J.A. — 65e ANNEE — No 249

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Fr. 0.30 Mardi 24 octobre 1967

Administration et Rédaction : Rue Pré Fleuri 11, Sion ✆ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42 — Régie des annonces : Publicitas SA, Sion ✆ (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny ✆ (027 2 10 48 et à Brigue ✆ (028) 3 12 83

Dans ce numéro :

■ Drame au Mont-Rose

■ Comment voter ? PAR LE TEXTE ET L'IMAGE

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS SION

MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la Place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la Place de Foire et également entrée par la rue du Scex, après station de benzine, à gauche. Tél (027) 2 14 16

ACHATS · VENTES ECHANGES

PHYSIONOMIE D'UNE VILLE AMÉRICAINE ■ PHYSIONOMIE D'UNE VILI

MILWAUKEE, VILLE D'ÉMEUTES

Milwaukee (741 000 habitants), est réputée pour sa bière. L'Etat du Wisconsin, dont elle est le noyau urbain le plus dense, est connu pour sa tendance à un certain extrémisme, en général libéral ou progressiste, mais parfois réactionnaire. Le sénateur La Follette, qui fonda le parti progressiste et obtint un nombre considérable de voix comme candidat à la présidence, il y a environ 50 ans, était du Wisconsin. Et le sénateur McCarthy qui avait déchaîné la « chasse aux sorcières » anticommuniste et surtout profitable à Moscou, était aussi du Wisconsin — où il avait d'ailleurs été élu au Sénat avec les voix communistes. Le Wisconsin est peuplé d'immigrants de la deuxième ou de la troisième génération : Scandinaves et Polonais en particulier.

Et à Milwaukee, les Polonais forment le groupe le plus nombreux et le mieux organisé, politiquement. Personne ne peut être élu maire ou député sans l'appui des Polonais. Ce sont ces derniers qui appuyèrent La Follette, au moment où ils se sentaient frustrés en qualité d'ouvriers. Et ce sont encore eux qui soutinrent McCarthy, au moment où ils s'estimaient frustrés en tant que catholiques et parce qu'ils étaient anti-Russes.

Cette minorité polonaise — qui à Milwaukee est politiquement une majorité — a toujours été très catholique. Elle se compose d'ouvriers et de membres d'une très modeste classe moyenne. Dans les vingt dernières années, ce groupe a prospéré et beaucoup de ses représentants possèdent leur maison, et presque tous une auto. Et c'est cette minorité qui maintient la ville dans un tourbillon d'agitation raciste.

Le Nord de la ville est séparé du Sud — où vivent les Polonais — par un viaduc d'environ un kilomètre et demi de long. Depuis un mois, presque tous les soirs, un défilé de Noirs et de Blancs, dirigé par un prêtre catholique, le père James E. Groppi, traverse le pont. De l'autre côté, ils sont attendus par les Polonais, en général des jeunes, excités par des adultes fanatisés. Les manifestants noirs portent des pancartes demandant la disparition de la discrimination en matière de logement. De leur côté, les Polonais en portent souvent, avec les slogans : « Pouvoir blanc », « Pouvoir polonais » et « Nous haïssons les Noirs ». (Les « niggers », disent-ils, ce qui est l'expression la plus insultante employée contre les Noirs.)

La police épuisée, transpirante, essaie de maintenir les groupes chacun de leur côté. Les Polonais s'efforcent d'attaquer. Tous les soirs, il y a des arrestations.

La situation devient de plus en plus tendue. Du côté des Polonais, on trouve les « petits Blancs » — ouvriers et classe moyenne. Du côté des Noirs, les riches Blancs (dans les quartiers desquels il est difficile que les Noirs puissent acheter des maisons), les Eglises protestantes, les étudiants de l'Université du Wisconsin (tandis que ceux des écoles secondaires locales sont, en général, du côté des Polonais). Et l'archevêque qui a déclaré que, sans toutefois approuver tous les procédés employés par le père Groppi, il le soutenait dans sa lutte contre la discrimination.

Les manifestations ont commencé quand le Conseil municipal — dominé par les Polonais — a rejeté un projet contre la discrimination concernant le logement, projet que l'on appelle « Maison ouverte ».

Lorsque l'archevêque a déclaré qu'il appuyait les Noirs, les jeunes Polonais ont acheté un cercueil, sur lequel ils ont peint le nom de l'archevêque, le révérend William E. Cousins, et ils ont défilé, en le portant, devant le palais épiscopal. Certains prêtres catholiques soutiennent d'ailleurs les jeunes contre l'archevêque. Ils prétendent que s'ils ne le font pas, les Polonais déserteront l'église. D'autres répondent à cela que leur attitude face à la discrimination n'est pas celle de véritables catholiques et que s'ils abandonnent l'Eglise pour cette raison, ce sera alors la preuve que des superstitions leur tenaient lieu de foi.

« Lorsque la persuasion morale échoue — a dit le père Groppi — il faut recourir à la tension constructive, afin de mettre les gens face avec leur conscience ». Le père Groppi est vicaire de l'une des églises du quartier des taudis et conseiller du conseil de la jeunesse de ce quartier. Et pendant ce temps, le Conseil municipal continue à voter — pour la quatrième fois — contre la loi de « Maison ouverte » par 17 voix contre une, celle de l'unique conseiller noir qui présente le projet.

Les Polonais ont des maisons modestes, commodes, avec des jardins bien soignés. Ils forment des familles unies ; ils sont affables et souriants dans la vie quotidienne. Mais ils oublient leur éducation catholique, ils la renient même, ils vocifèrent des insultes qu'ils n'oseraient jamais prononcer chez eux. Leurs femmes et leurs filles, très strictes de mœurs, font écho à ces grossièretés et n'hésitent même pas à attaquer la police. Tout cela par peur que leurs modestes propriétés ne perdent de leur valeur si des Noirs habitent dans leurs rues.

Victor Alba

Baisse de popularité de M. Johnson

NEW YORK. — L'étoile du président Johnson pâlit de plus en plus dans le ciel de l'opinion publique américaine. Selon le dernier sondage effectué par l'Institut « Gallup » dans plus de 320 villes et villages des Etats-Unis, trois candidats américains, MM. Richard Nixon, Nelson Rockefeller et George Romney battraient l'actuel chef de l'Exécutif si les élections présidentielles avaient lieu aujourd'hui.

Le fait est significatif : c'est la première fois qu'il se produit depuis l'arrivée au pouvoir du président Johnson, M. Richard Nixon vient en tête des suffrages républicains (42 % contre 18 à M. Rockefeller et 13 seulement à M. Romney), mais il convient de souligner que son suivant immédiat possède une avance plus confortable, lorsqu'il est confronté avec le président Johnson. Ainsi, M. Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York, bénéficie d'une marge surprenante de 14 % face au numéro un démocrate (54 contre 40 % et 6 % d'indécis). L'opposition Nixon - Johnson est beaucoup plus serrée (49-45 et 6 % d'indécis).

Le pain va peut-être manquer à Paris

PARIS. — Les Parisiens vont peut-être manquer de pain cette semaine. La raison en est le conflit qui oppose les minotiers aux boulangers de certaines régions de France, les premiers ayant décidé de majorer de quatre centimes le prix du kilo de farine, à la suite de l'augmentation du prix du blé français au sein de la Communauté économique européenne, et les seconds refusant de payer cette majoration qu'ils ne peuvent répercuter sur le prix du pain.

Le Gouvernement en effet veut éviter une hausse immédiate du prix du pain, celui-ci devant déjà être augmenté à partir du 1er janvier prochain. Devant le refus des boulangers de payer le nouveau prix, les minotiers ont décidé d'arrêter leurs livraisons de farine. Lorsque les stocks des boulangers seront épuisés, c'est-à-dire dans trois à huit jours, les consommateurs seront contraints de se contenter de biscottes qu'ils s'arrachent déjà dans les boulangeries.

VENISE

PETITE PLANÈTE

1968 serait l'année, si l'on en croit la rumeur universelle, de l'un des événements artistiques les plus considérables de tous les temps.

La publication d'un poème bouleversant ? La création d'une tragédie inédite de Shakespeare? (On retrouve tant de chefs-d'œuvre dans les greniers). Un opéra fabuleux ? Une sculpture qui deviendra tout aussitôt l'objet de l'admiration mondiale ?

Ne cherchez plus.

M. Salvador Dali va se faire couper les moustaches.

Eh oui, rien de moins puisque rien de plus ne peut exister.

Couper les moustaches à ras des lèvres, comme tout le monde, ou à peu près.

Nous convenons tous que l'événement est de portée internationale.

Qu'est-ce qui lui arrive donc, à notre divin Dali ? Un grand malheur :

Il perd ses cheveux.

Vous ne voyez pas le rapport ? C'est pourtant bien simple :

Il ne veut pas que ses moustaches restent veuves.

Vous savez bien qu'elles tendent vers le haut de toutes les forces de leur végétation pileuse. Vers quoi tendraient-elles le jour où eux ne seraient plus là ?

Alors, comme ils risquent d'avoir complètement disparu l'an prochain, elles s'en iront sur leurs traces à jamais.

Quelques coups de ciseaux; une lame de rasoir: le monde aura changé de visage

Tout n'ira pas, néanmoins, si simplement. Des spécialistes mettent la dernière main aux rites de la cérémonie.

Le Maître commencera par sauter en parachute. Il s'élancera dans le vide d'un avion volant à 5.000 mètres. Une dernière fois, les antennes électriques du Grand Dali pourront ainsi se griser d'impressions fortes.

Au point d'atterrissage, douze coiffeurs, en grande tenue de cérémonie, diront des poèmes cependant que douze photographes immortaliseront la scène et que douze peintres, choisis dans douze nations différentes peindront avec des pinceaux électriques.

Une salve de canon : les douze coiffeurs feront tomber chacun six cent vingt-quatre poils de l'objet historique.

Il paraît que le compte est précis.

Sirius.

Anita Ekberg a quitté Genève avec son mari

L'actrice de cinéma Anita Ekberg a quitté Genève, en compagnie de son mari Rick van Nutter. Elle se rend à Londres où elle va tourner dans un grand show de télévision « Eamon Andrews Show ».

57 % des Américaines mariées travaillent

NEW YORK — Aux Etats-Unis, le nombre des mères de famille et femmes mariées qui ont une occupation professionnelle représente 57 % de toutes les femmes américaines en âge de travailler. Plus de 15 200 000 Américaines mariées occupent une profession. Elles apportent en moyenne 30 % du revenu familial annuel. Ce revenu, pour une famille où l'époux n'est pas seul à avoir une activité professionnelle, est en moyenne de 9 000 dollars.

On pense que le nombre des mères d'enfants de moins de six ans et ayant une occupation rémunérée atteindra 43 % au cours des dix années qui viennent. Cela signifie, pour les autorités, l'obligation de développer considérablement les jardins d'enfants.

Les partisans de la paix au Vietnam ont quitté les abords du Pentagone

WASHINGTON. — L'expulsion des partisans de la paix au Vietnam a pris fin sans incident lundi vers 4 h. 30. On estime que 150 manifestants ont été emmenés dans les fourgons cellulaires vers un pénitencier fédéral.

La troupe s'est ensuite déployée dans la périphérie pour assurer le « nettoyage » de la zone militaire entourant le Pentagone.

Deux minutes avant le dernier délai, quarante à cinquante manifestants étaient partis volontairement dans les autobus civils mis à leur disposition. Les manifestants restés sur place chantaient « We shall ouvercome » (nous l'emporterons), hymne intégrationniste devenu le cri de ralliement de tous les opposants à la politique gouvernementale, et « America, America ». A genoux, le bras levé, les doigts faisant le signe de la victoire, ils chantaient encore avec ferveur, de plus en plus fort, quand à l'heure dite, la première manifestante, une très jeune fille, fut emmenée.

Quelques manifestants se levèrent d'eux-mêmes et marchèrent vers les fourgons, d'autres opposèrent la force d'inertie et durent être portés par des « M.P. ».

Des applaudissements éclatèrent quand le premier fourgon fut plein et hermétiquement fermé. Bientôt un deuxième et un troisième étaient remplis de jeunes pacifistes et à 4 h. 25 gmt six fourgons cellulaires quittaient le Pentagone.

Aucune violence. Les manifestants, chantant toujours, se laissèrent emmener docilement. De leur côté les « M.P. » n'utilisèrent jamais de méthodes brutales, se contentant d'emporter les pacifistes un à un, nettoyant rapidement et efficacement les abords du Pentagone.

A 4 h. 30 gmt tout était terminé. Il ne restait plus aux soldats qu'à parcourir les pelouses entourant le Pentagone, pour s'assurer que pas un manifestant n'avait échappé au mailles du filet.

DJAKARTA. — La famine menace des milliers d'habitants de la région du volcan Merapi, dans le centre de Java. Leurs plantations de riz ont, en effet, été anéanties par la lave descendue du volcan.

Voici la nouvelle mode masculine qui a été présentée à Paris

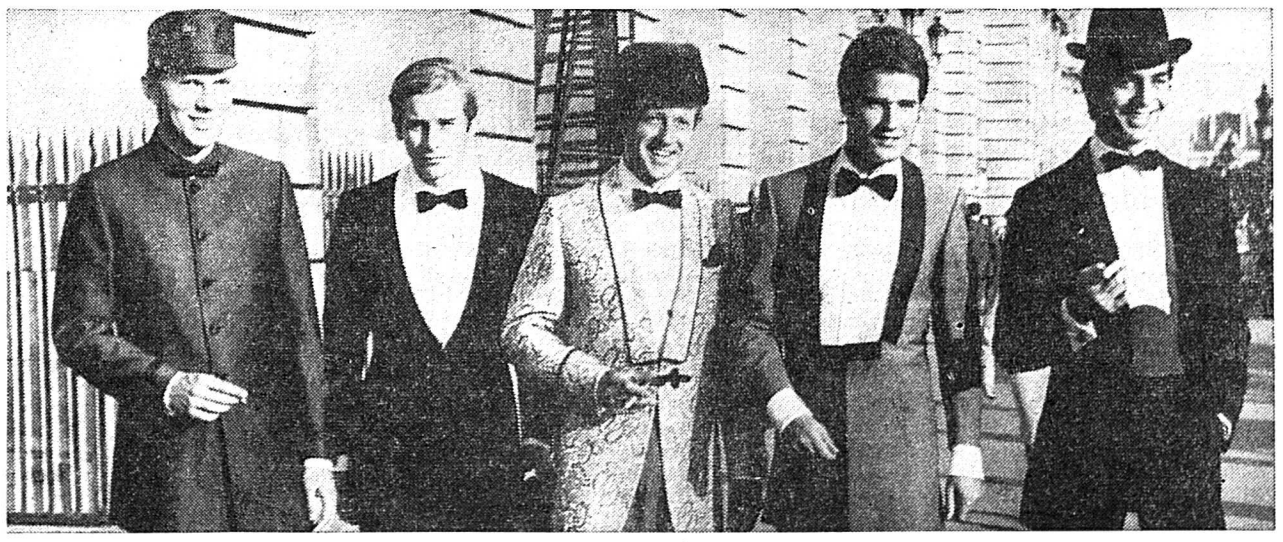

Le « Groupe des Cinq », formé par les meilleurs « faiseurs » parisiens, a présenté, dans un palace de la place de la Concorde, à Paris, sa collection automne-hiver 1967 de la mode masculine. Voici quelques modèles qui ont été présentés.

MARCHE

Victoire de Camaraza dans Sierre - Montana

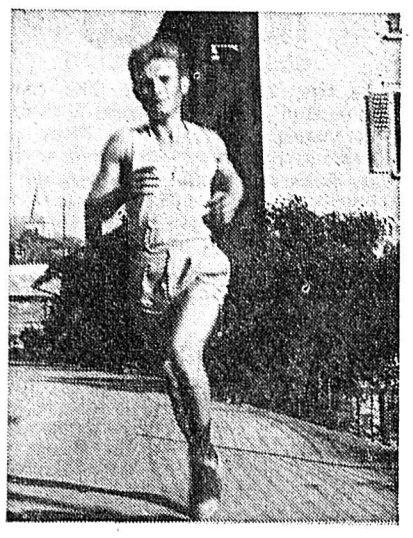

Dimanche matin s'est disputée cette course interne organisée par le futur vainqueur de l'épreuve. Une dizaine de marcheurs avaient tenu à se mesurer dans cette course de côte longue d'une quinzaine de kilomètres

Le départ était donné à 9 h. à l'intersection de la route de Montana à Sierre et l'arrivée était jugée en fa du Sanatorium genevois à Montana.

Prenant la tête dès le départ, le marcheur sierrois René Camaraza (que nous voyons sur notre photo) passa la ligne d'arrivée en grand vainqueur avec l'excellent temps de 1 h. 04'59". Il fut suivi de Hans Hugentobler, 1h. 11'56", et de Michel Bonvin, 1h. 24', etc.

Finales à Londres et Rotterdam

Au cours d'une séance tenue à Madrid, le comité exécutif de l'Union européenne de football (U.E.F.A.) a confirmé que la finale de la Coupe d'Europe des champions 1967-68 aura lieu le 29 mai 1968 au stade de Wembley à Londres et que celle de la Coupe des vainqueurs de coupe sera jouée le 23 mai 1968 à Rotterdam. Il a d'autre part pris une résolution concernant les changements de joueurs : à partir de la saison 1968-69, deux joueurs, dont le gardien, pourront être remplacés en cours de partie dans les compétitions placées sous l'égide de l'UEFA. Le comité a en outre donné son accord de principe pour l'organisation de contrôles antidoping dans certains cas.

Enfin, il a décidé d'infliger l'amende réglementaire et une interdiction de deux ans de participer aux compétitions de l'UEFA à Dynamo Tirana, champion d'Albanie, qui a déclaré forfait dans l'actuelle Coupe d'Europe des champions.

Martigny jun. inter. - Sion 2-4 (2-3)

Jouée en ouverture du choc Martigny - Monthey, cette rencontre a été très plaisante à suivre.

Les juniors locaux ont pris un départ inespéré et inattendu : après un quart d'heure ils menaient deux à zéro, grâce à des réussites de Polli Christian et de Joris.

Mais leur joie fut éphémère et avant le repos déjà, les protégés de Jacques Guhl renversèrent la vapeur, sous l'impulsion d'un Trincherio omniprésent et grâce à la complicité, il faut bien le dire, d'une défense locale très perméable et trop hésitante. Le troisième but sédunois fut d'ailleurs un autogoal d'un défenseur martignerain.

Les Sédunois, plus rapides, excellents techniciens, forment une équipe homogène et leur classement ne nous étonne point.

Quant aux poulains de Lulu Giroud, ils sont en progrès. La défense reste le point faible de l'équipe, elle fait trop de cadeaux et marque mal. Au milieu du terrain, on a tendance à trop porter le ballon. Autant de points à corriger pour améliorer un classement de plus en plus inquiétant.

G. S.

OLYMPISME

Les Semaines préolympiques

Déjà vainqueurs de la course contre la montre par équipes, les Italiens ont remporté dimanche une nouvelle médaille d'or — la troisième — dans les épreuves cyclistes des semaines préolympiques de Mexico. En effet, Cipriano Chemello, finaliste inattendu, puisqu'il devait affronter en demi-finale le Tchèque Jiri Daler, champion olympique de la spécialité, a atteint la finale en réussissant le « chrono » extraordinaire de 4'42"75 et il s'est ensuite adjugé la victoire en finale sur le Colombien Martin Rodriguez.

SKI

Innovation

Les premiers Championnats d'Europe de ski nordique pour juniors auront lieu du 2 au 4 février 1968 à Morez-les-Rousses, dans le Jura. Ces Championnats comprendront le fond 10 km., le relais 3 x 10 km. (3 x 5 km. pour les jeunes filles), le saut spécial et le combiné nordique. Pourront y participer les jeunes gens nés en 1948 ou plus jeunes et les jeunes filles nées en 1950 ou plus jeunes. Chaque fédération pourra être représentée au maximum par 14 concurrents (4 jeunes filles et 10 jeunes gens).

BASKET : VICTOIRE OCTODURIENNE « A L'ARRACHÉ » A NEUCHATEL

Neuchâtel Basket - Martigny 45-46 (22-24)

NEUCHATEL : Roethlisberger (12), Bolle (4), Egger (2), Lambelet (4), Decosterd (18), Viret (2), Bajoni (3), Pizzerra, Carbonnier.

MARTIGNY : Gay G. (2), Berguerand G. (9), Wyder M. (4), Wyder J.-M. (11), Imboden J. (6), Tissières G., Fiora D., Mivelaz B., Michellod J.-M. (14).

Arbitres : MM. Hoffmann (Bienne) et Grandillon (Prilly).

Halle de gymnastique de Terreaux, Neuchâtel.

Le coleader du groupe I de LNB, Neuchâtel-Basket, a connu samedi sa première défaite. Martigny, encouragé par son récent succès sur Etoile Genève, a réussi un petit exploit, par la même occasion : il y avait belle lurette que les Neuchâtelois n'avaient plus été vaincus à domicile ! Mais ce succès valaisan ne tint qu'à un fil...

Un suspens permanent

L'indécision quant à l'issue de la partie, fut permanente. Jamais les antagonistes ne purent profiter d'une marge favorable pour s'accorder quelques instants de répis. L'écart ne dépassa qu'une seule fois 4 points : ce fut l'affaire de quelques secondes, et la marge se stabilisa le plus longtemps à 2 points. Jamais la tension nerveuse, l'engagement physique total ne se relâchèrent durant les 40 minutes de jeu : une défaillance aurait signifié « l'arrêt de mort de l'équipe qui en aurait été victime.

L'enfer de la dernière minute

Après 19' 10" de jeu en seconde période, Martigny prenait un avantage de 2 points. La guerre des nerfs, qui s'était déclarée dès les premiers instants, se déclencha plus violemment encore. Sur une balle en touche, G. Berguerand hésite à remettre en jeu, et les arbitres appliquent la règle des 5 secondes. Neuchâtel lance alors une offensive qui aboutit par une faute d'un défenseur octodurien. Bajoni bénéficie de 2 coups-francs ; il marque le premier, alors que son équipier Lambelet s'apprête à reprendre le second. Nouvelle intervention octodurienne, et entre-deux entre G. Berguerand et l'ex-international Lambelet. Les Neuchâtelois jouent des coudes, mais la balle leur échappe ; elle est contrôlée un court instant par les visiteurs, qui la perdent à nouveau. Decosterd part en direction du panier, le gong retentit au même instant où G. Berguerand commet une nouvelle faute. Les Neuchâtelois réclament deux coups-francs, mais les arbitres refusent, et le match se termine dans une atmosphère tendue, laissant Martigny victorieux, à l'arraché...

Le festival Michellod

Dans cette guerre des nerfs, l'entraîneur Gay a joué, une fois de plus, les pions les plus appropriés. Ainsi, les remplacements de G. Berguerand, dans la première partie de la seconde période, puis de J.-M. Wyder, permirent aux Valaisans d'utiliser en permanence un ailier frais. L'introduction de J.-M. Michellod se révéla bénéfique : le vif ailier octodurien a retrouvé sa « vista » ; de plus, son assurance et son calme désemparèrent les Neuchâtelois, placés devant un problème qu'ils ne purent résoudre. En effet, la muraille humaine qu'ils dressèrent sous leur panneau, infranchissable, obligea leur adversaire à opérer à distance. La réussite de J.-M. Michellod apporta la solution la plus appropriée.

Une victoire aux coups francs

Il y eut également une part de chance dans ce succès octodurien. Toutefois, même si la rencontre fut un permanent chassé-croisé, même si l'écart séparant les deux formations demeura extrêmement mince, tout au long de la rencontre, il faut admettre que Martigny eut plus souvent l'avantage à la marque. Si l'on considère aussi la qualité du jeu présenté par chaque équipe, et si l'on tient compte de la rudesse, pour ne pas dire la méchanceté de certains joueurs neuchâtelois, pour désigner un vainqueur à cette lutte équilibrée, l'unanimité est bien vite faite: Martigny n'a pas usurpé son succès. Ce succès s'explique mathématiquement par la plus grande réussite de nos représentants aux lancers-francs : 10 essais réussis sur 16, contre 3 sur 10 à l'adversaire.

Après cette victoire, Martigny s'installe dans le groupe de tête du classement de LNB. La prochaine échéance est fixée à samedi prochain, en Octodure, face à Rapid Fribourg.

JMC

LE 10 NE PAIE PAS

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 10

750 gagnants avec 13 points, frs 401,35
12 668 gagnants avec 12 points, frs 23,75
94 752 gagnants avec 11 points, frs 3,20

Le quatrième rang n'est pas payé car les gains ne dépassent pas 2 francs.

Quatrième Ligue

St-Gingolph II - Collombey II 4-2

Dès le début de la rencontre, St-Gingolph manifeste une légère supériorité territoriale concrétisée à la neuvième minute déjà par un tir croisé de Jacquier, qui ouvre la marque. Les locaux semblent vouloir vivre sur leur maigre avantage. A tort pusqu'à la 30e minute, Cottet R. parti seul à la rencontre du gardien adverse peut le tromper en s'y reprenant à deux fois. Six minutes plus tard, les visiteurs prennent l'avantage par Zimmerman. La situation est de nouveau renversée avant la pause, par Jacquier qui rétablit l'égalité et par Bénet qui, reprenant de la tête permet à son équipe de mener à la marque.

La deuxième mi-temps est entamée par les visiteurs avec l'intention d'égaliser. Ils sont bien prêts d'y parvenir à la 48e minute, mais le penalty qui leur est accordé est retenu par Fornay. Dès lors les locaux ont le match bien en main et ont plusieurs occasions d'aggraver le score ; ils n'y parviendront qu'à la 80e minute par Bénet qui met fin aux derniers espoirs de Collombey.

FD

Foot - Nouvelles

Ils ont le remplaçant

Pour remplacer Tommy Docherty, l'équipe londonienne de Chelsea a engagé Dave Sexton (36 ans), ancien coach d'Arsenal. Sexton touchera un salaire mensuel d'environ 5 000 francs. Quant à Tommy Docherty, il est toujours en pourparlers avec Panathinaikos Athènes, dont les dirigeants lui ont offert un salaire mensuel de 10 000 francs.

Ils joueront en nocturne

Le FC Mezzovico et le FC Zurich sont tombés d'accord pour jouer leur match du 4e tour principal de la Coupe de Suisse le samedi 11 novembre en nocturne, au stade du Cornaredo à Lugano.

Chippis II - Chalais II 3-3

mi-temps (1 à 1)

Buts : Alain Borgeat, 1 ; Perruchoud Charles-Henri, 3 ; Ménotzi, 2.

C'est à une partie acharnée que nous avons assité dimanche matin devant une jolie chambrée. Si les Chippiards ont légèrement dominé en première période par contre la seconde a été plus équilibrée, il faut dire à la décharge des joueurs locaux qu'ils ont évolué une bonne partie à dix, un joueur ayant été expulsé, ce qui ne les empêcha pas de mener à la marque jusqu'à l'ultime minute où un penalty a été justement accordé aux visiteurs permettant l'égalisation.

En résumé, résultat équitable vue la prestation de ces deux équipes mais Chippis a été plus près de la victoire.

Pd

Troisième Ligue

Conthey - Chalais 1-0

mi-temps (0 à 0)

But : Berthousoz Hugo sur penalty. Terrain de la Garenne très poussiéreux par endroit ; 150 spectateurs environ, dont de nombreux Chalaisards.

Conthey : Arnold ; Savioz, Berthousoz 2, Bianco, (Maret) ; Sauthier 2, Evéquoz ; Germanier, Berthousoz 1, Sauthier 1, Arnold, Putallaz.

Chalais : Juillard ; Marco Perruchoud, Darioly, Borgeat, Pannatier ; Clivaz, Théoduloz ; J. L. Perruchoud, J. Zufferey, Lachat, Jean Zufferey.

D'entrée la partie est très animée, on constate une légère domination territoriale des Contheysans, qui occupent bien le terrain, certaines ripostes chalaisardes sont dangereuses, on sentait tout de même une certaine prudence bien compréhensive vu l'importance de l'enjeu. D'ailleurs cette tactique a failli réussir.

On notera un tir contheysan sur le poteau peu avant la pause alors que l'équipe exerçait une forte pression Le jeu de l'équipe locale était efficace jusqu'à l'orée des 16 mièttres, mais les tirs aux buts étaient bien imprécis.

En seconde période les visiteurs tentent de surprendre Arnold, mais la défense fait bonne garde si bien que rien ne sera marqué jusqu'à la trentième minute environ. On assite à un football d'un niveau technique assez bas où les mauvaises passes sont nombreuses. Il restait à peine un quart d'heure et l'on pensait s'acheminer vers un match nul qui somme toute sans chauvinisme eu été logique, lorsque se situa le tournant de la rencontre. Sur une action de la ligne d'attaque des visiteurs, une belle occasion de but leur est offerte, mais elle est manquée, sur la contré-attaque qui suivit un joueur chalaisard commet une faute dans le carré fatidique et l'arbitre sanctionne le penalty que transforme Berthousoz Hugo. Les jeux étaient faits et Conthey infligeait à Chalais sa quatrième défaite consécutive.

Pd

LE B.B.C. SION LAMENTABLE

Sion - Martigny 28-37 (14-16)

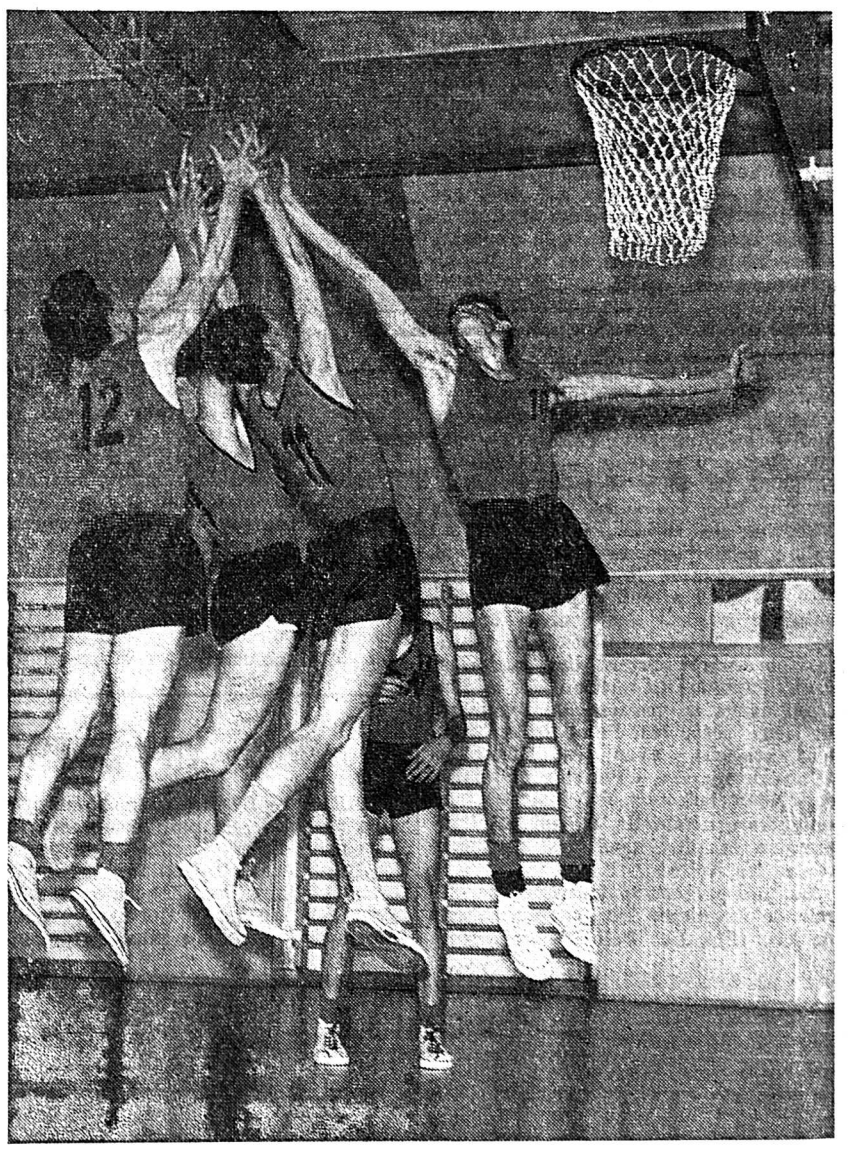

Bataille acharnée sous les paniers sédunois où quatre joueurs convoitent la même balle. (Vp)

SION : de Kalbermatten C. (8) ; Gillioz P. ; Berclaz T. (2) ; Schroeter J.-P. ; Grosset Ch. (4) ; Claivoz A. ; Bourdin M. (10) ; Favre D. (4) ; Zilio M.

MARTIGNY : Berguerand G. (8) ; Gay G. (4) ; Imboden ; Michellod (4) ; Wyder M. (4) ; Wyder J.-M. (13) ; Tissières G. (2) ; Fiora D. (2) ; Mivelaz B.

Arbitres : MM. Stauffer et Picard, de Monthey.

NOTES : Sion s'adjuge les services d'un nouvel élément, Favre, alors que Martigny doit toujours se priver de Michel Berguerand, blessé.

Dimanche, à 10 h. 30, le BBC Sion accueillait Martigny dans la nouvelle halle de sport Saint-Guérin. Ce match se disputait dans le cadre de la Coupe suisse.

On fondait beaucoup d'espoirs sur ce derby. Mais tant Sion que Martigny déçurent. Si l'on comprend les Bas-Valaisans fatigués de leur prestation du samedi soir à Neuchâtel, on ne reconnaît plus du tout les Sédunois.

Le rythme adopté par les deux formations, rapide durant les cinq premières minutes, s'atténua vite. Cette première mi-temps devint très monotone, aucune des deux équipes ne se signalant par quelque action d'éclat. On atteignit la pause sur le score très bas de 14-16 en faveu rdes visiteurs.

On attendait après le repos une violente réaction des locaux. Tout au contraire, ils s'enfoncèrent dans une profonde léthargie pendant près d'un quart d'heure. Les Martignerains en profitèrent pour accroître leur avantage, mais cela sans le moindre brio. Il fallut attendre les ultimes minutes pour assister enfin à un beau spectacle. Les deux formations s'éveillèrent soudain, et l'on vit un jeu net et précis, et de belles phases. C'était trop tard !

Pour conclure, ce derby fut très loin de tenir ses promesses. Ormis son système défensif, Martigny ne brilla guère. Quant à Sion, méconnaissable, il présenta un jeu lamentable, sans vie, sans construction. Cette prestation déplorable de nos basketteurs reste incompréhensible.

Espérons toutefois que ce nuage qui assombrit leur brillant début de saison se dissipera rapidement. Sans quoi on peut craindre avec raison une défaite de nos représentants dimanche prochain à Bienne. Dans l'attente, une sérieuse reprise en mains s'impose, si le BBC Sion désire poursuivre l'excellente voie qu'il s'était tracée jusqu'ici.

Ch. G.

RETOUR DE KUNZLI

Le meilleur marqueur de la 9e journée de Championnat fut le Zuricois Fritz Kuenzli. En marquant trois buts au gardien des Young Fellows, il a prouvé que sa première place de l'an passé (24 buts marqués et, rappelons-le, ex aequo avec Blaettler) n'était pas due au simple hasard. Cependant, il faut reconnaître qu'il a eu un passage à vide en début de saison ; en effet, si l'on avait établi un classement après le sixième tour, Kuenzli n'aurait pas figuré parmi les septante meilleurs ! Et aujourd'hui (seulement trois matches après), il occupe la cinquième place.

Osons cependant espérer qu'il ne réussisse pas un nouveau « carton » dimanche prochain, et que ce soit plutôt les avants sédunois qui fassent une « petite surprise » à leur ami Léo Mantula. Après les points perdus ces deux derniers dimanches contre les deux autres clubs zuricois, ce serait bon pour le moral.

Voici le classement des butteurs, tel qu'il se présente actuellement :

1.	Blaettler (Grasshoppers)	10
2.	Richter (Lucerne)	7
3.	Mueller (Young Boys)	6
4.	Kerkhoffs (Lausanne)	6
5.	Kuenzli (Zurich)	6
6.	Brenna (Lugano)	5
7.	Wechselberger (Lucerne)	5
8.	Bertschi (Lucerne)	5
9.	Tagli (Bellinzone)	5
10.	Grahn (Grasshoppers)	5

Objectif du HC Sion: la qualification pour le tour final

Huit équipes de Ligue nationale B dans le groupe Ouest — dont trois valaisannes (Sierre, Martigny et Sion) — se battront afin de se qualifier dans le tour final qui se déroule sur un mode différent cette saison. Mais dans ces huit, 50% de chance de qualification puisque les quatre premières seront appelées à disputer le tour final contre les quatre premiers classés du groupe Est. A ce groupe de huit, constitué à l'issue des deux tours de Championnat, s'ajoutera une neuvième équipe désignée par un match d'appui entre les cinquièmes de chaque groupe. C'est dire que le but visé par tous est: se maintenir en Ligue nationale B et accéder à ce tour final.

Fort de son passé

Avant d'entamer le Championnat, qui commencera samedi à Neuchâtel pour les Sédunois, chacun se demande comment va se présenter la saison 1967-1968. Le HC Sion a maintenant une réputation à défendre, car chaque année, il ne se contenta pas de jouer les utilités, bien au contraire. L'année passée, alors que d'aucuns la condamnaient à la relégation, cette formation opéra un redressement extraordinaire et termina deuxième de son groupe, derrière le champion suisse Sierre. Cette position lui donna le droit d'accéder au tour final dans lequel elle se comporta fort honorablement, terminant en cinquième position sur six équipes, se payant le luxe de battre deux équipes de Ligue nationale, Young Sprinters et Berne.

C'est dire que le HC Sion doit défendre un passé et que les joueurs ont bien décidés de le faire. Mais un facteur nouveau entre en ligne de compte: le nivellement des forces et la volonté bien arrêtée de toutes les équipes de se battre avec vigueur pour obtenir leur qualification. Il ne fait donc pas de doute que ce sera la première phase du Championnat qui sera la plus difficile à passer.

Sous la férule de Jimmy Rey

Les dirigeants du HC Sion ont eu la main très heureuse en engageant Jimmy Rey comme entraîneur du club. On ne peut trouver homme plus capable, meneur d'hommes, très exigeant, et qui paye beaucoup de sa personne dans toutes sortes de détails. Un journal a écrit dimanche « que de voir coacher Jimmy Rey valait à lui seul le déplacement ». Je ne pense pas que c'est cela qui vaut le déplacement, mais s'est de côtoyer ce garçon dans son activité d'entraîneur. Aucun problème ne lui échappe que ce soit sur n'importe quel plan technique, tactique, humain. Et Jimmy, qui a conduit le HC Sierre pendant trois ans et l'année passée au titre de champion suisse, n'a pas son diplôme d'entraîneur de la Ligue suisse de hockey sur glace. On ne sait pas pourquoi d'ailleurs!

Satisfactions...

Nous avons interrogé Jimmy Rey hier soir, lors de l'entraînement afin de connaître ses impressions sur l'équipe qui lui est confiée et qu'il doit diriger cette saison. Nous le laissons s'exprimer.

« Des satisfactions? Il y en a quand même heureusement, car on parle toujours des soucis de l'entraîneur. Sur le plan individuel, il y a des éléments très valables, c'est clair. Malheureusement, ils ont été beaucoup trop livrés à eux-mêmes. Ils font un peu trop ce qu'ils veulent. Il faut essayer de travailler un peu mieux et il faut surtout ne pas vouloir tout bouleverser au début. Les entraînements sont suivis avec beaucoup de régularité par tous les joueurs et c'est un bon point.

Jimmy Rey ne lâche pas ses hommes du regard.

Craintes...

» On arrivera à corriger les fautes progressivement. Mais le gros problème est que chacun veut faire comme il veut et tous n'ont pas encore compris l'importance qu'il y a de jouer pour un club.

» Quand on défend des couleurs, on les défend jusqu'au bout. On ne se laisse pas intimider par des futilités, des décisions d'arbitre, des incidents de jeu ou des éléments extérieurs au jeu. Quand on défend les couleurs d'un club, on y va à mort jusqu'au bout. Un match dure trois fois vingt minutes et non une seule fois vingt minutes. Discipline personnelle et dans le jeu il faut être à son affaire. C'est pour vous dire, lors du tournoi de Lucerne, j'ai pris plus de notes sur mon carnet en deux matches que pendant toute une saison avec Sierre.

Aspirations...

» C'est bien sûr de participer au tour final, d'être classé dans les quatre premiers. L'important c'est de préparer une équipe qui rendra la saison prochaine et la saison suivante. C'est là le but. Il s'agira de trouver des éléments qui se complètent et qui veulent se battre. Si nous arrivons à nous qualifier cette saison, je serai satisfait. Favori? Cela doit se jouer entre Sierre et Lausanne. Pour moi Sierre est très fort.

Le problème des juniors

« Il existe un très grave problème, celui des juniors. C'est la catastrophe. Sur 28 juniors, il n'y en a que cinq qui savent patiner en arrière et le reste tout est à apprendre. Dommage que ce mouvement ait été laissé de côté. Tout est à reprendre, nous en sommes conscients. Chez les novices nous trouvons encore une certaine discipline, par contre chez les élites, ils se croient des champions, mais il y a un travail considérable à fournir car c'est nul. Il faut tout reprendre au point de vue discipline. A Sion, le football a pris le dessus et c'est normal, puisque l'équipe fanion évolue en Ligue nationale A et qu'elle s'y distingue. Automatiquement il y a une certaine influence qui s'exerce sur les jeunes. Il faudra trouver une formule pour les intéresser et nous allons nous pencher sur ce problème ».

Jimmy Rey nous quitte tout de même sur une note optimiste car depuis le début de la saison, il a constaté une amélioration sur les premiers matches, amélioration qu'il juge normale car autrement son travail ne servirait à rien.

Et d'autre part, Jimmy Rey, reprenant le problème des juniors en compagnie de collaborateurs dévoués, il ne fait pas de doute que d'ici deux ou trois ans on verra une belle phalange de juniors qui aura appris ce qu'est vraiment le hockey sur glace.

Nous souhaitons bonne chance à Jimmy Rey et il ne fait pas de doute que le magnifique travail qu'il vient de commencer à Sion sera productif. C'est le vœu que nous faisons à cet entraîneur excessivement consciencieux.

Georges Borgeaud.

Première équipe pour la saison 1967-68

		GARDIEN	
	Willy Heldner	**1945**	**ancien**
remplaçant :	**André Florey**	**1946**	**nouveau (Sierre)**
		ARRIERES	
1re ligne :	**Charles-Albert Zermatten**	**1939**	**ancien**
	Jacques Germanier	**1949**	**ancien**
2me ligne :	**Léo Moix**	**1944**	**ancien**
	Raymond Gianadda	**1940**	**ancien**
	Raymond Arrigoni	**1943**	**ancien**
		AVANTS	
1re ligne :	**Norbert Dayer**	**1941**	**ancien**
	Jean-Jacques Debons	**1942**	**ancien**
	André Dondainaz	**1944**	**ancien**
2me ligne :	**Tanguy Micheloud I**	**1941**	**ancien**
	Hervé Micheloud II	**1944**	**ancien**
	André-Philippe Titzé	**1947**	**nouveau (de retour de Bienne)**
3me ligne :	**Pierre-Yves Albrecht**	**1945**	**ancien**
	Raphaël Deslarzes	**1946**	**ancien**
	Francis Schroeter	**1948**	**ancien**
remplaçant :	**Fontannaz**		
entraîneur :	**Jimmy Rey (ex-HC Sierre)**		

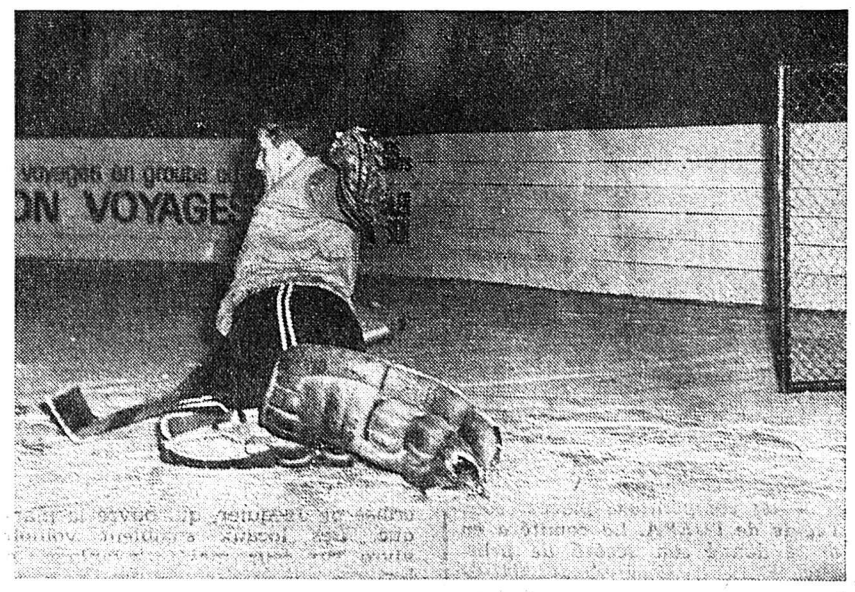

Willy Heldner, un gardien en pleine forme.

On attache une grande importance aux exercices de patinage.

LE SPORT AUX AGUETS

La Ligue a trouvé son chef technique

La Ligue suisse de hockey sur glace communique :

« En remplacement de M. Friedel Meyer, les délégués de la L.S.H.G. ont désigné au 2me tour M. Hans Wuthrich (Lucerne) en qualité de président de la commission technique de la Ligue.

» M. Wuthrich est élu par 90 voix contre 71 à M. Frutschi (La Chaux-de-Fonds). Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, un second tour avait été rendu nécessaire.

» Entre temps, un recours ayant été déposé au sujet des résultats du premier tour, celui-ci fut transmis au tribunal arbitral, qui le rejeta. Le dépouillement du deuxième tour est intervenu immédiatement après la connaissance de la décision du tribunal arbitral ».

Un souci de moins pour le président Reto Tratschin, les clubs ont désigné le président de la Commission technique en la personne de M. Wuthrich, de Lucerne. En son temps, tous les clubs ont reçu les curriculum vitae des différents candidats aux postes à repourvoir, qu'il fallait élire par correspondance.

On sait qu'un deuxième tour avait été nécessaire pour désigner le président de la Commission technique qui devra succéder à la lourde tâche qu'assuma pendant plusieurs années mon ami Fridel Mayer.

Je ne connais pas du tout M. Wuthrich, comme j'ai eu l'occasion une fois de faire la connaissance de M. Frutschi, de La Chaux-de-Fonds, second candidat, battu en brèche.

Je dis lourde tâche pour M. Wuthrich car il devra se battre becs et ongles contre les clubs de Ligue nationale A ou du moins leurs dirigeants, qui ont réussi à faire adopter cette formule de 28 matches de Championnat uniquement pour faire démissionner Fridel Mayer. J'ai déjà eu l'occasion de relever les mérites de l'ancien président de la Commission technique et je n'y reviendrai pas.

Quant à M. Wuthrich, je lui souhaite pleine réussite dans cette nouvelle et lourde tâche qu'il va assumer. Mais dans le fond, quel va être son rôle puisque l'équipe nationale ne pourra vraisemblablement pas être réunie dans le courant de la saison si ce n'est qu'une ou deux fois? C'est là qu'on pourra peut-être découvrir la personnalité de M. Hans Wuthrich qui devra préparer un programme pour la saison future et ne pas se laisser mener par des dirigeants égoïstes. Fridel Mayer avait mis au point son fameux plan Mayer. Il appartiendra au nouveau président d'établir peut-être ce qu'on appellera le plan Wuthrich.

Le nouveau président devra faire preuve d'une grande fermeté et imposer sa façon de voir sans subir d'influences extérieures. Il aura toute la saison pour penser son problème et l'exposer. Incontestablement, il devra taper du poing sur la table et ce sera la seule façon de faire valoir son autorité.

Sans cela, on va s'acheminer dans une sorte de réunion d'Etat dans l'Etat, les clubs de Ligue nationale A dirigeant la Ligue, ce qui serait la mort définitive de notre hockey suisse. A ce moment-là, quelques grandes villes (quatre-cinq au maximum) pourraient créer leur « Professional Leage » et disputer leur Championnat entre elles. Saluons donc l'arrivée de M. Wuthrich et souhaitons-lui plein succès dans sa tâche difficile.

Georges Borgeaud.

Ce soir : Sierre - Diavoli Milan

Après l'avoir emporté samedi passé de haute lutte contre le HC Lugano, Sierre reçoit ce soir les Diavoli de Milan. Les visiteurs ont à leur actif un palmarès assez impressionnant avec 23 titres de champion d'Italie et 5 fois gagnant de la Coupe Spengler. Ils viennent de gagner le tournoi de Lucerne dans lequel ils ont disposé de Sion. C'est dire que Sierre devra se dépenser face à l'adversaire transalpin. Il se présentera vraisemblablement dans la même formation que samedi soir. Les Sierrois sont physiquement en forme et gageons que leur entraîneur les a repris en main hier soir afin de les préparer pour le choc de ce soir.

Les Diavoli évoluent avec leur entraîneur canadien Pat Adair, qui vient de se distinguer durant le tournoi de Lucerne, et pas moins de 6 joueurs de l'équipe nationale italienne. Un beau match en perspective dans lequel Sierre devra donner le meilleur de lui-même dès l'ouverture des hostilités à 20 h. 15.

Ils avaient gagné

Une erreur s'est glissée dans notre édition d'hier relatant la rencontre Sierre - Lugano. Les Sierrois avaient remporté la rencontre et non les Tessinois. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette erreur et surtout nos amis Sierrois qui ont fait une belle entrée en matière pour ce premier match amical.

Brèves nouvelles qui ont leur importance

CYCLISME

Baldini conserve son bien

L'amateur français Bernard Dupuch a échoué dans sa tentative contre le record du monde de l'heure amateur détenu par l'Italien Ercole Baldini (46 km. 394) auquel il s'est attaqué lundi sur la piste en ciment du vélodrome de Mexico.

Dupuch avait choisi un braquet de 53 × 15 (7 m. 53). Après un départ rapide, il possédait près de 3" d'avance sur les temps du record au 5e km. Ensuite, essuyant une défaillance, il prit régulièrement du retard. Après 10 km., ce retard était déjà de plus de 7" (13' 03" 96 contre 12' 56" 3/5 à Baldini). Bernard Dupuch a finalement couvert dans l'heure 44 km. 9-0. Il a donc terminé à 1 km. 484 du record du monde que Baldini avait établi le 5 septembre 1956 au Vigorelli de Milan.

Un record du monde

Le Tchécoslovaque Jiri Daler a été plus heureux que Dupuch. Il a réussi, lui, dans sa tentative contre le record du monde des 5 km. départ arrêté. Il a été crédité de 6' 05" 64, améliorant de plus de 5" la performance de l'Italien Giorgio Ursi (6' 11" 07 depuis le 15 juillet 1965, à Rome).

D'autres échecs ont toutefois été enregistrés. Le Français Pierre Trentin a réalisé 1' 01" 84 sur le kilomètre départ lancé alors que le record du monde, établi samedi à Mexico par l'Italien Luigi Borghetti, est de 1' 01" 14. Le Hollandais Henrik Balk n'a pu faire mieux, quant à lui, que 1' 02" 14. Balk a également échoué contre le record du monde des 500 m. départ lancé : 28" 11 contre 28" 08 au Français Trentin et à l'Italien Morettini. L'ultime échec a été celui du Tchécoslovaque Jiri Daler contre le record du monde amateur des 10 km. Il a couvert la distance en 12' 42" 59 contre 12' 37" 3/5 à Baldini lors de sa tentative victorieuse contre le record de l'heure, en septembre 1956 à Milan.

AUTOMOBILISME

Classement officiel du Grand Prix du Mexique

1. Jim Clark (GB) sur Lotus-Ford, les 325 km. en 1h. 59'28"70 (moyenne 163220) nouveau record - 2. Jack Brabham (Aus) sur Brabham-Repco, 2h. 00'54" - 3. Dennis Hulme (NZ) sur Brabham-Repco, à un tour - 4. John Surtees (GB) sur Honda, à un tour -

Record du tour : Jim Clark (Lotus-Ford) 1'48"13.

Siffert 11me

Classement final du Championnat du monde des conducteurs

1. Dennis Hulme (NZ) sur Brabham-Repco, 51 p. - 2. Jack Brabham (Aus) sur Brabham-Repco, 46 - 3. Jim Clark (GB) sur Lotus-Ford, 41 - 4. Chris Amon (NZ) sur Ferrari, et John Surtees (GB) sur Honda, 20 - 6. Graham Hill (GB) sur Lotus-Ford, et Pedro Rodriguez (Mex) sur Cooper-Maserati, 15 - 8. Dan Gurney (EU) sur Eagle-Westlake, 13 - 9. Jackie Stewart (GB) sur BRM, 10 - 10. Mike Spence (GB) sur BRM, 9 - 11. John Love (Rhod) sur Cooper-Climax, Joseph Siffert (S) sur Cooper-Maserati et Jochen Rindt (Aut) sur Cooper-Maserati, 6 - 14. Bruce MacLaren (NZ) sur MacLaren-BRM et Joachim Bonnier (Su) sur Cooper-Maserati 3 -

1er Rallye Austin du Valais

Le 29 octobre 1967, suivant l'initiative de M. C. Party, directeur de Cartin SA Sion, les agents Austin pour le Valais organisent le 1er Rallye Austin.

Plusieurs challenges doteront notre rallye. Une magnifique planche de prix attend tous les participants. Après la course, une raclette sera servie en famille.

Nous attirons l'attention des futurs participants qu'il ne s'agit pas d'une course de vitesse mais vraiment d'un rassemblement des propriétaires de voitures de la même marque.

Notre but est de nous réunir et de nous retrouver dans un cadre détendu et sympathique.

Inscrivez-vous dès maintenant chez votre agent officiel ou demandez des renseignements : Au 1er Rallye Austin Valais p.a Cartin SA - 48, av. de France - 1950 SION.

V-67-2

digestion facile

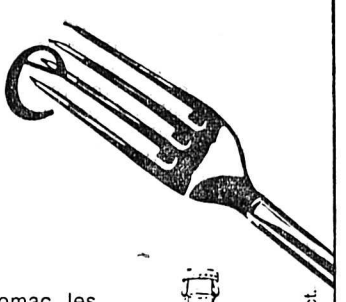

Vous ne connaîtrez plus les lourdeurs d'estomac, les ballonnements, les aigreurs, les somnolences qui sont la rançon d'une vie fatigante et la conséquence des digestions difficiles. N'attendez plus pour corriger ces troubles que votre système neuro-digestif soit compromis définitivement. Réagissez en buvant VICHY CELESTINS riche en bicarbonate de sodium et en substances minérales. VICHY CELESTINS vous garantit une meilleure régulation de vos fonctions digestives et favorise un parfait équilibre de votre nutrition. Pour cela prenez un grand verre de VICHY CELESTINS.

La bouteille: Fr. 1.35 net par caisse / verre 30 ct.

DIGESTION FACILE?

VICHY CELESTINS!

Eau minérale bicarbonatée sodique

VICHY - Saison thermale: 20 avril - 5 octobre 1967

LA SUPER 90 AUDI

Demandez un essai au

Garage Hediger Sion

Tél. (027) 4 43 85

Service après-vente assuré par personnel qualifié

P 368 S

A vendre légumes d'encavage 1er choix

CHOUX BLANCS - CHOUX ROUGES - CHOUX RAVES - RAVES	
BETTERAVES à salade	0,30 kg
CAROTTES NANTAISES	0,40 kg
POIREAUX avec racines	0,50 kg
CELERIS et OIGNONS	0,70 kg

Exp. CFF dès 10 kg.

REMONDEULAZ ALBERT
1916 St-Pierre-de-Clages
Tél. (027) 8 73 27.

P 580 S

St-Maurice

HOTEL DES ALPES

SUPER LOTO

de la Société de Développement de St-Maurice

Dimanche 29 octobre 1967 à 16 heures

2 demi-porcs
2 montres Longines
1 appareil photo « Polaroïd »
1 électrophone
1 grill et four à raclette
1 caméra Super 8
1 poste radio avec tourne-disque
1 transistor
7 jambons
6 fromages
ainsi que de nombreux autres lots

Un voyage de 15 jours à Palma de Majorque

P 39519 S

Incursion dans une vie privée

Il vous est sans doute arrivé de recevoir la visite d'enquêteurs agissant pour le compte de fabricants ou de groupements économiques. Leurs questions, nombreuses, sont pour vous autant d'occasions de manifester votre légitime droit de vote de consommateur.

Savez-vous que vos renseignements sont précieux? Soigneusement assemblés, ils forment le «puzzle» de vos opinions, de votre manière de vivre ou de vos désirs. Ainsi contribuez-vous à la fabrication de nouveaux produits, dont vous avez,

inconsciemment peut-être, soulevé la nécessité.
Votre journal, lui aussi, souhaiterait mieux vous connaître pour mieux vous servir, que ce soit en informations, en matière divertissante ou en nouvelles du marché.
Les fabricants, tous les fabricants et les commerçants qui offrent leurs produits dans les colonnes des journaux, ont besoin de savoir par quel journal ils peuvent vous atteindre.
La Suisse compte environ 6000 journaux, périodiques et autres publications. Dans ce riche éventail, l'annonceur peut cependant trouver, de façon assez précise, le chemin du lecteur.

Solution avantageuse pour chacun: pour le fabricant, dont la publicité atteint efficacement son but et pour le consommateur, ainsi renseigné sur les produits qui l'intéressent tout particulièrement.
Lisez-vous volontiers les annonces de votre journal? Nous n'en doutons pas.
D'ailleurs, la grande majorité des Suisses — 82% — estime que les annonces rendent le journal plus vivant, plus intéressant et qu'un journal sans annonces n'est plus un vrai journal.

L'annonce,
reflet vivant du marché

25 ANS ECOLE SUPERIEURE RIGIHOF

Klusstrasse 44, 8032 Zürich - Tél. (051) 53 53 60

Cours rapides d'allemand

1 - 6 mois (diplôme) - Langue allemande avec des branches commerciales (diplôme - 2-3 semestres) - Entrée toutes les semaines.
Diplôme commercial en allemand. Préparation à la maturité (tous les types). Home pour élèves internes.
Situation magnifique. Prospectus gratuit.

Le Sinaï est moins loin de la Suisse que vous ne le pensez!

Le conflit du Moyen-Orient est une preuve flagrante: tant qu'il y aura des dictateurs, des vociférateurs de micro, des illettrés sans informations ou des mégalomanes, une armée pour un petit pays s'avère indispensable. Où en serait le petit Etat d'Israël si son armée n'avait pas été efficace et organisée?
Pour la Suisse, le danger qui paraît lointain peut éclater demain. Le maintien d'une défense militaire efficace, c'est une question de vie ou de mort. Mais justement la gravité du problème ne doit pas faire oublier que dans notre armée tout n'est pas parfait. Tout d'abord l'esprit qui y règne doit tendre vers une amélioration des relations humaines et une meilleure utilisation des compétences même pour la recrue. Et surtout toute défense militaire devient sans objet, si elle ne se complète pas par une économie forte, un désir d'indépendance commun à tous les Suisses et une protection des civils bien organisée.
Si vous me posez la question: Je vote pour les radicaux au Conseil National. On peut compter sur eux pour donner leur appui à une forte défense du pays dans tous les domaines.

Parti radical: des hommes capables

SERVICE AEG

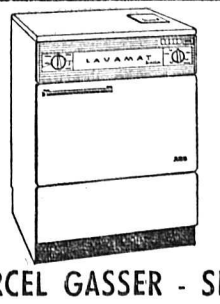

MARCEL GASSER - SION

Tél. (027) 2 80 29

P 930 S

Skis testés et certifiés «toutes neiges» par des moniteurs valaisans

skiez sur VALAISKI*

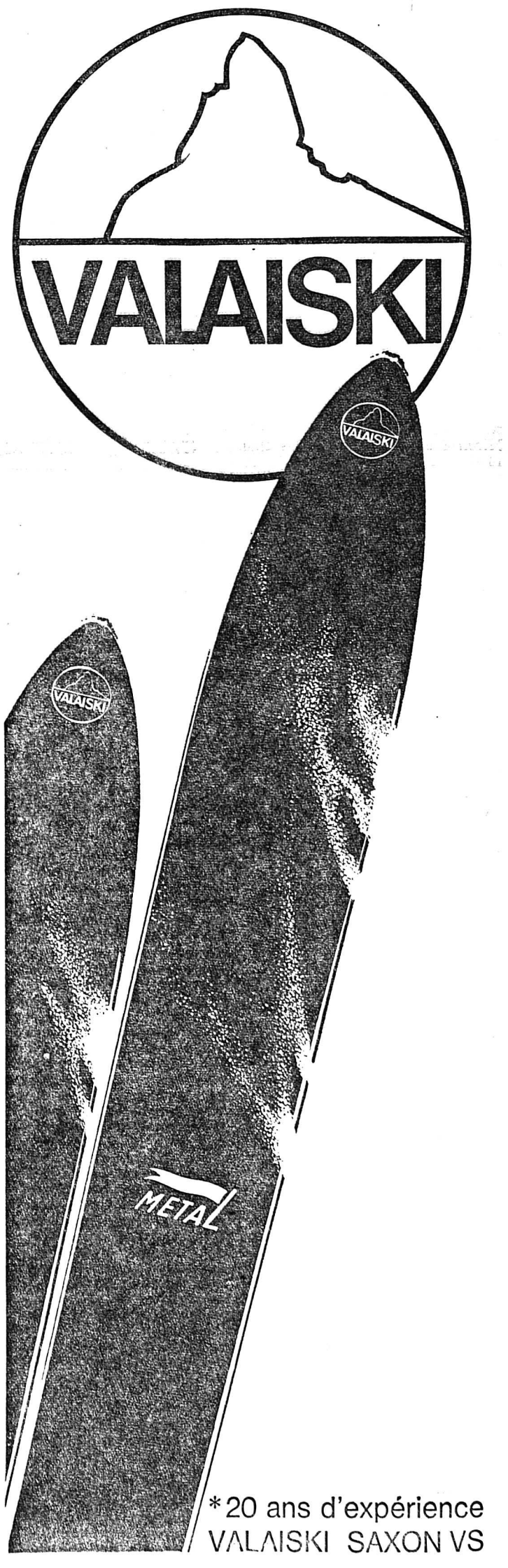

*20 ans d'expérience
VALAISKI SAXON VS

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.

Clinique Ste-Claire. — Heures des visites aux malades : de 13 h à 16 h et de 19 h à 19 h 30 tous les jours Il est demandé de ne pas amener les enfants en visite chez les malades en maternité et en pédiatrie

Prière de respecter les signaux d'interdiction de circuler et de stationner aux abords de la clinique afin d'assurer le repos des malades

Hôpital d'arrondissement. — Visites aux malades de 13 h à 16 h 30

Château de Villa. — Exposition Olsommer, jusqu'au 12 novembre 1967.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeyer, tél. 2 16 59.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion. tél 2 43 01.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h., de 13 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Sainte-Elisabeth. — Toujours à disposition, Pouponnière valaisanne. tél. 2 15 76.

Hôpital régional. — Visites autorisées tous les jours de 13 h. à 16 h.

Dépannage de service. — Michel Sierro. tél 2 59 59 - 2 54 63.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Service de dépannage permanent, pannes sur route. — Bernard Loutan, tél. 2 26 19.

Carrefour des Arts. — Hans Gerber, jusqu'au 10 novembre.

Théâtre. — Mardi 24 octobre 1967, à 20 h. 30, le célèbre quatuor Smetana, de Prague, interprétera des œuvres de Janacek et Beethoven. Location Hallenbarter et Cie, musique, rue des Remparts, Sion, tél. 2 10 63.

Dimanche 29 octobre, dès 16 heures, à la Matze, **grand loto** organisé par l'Harmonie municipale de Sion.

PROGRAMME DE LA PATINOIRE ET DU HC SION

Mardi 24 octobre

Patinage public
17.30 Club de patinage
20.30 Patinage public

Cabaret-Dancing de la Matze. Sion — Orchestre Aldo et ses Baronets En attraction tous les soirs : Ludovic Mercier. fantaisiste imitateur

Baby sitting — Pour tous renseignements s'adresser à Mme Alex Théler. Petit-Chasseur. Sion, tél. 2 14 84.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. tél 2 26 05

Galerie « Art Libre » : du 30 septembre au 30 novembre, exposition Jean-Claude Rouiller Ouverture de 20 à 22 heures Le samedi toute la journée.

Patinoire. — Mardi 24 octobre, 9 h. patinage ; 13 h. 30 patinage ; 19 h. entraînement H.C. Martigny 1re équipe ; 20 h. 30 patinage.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard tél (025) 3 62 17.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 66 67 - 3 62 21 ou encore 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Nouvelle, tél. 4 23 02.

Médecin de service. — Les dimanches. jeudis et jours fériés. tél 4 11 92

Ambulance. — Louis Clerc, tél 4 20 22. En cas d'absence. s'adresser à la police municipale. tél 17

Coup d'œil sur le petit écran

En coproduction internationale, les télévisions de la Suisse romande, de l'ORTF et belge se sont mises d'accord pour porter à l'écran cinq œuvres de Ramuz.

Claude Goretta a réalisé « Jean-Luc persécuté », Jean-Claude Diserens « Le garçon savoyard », Pierre Cardinal « La grande peur dans la montagne ». Les Belges vont nous présenter prochainement « Aline ».

Dimanche soir, nous avons vu « La beauté sur la terre » dans une réalisation de Pierre Cardinal.

C'est l'histoire d'une fille d'un parent du Vaudois Milliquet que l'on fait venir d'Amérique, peu importe l'endroit. Juliette est mal accueillie par Mme Milliquet. La beauté de cette fille jette le trouble au village. Les hommes ont la tête qui tourne. Ils perdent le contrôle d'eux-mêmes et l'un d'eux se manifeste avec toute la violence d'une brute primaire.

Le vieux pêcheur, nommé Rouge, prend pitié de la jeune fille jetée hors de la maison des Milliquet. Rouge pense que Juliette trouve chez lui la paix, le calme, la tranquillité dont elle a besoin. Il se met en quatre pour lui faire plaisir et veut l'adopter. Mais Juliette ne songe qu'à fuir. Elle se prend d'amitié pour l'accordéoniste bossu parce qu'il est laid et mal vu lui aussi.

— Il n'y a point de place ici pour la beauté et la laideur, dit le bossu.

— Ici, on va devant soi tant qu'on veut. Nous on est de l'eau, pas pareil à ceux de la terre, dit le pêcheur.

Sur la terre, il n'y a que jalousie, envie, méchanceté. Deux mondes en présence. Et, pour la poésie, l'eau, le ciel, les oiseaux, le décor du lac et de ses rives embroussaillées.

Poésie bien rendue par de belles images, parfois même émouvantes.

Mais le reste. Qu'a-t-on fait du roman de Ramuz ? Où est Ramuz ?

Pierre Cardinal a certainement lu le roman, une fois. Et puis, il l'a mis de côté, libre ainsi d'écrire un scénario signé Pierre Cardinal, car, en définitive, Ramuz est si totalement absent de ce film qu'il ne reste plus que Pierre Cardinal. Et, alors, il aurait pu créer n'importe quoi avec « La beauté sur la terre », le thème étant assez large pour être exploité de cent manières. On a donc vu celle de Pierre Cardinal et rien d'autre. Si on a voulu nous montrer du Ramuz, c'est un faux Ramuz, un Ramuz massacré, assassiné, asphyxié, pourfendu.

Les personnages jouaient faux. Cela étant, ils nous mettaient mal à l'aise, tous tant qu'ils sont dans ce film, y compris Juliette dépourvue de sensibilité et de flamme intérieure. On a trop insisté sur un genre de violence exacerbée allant jusqu'aux confins du grotesque. Il est vrai qu'il est extrêmement difficile de porter les œuvres de Ramuz à l'écran si l'on ne s'entoure pas de conseillers choisis parmi ceux qui ont connu Ramuz de très près. Il eût mieux valu faire appel à quelqu'un de ce genre plutôt qu'à un conseiller pour les scènes de bagarre.

Disons donc clairement que ce film est loupé... en beauté. Les Belges feront-ils mieux avec « Aline » ? On veut bien l'espérer, encore qu'eux aussi soient très loin de Ramuz et qu'ils auront beaucoup de peine à s'imprégner des atmosphères ramuziennes et de la pensée de celui que l'on trahit presque à chaque coup, avec une désinvolture particulièrement détestable.

Gégé.

AUJOURD'HUI TV — TV — TV — TV

18.45 Bulletin de nouvelles

18.50 La Vie commence à minuit
Feuilleton (5).

19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.

19.30 Le Magazine

20.00 Téléjournal

20.20 Carrefour

20.35 Banco
Ce soir : Mme Hélène Bataillard, de Lausanne.
Sujet : Antoine de St-Exupéry.

21.10 Rivalités d'hommes
Hitler - Hindenbourg.

21.35 Un bon petit Jules
Un film interprété par Michel de Ré, Bernadette Laffont, etc.

22.25 Téléjournal

RADIO — RADIO — RADIO — RADIO — RA

Mardi 24 octobre

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous ; 6.15 Informations ; 7.15 Miroir-première ; 8.00, 9.00 Miroir-flash ; 9.05 La clé des chants ; 10.00, 11.00 Miroir-flash ; 11.05 Emission d'ensemble ; 12.00 Miroir-flash ; 12.05 Au carillon de midi ; 12.35 10... 20... 50... 100 ; 12.45 Informations ; 12.55 Extrême-Orient Express ; 13.05 Mardi les gars ; 13.15 Les nouveautés du disque ; 13.30 Musique sans paroles ; 14.00 Miroir-flash ; 14.05 Sur vos deux oreilles ; 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes ; 15.00 Miroir-flash ; 15.05 Concert chez soi ; 16.00 Miroir-flash ; 16.05 Le rendez-vous de seize heures ; 17.00 Miroir-flash ; 17.05 Bonjour les enfants ; 17.30 Jeunesse-Club ; 18.00 Informations ; 18.10 Le micro dans la vie ; 18.45 Sports ; 19.00 Le miroir du monde ; 19.30 Bonsoir les enfants ; 19.35 Disc-O-Matic ; 20.00 Magazine 67 ; 21.15 Atalante ; 22.30 Informations ; 22.35 La tribune internationale des journalistes; 23.00 Prélude à la nuit ; 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

12.00 Midi-musique ; 18.00 Jeunesse-Club ; 19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Concert symphonique en multiplex ; 22.00 Le Quatuor instrumental Maxence Larrieu ; 22.30 Anthologie du jazz ;

BEROMUNSTER

Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 23.15.

6.20 Réveil en musique ; 6.50 Pour un jour nouveau ; 7.10 Musique légère ; 7.25 Pour les ménagères ; 7.30 Pour les automobilistes; 9.30 Pages de Nussio; 9.05 Fantaisie sur le monde musical ; 10.05 Orchestre de Chambre de Lausanne ; 11.05 Emission d'ensemble ; 12.00 Orch. Raymond Lefèvre ; 12.30 Informations ; 12.40 Commentaires ; 13.00 Le Radio-Orchestre ; 13.30 Pages pour piano ; 14.00 Magazine féminin ; 14.30 Deux cycles de chants ; 15.05 Accordéon ; 15.30 Une histoire à l'ancienne mode ; 16.05 Orchestre de la Suisse romande ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Informations ; 18.20 Disques ; 19.00 Sports ; 19.15 Inf. Echos du temps ; 20.00 Concert sur demande ; 20.35 Notre boîte aux lettres ; 21.15 Jubilé, comédie policière ; 22.15 Informations ; 22.30-23.15 M. Plattner et l'Orch. récréatif de Beromunster.

Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle

BIENNE — L'assemblée générale de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle a siégé à Berne sous la présidence de M. Stucki, conseiller aux Etats, en présence de 180 délégués. L'assemblée a approuvé un projet tendant à créer un cours spécial pour l'instruction des cadres spécialisés dans ladite orientation. Ce cours durera trois ans.

Feuille d'Avis du Valais

Sion ✆ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42
Compte de chèques postaux 19-5111
Impression : GESSLER S.A., SION

ADMINISTRATION - RÉDACTION :
Pré Fleuri 11
Rédaction de Martigny :
✆ (026) 2 18 35.

Organe officiel de l'association valaisanne de football et d'athlétisme.

TARIF DES ABONNEMENTS :
1 mois : Fr. 4.50 6 mois : Fr. 24.—
3 mois : Fr. 13.— 1 an : Fr. 45.—

Pour l'étranger, demander nos conditions.

Prix du numéro : 30 ct.

Régie des annonces : Publicitas S.A.
Sion : Av. du Midi 8 ✆ (027) 2 44 22
Brigue : ✆ (028) 3 12 83
Martigny : ✆ (026) 2 10 48

TARIF DE LA PUBLICITÉ :
Annonces : 18 ct. le mm.
Avis mortuaires : 45 ct. le mm.
Réclames : 65 ct. le mm.

Tirage contrôlé : 13355 exemplaires.

Rédacteur en chef responsable : MAURICE METRAL

Augmentation massive des cotisations à la Caisse-maladie « Helvétia »

LUCERNE — A l'instar d'autres caisses-maladie, la caisse Helvétia, dont le siège est à Zurich, et qui est actuellement la compagnie la plus grande de celles reconnues par la Confédération, s'est vue contrainte de fixer des augmentations des cotisations des membres. Cette mesure a été prise dimanche à Lucerne, lors de la 67e assemblée générale de la Caisse Helvétia.

L'an prochain, grâce à ces augmentations, 14 millions de francs de recettes nouvelles viendront alimenter la caisse.

● FEHRALTDORF — M. Atienza Gamero, né en 1929, de nationalité espagnole, s'est jeté contre une voiture, samedi après-midi, entre Volkestwil et Lehraltdorf, dans le canton de Zurich. Il a été tué sur le coup.

votez

MENACE CONTRE LES SALAIRES

Le coût de la vie augmente. Les milieux patronaux savent que les organisations syndicales exigeront la compensation du renchérissement, et en plus une augmentation normale du salaire réel.

Ces revendications légitimes, ils les trouvent aujourd'hui abusives. La Banque nationale, les dirigeants de l'économie se mettent à contester l'adaptation des salaires au coût de la vie. Ils aimeraient demander aux salariés et à eux seuls de faire les frais de la lutte contre l'inflation.

Ceux qui veulent rogner sur les salaires ne votent pas « socialistes ». Pour les contrer

VOTEZ SOCIALISTE

P 4933 Z

socialiste

Sion - Arlequin

Mardi 24 octobre
2e semaine du grand succès
LA BIBLE
L'événement clé de la saison. Les images les plus surprenantes qu'on n'ai jamais vues au cinéma.
Faveurs suspendues prix des places imposés 3.50, 4.50, 5.50.
Parlé français Scope couleurs
16 ans révolus.

Sion - Lux

Du mardi 24 au dimanche 29 octobre
UN MEDECIN CONSTATE
tout ce que doit savoir une femme moderne.
Partout un succès triomphal.
Parlé français - 18 ans révolus

Sion - Capitole

Mardi 24 octobre
RELACHE

Martigny - Etoile

Aujourd'hui : RELACHE
Dès mercredi 25 - 16 ans rév.
Sophia Loren et Peter Finch dans
JUDITH

Martigny - Corso

Mardi 24 - 16 ans rév.
Dernière séance du film d'espionnage
BAGARRE A BAGDAD POUR X 27
Dès mercredi 25 - 18 ans rév.
Dans l'enfer de Macao !...
LES CORROMPUS

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi, dimanche :
L'INVASION SECRETE

Saxon - Rex

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 26 - 16 ans révolus
BAGARRE A BAGDAD POUR X 27
Vendredi et dimanche - 16 ans rév.
ROGER LA HONTE

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Mercredi 25 - 16 ans révolus.
BAGARRE A BAGDAD POUR X 27
Dès vendredi 27 - 18 ans rév.
LE TIGRE
SE PARFUME A LA DYNAMITE

Riddes - L'Abeille

Ce soir :
RELACHE

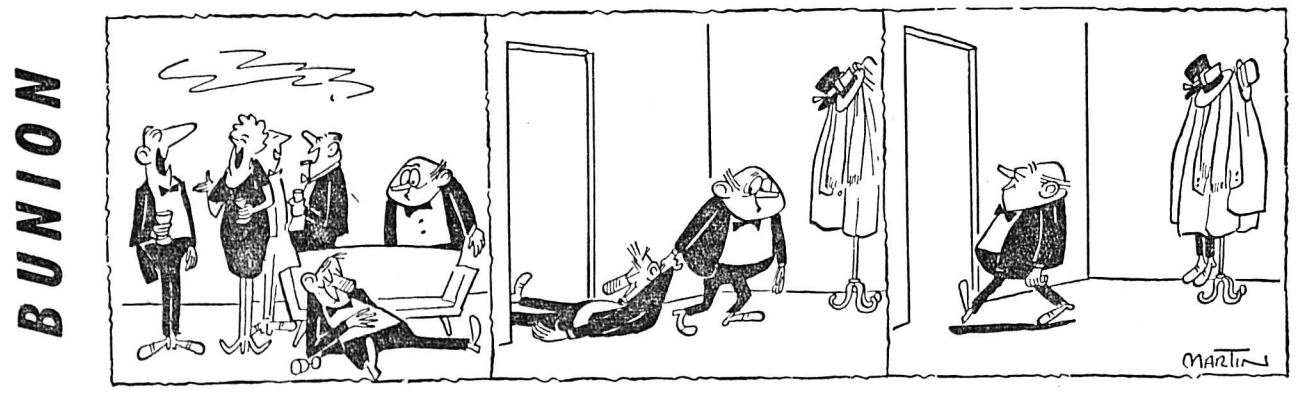

pour les assurances incendie vol, eaux, glaces

MOBILIÈRE SUISSE
agence générale de Sion
W. Wydenkeller

THE WINNER...

...ce sont les pulls actuels. Cashmere-look (avec angora), moelleux.
Teintes tendres – broderies séduisantes.

Pull 25.90 Cardigan 35.-

NATURELLEMENT à la PORTE NEUVE S.A. SION

Belles occasions

A VENDRE

Beau buffet et table à rallonges sculptés style Saas-Fee. Escabeaux. Grand choix de beaux meubles de styles

ANTIQUITES

Collection importante de meubles valaisans et d'autres provenances

Prix les plus raisonnables

S'adresser MAISON J. ALBINI
sommet du Grand-Pont No 44
SION
Téléphone (027) 2 27 67
Mme R. Héritier

A vendre

1 tracteur Fiat

Mod. 415, 45 CV, mod. 1967 avec équipement compl. évent. av. remorque et pompe p. sulfatage.
Tél. (027) 2 78 18.
P 210 S

A vendre

VELO DE COURSE

état de neuf.
S'adresser **Claude Bruttin, 3941 Grône**
Tél. (027) 4 23 39 heures des repas.
P 39500 S

Manteaux enfants

1 an	22.90
2 ans	25.90
3 ans	29.50
4-6 ans	49.50
8 ans	55.-
10-12 ans	59.-

Constantin Fils S.A. Sion
P 69 S

A vendre

FIAT 1100

modèle 59, bon état
Fr. 600.—
Tél. (027) 2 24 73, (heures des repas).

A vendre

1 vache

fraîche vêlée, forte laitière.
Ecrire sous chiffre PB 18510 à Publicitas, 1951 SION.

A vendre

plantons de fraisiers

Charles Machiroux.
Fr. 8.— le cent.
Tél. (027) 2 64 10.
P 18508 S

Unique !

A vendre

LOT DE 10 DISQUES

Fr. 10.— le lot.
Adressez vos commandes à Disque **d'Or, Fully.**
Tél. (026) 5 33 32.
P 922 S

A vendre

bois de feu

sec,
par toutes quantités. Hêtre et chêne.
Robert SEPPEY - EUSEIGNE
Tél. (027) 4 82 42.
P 18511 S

Jeunes POULES

Bovans Hybrides 3, 4, 5 mois.
9 fr., 11 fr., 13 fr.
Livraison à domicile chaque mercredi, dans le Bas-Valais.
Vieilles poules seront prises en paiement.
ZEN-GAFFINEN, à Noës.
Tél. (027) 5 10 89.
P 555 S

A vendre

pressoirs et tonneaux à vin

ronds et ovales à partir de 15 litres.
S'adresser **ANDRE VERGERES, Conthey-Place.**
Tél. (027) 8 15 39.
P 38535 S

A LOUER A SION à monsieur

chambre meublée

indépendante, confort.
Tél. (027) 2 42 33.
P 39524 S

A vendre à Pont-de-la-Morge/Sion

1 appartement

3 ½ pièces
1 KIOSQUE et 3 GARAGES
Prix global
Fr. 125 000.—.
Renseignements :
Agence A. Schmidt, av. de France 13, SION.
Tél. (027) 2 80 14 le matin.
P 18430 S

A vendre, de particulier superbe

coupé Alfa Romeo

Giulia 1600 Sprint, 1963. Couleur spéciale métallisée, pneus à neige neufs, housse. Un seul propriétaire.
Faire offres écrites sous chiffre PB 39525 à Publicitas, 1951 Sion

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

A louer à Sion, bât. Eden-Scex

appartement moderne de 2 pièces

tout confort.
Tél. (027) 2 12 22 - 2 56 75.
Ofa 331 L

A louer dans le bâtiment « Café de Paris » place de la Gare à Sion

un grand local

en sous-sol, pouvant convenir comme salle de danse, gymnastique, auto-école, dépôt, etc.
S'adresser à PLAZA SA, Rue du Rhône 50, Sion, tél. (027) 2 33 06.
P 39499 S

A REMETTRE D URGENCE

APPARTEMENT 3 PIECES et HALL avec CONCIERGERIE

Pour tous renseignements s'adresser
RÉGIE IMMOBILIÈRE Armand Favre
SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64
Ofa 06 050 13 L

A louer, dans immeuble administratif au centre de la ville de SION

bureaux

Faire offres écrites sous chiffre PB 39258 à Publicitas, 1951 Sion.

Vos gencives...

seront plus fermes et plus saines si votre dentifrice contient de la camomille Utilisez donc Trybol. dentifrice au fluor et à la camomille. Maintenant..

A vendre à Branson-Fully

1 MAISON D'HABITATION

avec deux belles caves voûtées pour carnotzets ;

1 GRANGE-ECURIE

transformable ;

1 VIGNE

de 1300 m2 en Fendant et Gamay.
Pour traiter, s'adresser à **l'Agence Agricole, Fully, tél. (026) 5 36 38.**
P 39539 S

VOS ARMOIRIES DE FAMILLE

peintes sur parchemin bois, verre, pour anniversaires, mariages, fêtes.
Recherches.
Voir vitrine rue des Remparts (Serv. ind.)
Créations pour sociétés.
Documentation importante
GASPARD LORETAN
Route de Lausanne 34 SION
(derrière le Garage Gschwend)
Tél. (027) 2 33 88 P 755 S

Le cinquantième anniversaire de la Révolution russe

En 1917, 15 millions de soldats étaient mobilisés en Russie tsariste. Mais l'armée russe, très mal équipée, subit défaite sur défaite. Cinq millions et demi de soldats étaient tués, blessés ou faits prisonniers. L'armée voulait la paix et le retour. Notre photo : des soldats russes quittent le front au début de 1917.

Dans toute l'Union Soviétique, le cinquantenaire de la Révolution d'octobre sera marqué par de grandes cérémonies. Par suite du décalage entre le calendrier grégorien et le calendrier russe, à Moscou la commémoration officielle se déroulera le 7 novembre de notre calendrier.

Au défilé des troupes et des engins modernes s'ajoutera un vol groupé des cosmonautes de l'U.R.S.S. Les plus fameux aviateurs des démocraties populaires participeront à la parade aérienne. Les réceptions politiques et diplomatiques, les fêtes militaires et populaires seront échelonnées sur plusieurs jours.

Directement ou indirectement, toutes les cérémonies seront dédiées à Lénine, grand artisan de la révolution. Les tributs de reconnaissance ne manqueront pas au mausolée de la place Rouge.

LA VIE AVENTUREUSE DE LENINE

Vladimir Ilitch Oulianov naquit à Simbirk (maintenant Oulianov) sur la Volga, le 10 avril 1870. Son père était directeur des écoles primaires, sa mère était la fille d'un médecin militaire. Après ses études à Simbirk, il s'inscrivit à la faculté de droit de Kazan, d'où il fut expulsé en 1891 pour ses idées subversives. Très jeune, il s'était rallié aux théories du philosophe allemand Karl Marx, auteur du « Capital » et fondateur de l'Internationale. Déjà son frère avait été exécuté, à vingt ans, pour avoir participé à un complot contre le tsar Alexandre III.

Clerc d'avoué à Saint-Pétersbourg, il ne rêvait que de révolution bien conçue. Après un bref séjour à Genève, en 1895, il fut arrêté à Saint-Pétersbourg. Ses quatorze mois de prison se terminèrent par une condamnation à trois ans d'exil en Sibérie. Libéré, il alla à Londres où, en avril 1905, il fut élu secrétaire général du parti par les délégués des comités révolutionnaires russes. Cependant le parti était divisé. Lénine groupait autour de lui les « bolcheviks » tandis que les partisans de Plekhanov, un des chefs du mouvement révolutionnaire réfugié en Suisse, étaient connus sous le nom de « mencheviks ».

Toute la Russie était en effervescence. La libération des serfs en 1861 avait provoqué dans les campagnes une détente mais les terroristes n'avaient pas cessé leurs attentats pour autant. La guerre russo-japonaise était impopulaire, donnait naissance à des manifestations. Le 8 janvier 1905, « Dimanche rouge », à Saint-Pétersbourg, le massacre de la foule aux abords du Palais d'hiver avait été suivi d'émeutes et de grèves. Après la signature de la paix, le tsar donna à la Russie une Constitution et la première Douma se réunit. Le mécontentement populaire ne fut pas apaisé par ces mesures plus libérales.

Poursuivant son travail dans l'ombre, Lénine retourna en Suisse, vécut à Paris de 1908 à 1912, partit pour Cracovie. La guerre de 1914 éclata. Mal organisées, mal équipées, mal ravitaillées, les armées russes pliaient devant les troupes allemandes et la révolte grondait parmi les ouvriers. Revenu à Zurich en mars 1917, Lénine sentait que son heure approchait.

Le 3 février 1917, Lénine retournait à St-Pétersbourg. Il y était reçu par de nombreuses délégations ouvrières, à leur tête, des gardes rouges. La reproduction d'une peinture montre Lénine, saluant des ouvriers, des soldats et des révolutionnaires, les appelant à la lutte pour la victoire de la révolution.

1917, ANNEE DECISIVE

D'après le calendrier grégorien, le 28 janvier une conférence interalliée se tenait à Saint-Pétersbourg. Au front, les désastres se succédaient. Le 8 mars, des grèves et des émeutes commencèrent et le 15, le tsar Nicolas II abdiquait en faveur de son frère, le grand-duc Michel. Le 21, le tsar était arrêté par les révolutionnaires avec la tsarine.

La Douma était dissoute, le prince Lvov prenait la tête du gouvernement provisoire, retrouvait quelque espoir lorsque les Etats-Unis déclaraient la guerre à l'Allemagne, le 6 avril. En juillet, le prince Lvov était remplacé par l'avocat Kerensky, socialiste modéré, qui proclama un « gouvernement du Salut de la Patrie et de la Révolution ». Quand Lénine avait estimé le moment venu de rentrer en Russie, le socialiste suisse Fritz Platten avait obtenu l'aide des autorités allemandes pour faciliter son retour et celui de ses « maximalistes ». Lénine était arrivé clandestinement à St-Pétersbourg le 16 avril et avait repris ses sourdes activités. Cependant, en juillet, sa tentative de coup d'Etat avorta.

Le 14 septembre, la République était proclamée en Russie, Kerensky avait démissionné après les victoires allemandes en Galicie et dans la Bukovine, mais il reprit le pouvoir, constitua un « gouvernement de coalition ». Beaucoup plus durs, Lénine et Trotsky poursuivaient leur travail clandestin pour faire triompher leur cause avec l'aide des travailleurs et des soldats ralliés à leurs idées.

LA REVOLUTION D'OCTOBRE

Des comités révolutionnaires étaient implantés dans les grandes villes, Trotsky avertit Lénine que tout était prêt pour la révolution. A Saint-Pétersbourg, elle éclata le 6 novembre (24 octobre du calendrier russe). Dès l'aube, les rues étaient pleines de tanks, de travailleurs armés, de soldats mutinés. Sans rencontrer de résistance, les gardes rouges occupèrent les établissements publics, les ponts, les gares, les centrales électriques. Le drapeau rouge fut hissé sur le Palais d'hiver et sur tous les édifices. Le lendemain, le deuxième congrès panrusse des soviets s'ouvrait à l'Institut Smolny.

La révolution s'étendit à Moscou, en grande partie fidèle au gouvernement provisoire. Sanglants, les combats de rues durèrent plusieurs jours, mais le 14 novembre, le Kremlin et toute la ville étaient aux mains des gardes rouges. Le lendemain, le Conseil des Commissaires du peuple proclama les droits des peuples de Russie, leur souveraineté et égalité, leur droit d'autodétermination.

Kerensky s'était enfui, Lénine et Trotsky s'installèrent au pouvoir. Le 23 novembre, ils proposèrent à l'Allemagne une paix séparée. Le traité de Brest-Litovsk signé plus tard par Lénine avec l'Allemagne devait donner au gouvernement soviétique des assises inébranlables.

Cependant, dans la République soviétique, la guerre civile n'était pas terminée. L'Armée Rouge avait à combattre l'Armée Blanche de Koltchak, de Dekinine, de Wrangel tandis que pour fuir massacres et déportations, les Blancs s'échappaient par toutes les frontières. Entre les tenants de l'ancien et du nouveau régime, la lutte continua jusqu'en 1921.

Rémy Aumont.

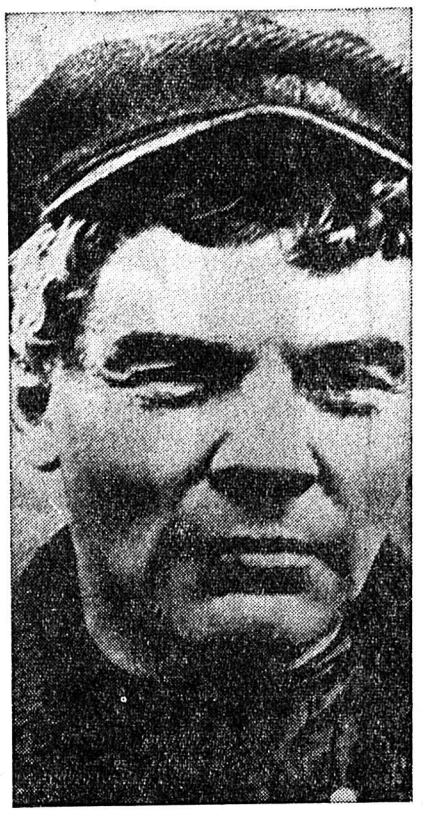

Ouvriers et régiments qui avaient participé aux démonstrations étaient désarmés par la contre-révolution. Le général Polovcev, de St-Pétersbourg, donnait l'ordre à ses soldats de fusiller Lénine. Celui-ci devant à nouveau se cacher dans l'illégalité, s'enfuit en Finlande — masqué, avec perruque (notre photo) — porteur de documents au nom de Ivanov. En octobre, il revenait à St-Pétersbourg comme chef de la Révolution d'octobre.

Une des nombreuses démonstrations d'ouvriers et de soldats au cours de la révolution de février à St-Pétersbourg. Le comité central du parti publiait un manifeste appelant à l'abolissement du tsarisme et à la formation d'un gouvernement provisoire. Sur l'affiche des manifestants, on lit : « Serrons les rangs pour garder la liberté ».

Détail d'un tableau figurant au Kremlin, qui nous montre Lénine prêchant la révolution.

SOUSCRIVEZ
A L'EMPRUNT

5 %

OBLIGATIONS DE
1000 ET 5000 FR.
à 100 % timbre compris

COUPON ANNUEL: 15 NOVEMBRE

du 24 au 30 octobre, à midi

BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE

Avis aux communes

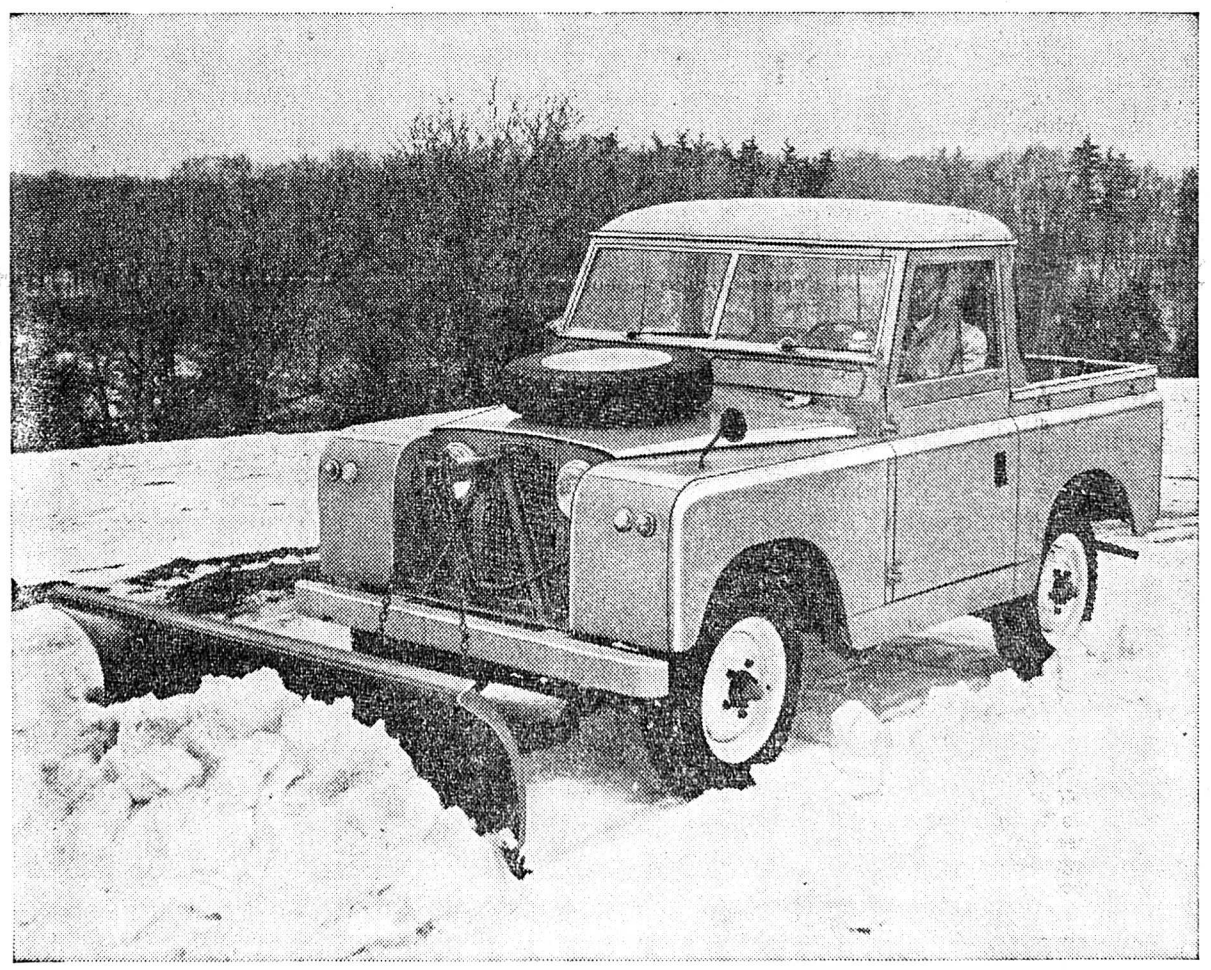

Le véhicule qui fait tout, partout !

Vous ne trouvez pas d'ouvriers. Vous n'arriverez pas à venir à bout de tous vos travaux. La **LAND-ROVER** vous tirera d'embarras. Vous l'utilisez du matin au soir.

Aucun autre véhicule ne vous rend des services aussi variés :

1. Pour ouvrir les routes enneigées, etc.
2. Pour l'entretien des routes.
3. Pour tracter tous genres de remorques (jusqu'à plus de 5 tonnes) dans n'importe quel terrain.
4. Pour le service de police.
5. Pour le service du feu.
6. Pour débarder des bois en forêt.
7. Pour transporter rapidement des hommes sur le lieu de travail, jusque dans les endroits inaccessibles à tout autre véhicule (7 à 12 places suivant les modèles).

La **LAND-ROVER** se rembourse très rapidement par les économies qu'elle permet de réaliser.

LAND-ROVER

le véhicule
à 4 roues motrices
le plus vendu
en Suisse

Demandez une démonstration sans engagements.

Importateur : H. BADAN & CIE - LAUSANNE

GARAGE DU NORD S.A. - SION - Tél. 2 34 44

Sous-agents :

Garage Transalpin . Martigny-Croix . Tél. (026) 2 28 24

Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77 - Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

P 1388 L

Du bon
du beau
à bon prix...

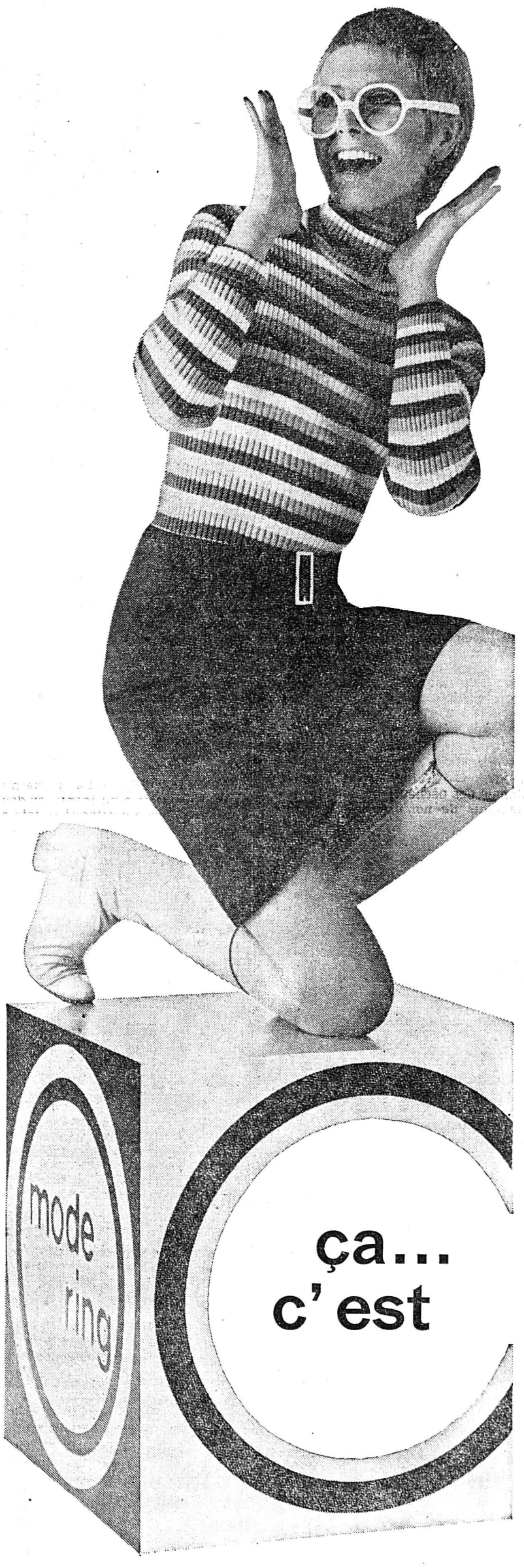

FEMINA

SION
Place du Midi

PREMIER MARCHE DE MODE EN VALAIS

A travers la Suisse

Engelberg : Le plus grand ensemble d'appartements à vendre

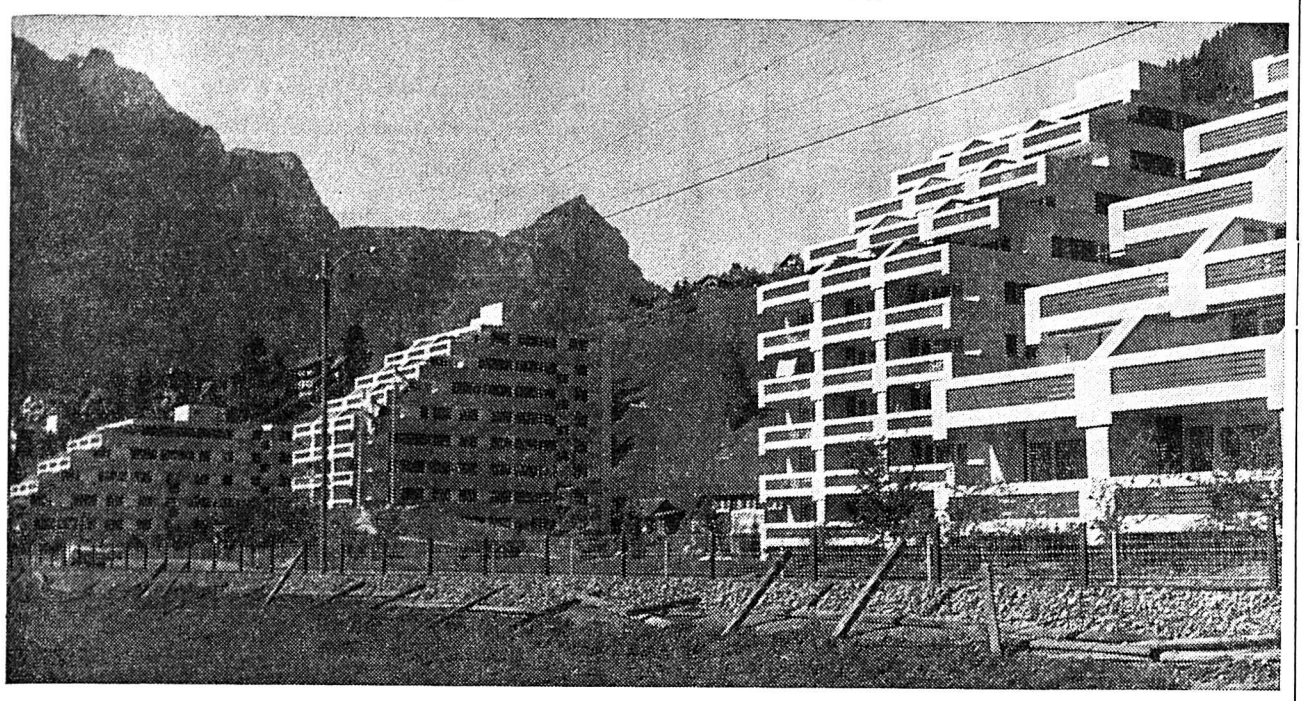

Le plus grand lot d'appartements à vendre construit dans une station de sport en Suisse est terminé. Il s'agit d'un ensemble de 150 appartements répartis dans quatre immeubles dont la forme a été choisie de façon que la plupart des appartements donnent sur une grande terrasse. Ces appartements sont meublés et sont équipés de tout le confort moderne. Voici une vue de cet ensemble : « le Sunnmatt ».

A propos d'un « scandale de la drogue »

FRIBOURG. — Un quotidien de Suisse alémanique, dont un correspondant avait été alerté par un ancien instituteur actuellement sans activité, avait publié lundi un article à sensation « révélant » un prétendu scandale de la drogue à l'Université de Fribourg, au moyen de stupéfiants sous forme de sachets de graines.

Il s'agissait en réalité de graines... de liseron, plante qui n'est pas cataloguée comme stupéfiant et à laquelle la pharmacopée suisse ne donne pas d'autre « vertu » que d'être un purgatif. Ces graines avaient été achetées en quantités anormales chez un grainier de la ville.

La police a précisé que s'il n'y a pas de stupéfiants dans cette affaire et si les graines de liseron achetées ne représentent qu'un total d'une vingtaine de sachets, l'Université non plus n'est pas en cause. Les dénonciateurs de ce prétendu scandale, qui ne sont pas des universitaires, n'ont pas été en mesure de donner un seul nom d'étudiant immatriculé à l'Université qui aurait acheté des graines de liseron.

Pêcheurs suisses unis

BERNE. — Invités par la Société cantonale des pêcheurs bernois, les représentants de nombreuses organisations cantonales et régionales de pêcheurs de toute la Suisse se sont réunis pendant ce week-end à Berne pour préparer la création d'une organisation centrale et représentative de tous les pêcheurs. Les actuelles sociétés nationales et cantonales désirent unir leurs efforts pour assainir les eaux du pays et protéger les rives des lacs et des rivières contre un excès de construction.

Conférence publique

FULLY (Tr). — Samedi soir, une conférence publique était donnée au Collège de Fully, relative aux élections fédérales. Une centaine de citoyens ont suivi avec attention les exposés des représentants du Mouvement social indépendant MM. Paul Berthousoz, Etienne Perrier, Gérard Perraudin et le M. Charles Dellberg. Les orateurs étaient présentés par M. Marcellin Roduit, suppléant député social indépendant.

Policier attaqué

SCHAFFHOUSE. — La gendarmerie schaffhousoise a pu identifier deux hommes qui avaient attaqué et jeté au sol un policier à Thayngen. Ces deux individus, un homme de 44 ans et son fils âgé de 21 ans, voulaient se venger du policier. En pleine nuit, ils l'alertèrent en prétendant qu'une bagarre avait éclaté entre des Suisses et des Italiens. Puis ils lui tendirent une embuscade. Quand le policier arriva sur les lieux et constata qu'il n'y avait pas de bagarre, il invita les deux hommes à le suivre. C'est alors que ces derniers se jetèrent sur lui, puis prirent la fuite.

L'influence de la pleine lune...

GLARIS. — Un grand domaine agricole de Glaris a été la proie des flammes dans la nuit de vendredi à samedi. L'enquête a établi qu'il s'agissait d'un nouvel incendie criminel, le onzième du genre. Fait curieux, le mystérieux pyromane a toujours opéré les nuits de pleine lune.

L'information du bâtiment

BALE. — Après de nombreuses recherches et analyses en Suisse et en Europe, les efforts de concentration dans le domaine de la documentation suisse du bâtiment ont été couronnés de succès. Une « S. A. » pour la documentation et l'information du bâtiment s'est fondée à Bâle ces jours-ci sous la présidence de M. A. Zubler, et au capital-action de 150 000 francs.

Cette nouvelle société éditera pour la Fédération des architectes suisses, « FAS » et la Société suisse des ingénieurs et des architectes, « SIA », le Catalogue suisse de la Construction, le Catalogue suisse du Génie civil et le Catalogue suisse des Machines pour Entrepreneurs, sous la forme moderne des feuilles volantes qui parviendront aux spécialistes du bâtiment par envois mensuels.

La révision totale de la Constitution

BERNE. — Le groupe de travail chargé de l'étude de la révision totale de la Constitution fédérale a tenu sa troisième séance au Gurten, près de Berne, du 19 au 21 octobre, sous la présidence de M. Wahlen, ancien conseiller fédéral.

Le groupe a procédé à une mise à jour de la documentation qui sera fournie prochainement aux institutions invitées à collaborer à sa tâche et a examiné d'une manière approfondie une série de questions fondamentales.

■ LUGANO — Pour la première fois au Tessin, le diplôme fédéral de maîtrise a été remis à 33 voyageurs et agents de commerce, qui ont suivi le premier cours organisé dans le canton et passé avec succès les examens fédéraux.

A travers le Haut-Valais

Incendie dans la vallée de Conches

FIESCH. — Un incendie qui a causé pour plusieurs milliers de francs de dégâts dus au feu et à l'eau a éclaté dans une maison de deux étages située au village conchard de Biel, au-dessus de Brigue. L'immeuble appartient à la famille Joseph Guntern.

Les pompiers et les premiers volontaires arrivés en pleine nuit sur les lieux réussirent à arracher aux flammes une partie des meubles et effets personnels des deux familles habitant dans le bâtiment.

Beau succès de la marche commémorative de Viège organisée par la Sté Lebensreform

VIEGE (Er) — La marche commémorative du dernier week-end a connu un magnifique succès. Placée sous le signe du poète Rilke et grâce au temps exceptionnel dont nous avons été gratifiés, les participants se sont présentés par centaines au poste de contrôle de Rarogne.

Au total 900 personnes ont, par le chemin des écoliers, effectué le parcours reliant Rarogne à Viège via Ausserberg et Eggerberg.

Nombreuse fut la cohorte venant de la partie française du canton, témoignant ainsi de réelle formule d'encouragement pour les organisateurs. Nous avons même eu en outre un groupe de 10 personnes qui s'était déplacé tout spécialement de Lausanne.

Relevons en passant que certains participants furent applaudis à leur arrivée à Viège. Nous pensons à M. Paul Holzer, de Glis, aveugle, qui effectua le parcours en compagnie de son chien, de même que M. Jacob Ghezzi qui, malgré ses 80 ans, nous donna un bel exemple de volonté. Quant au benjamin de la journée, haut de deux pieds et âgé de deux ans et quatre mois, il dut tout de même s'en remettre à l'aide paternelle pour effectuer une partie du parcours.

Autrement dit un grand succès à l'actif de cette marche commémorative dont les organisateurs ont déjà retenu une nouvelle date au mois de mai de l'année prochaine.

Bon anniversaire, M. Augsburger

NATERS (Sp). — M. Adolphe Augsburger, propriétaire du Moulin du Haut-Valais à Naters, fêtera demain ses 80 ans. L'octogénaire, qui est le beau-père de M. Hermann Bodenmann, candidat au Conseil des Etats, a créé son entreprise voilà 53 ans déjà. Travailleur infatigable, il a œuvré sans relâche au service de l'économie haut-valaisanne. M. Augsburger célébrera malheureusement son jubilé à l'hôpital de Viège, car il a été la victime malheureuse d'une chute en son appartement. Il souffre d'une double fracture de la jambe. Tous nos vœux l'accompagnent pour une prompte guérison et un heureux anniversaire.

Chemins de fer de montagne haut-valaisans

Les chemins de fer de montagne haut-valaisans sont constitués par les sociétés de chemins de fer Furka - Oberalp (FO), Brigue - Viège - Zermatt (BVZ) et du Gornergrat (GG), ces trois entreprises de transport publiques et indépendantes étant distinctes juridiquement et financièrement.

Le FO et le BVZ exploitent en plus des entreprises de transport sur route concessionnées (autocar), le GG est complété par le téléphérique (GS) qui, le plus haut en Suisse, conduit au Stockhorn et au skilift « Triftji ».

Ces trois entreprises ferroviaires et leurs services annexés occupent environ 500 employés, ce chiffre représente un facteur économique non négligeable pour le Haut-Valais.

L'exploitation du FO se trouve entre les mains du directeur Stéphane Zehnder, celle du BVZ-GG (GS) est assurée par le directeur Aimé Binz, ing. dipl. EPF.

Les Chemins de fer de montagne haut-valaisans ont ouvert au tourisme les régions desservies. Des contrées considérées auparavant comme réservées à l'alpinisme sont devenues des lieux de séjour pour estivants et des places de sports d'hiver. La diversité du charme de ces dernières dessservies par ces trois entreprises de transport public, l'état primitif et naturel dans lequel y est restée la nature, en font un point d'attraction par excellence pour le tourisme.

(g)

Assemblée générale de la Caisse-maladie

BRIGUE. (vo) — Dans le nouveau centre de vacances de Fiesch s'est tenue samedi l'assemblée de la Caisse-maladie chrétienne sociale du Haut-Valais.

Le président, M. Edmond Hildbrand, chef du service social cantonal, ouvre l'assemblée en saluant en particulier le conseiller aux Etats Guntern, ainsi que l'ancien conseiller Schmidt.

Dans son rapport présidentiel il souligna la situation difficile des caisses-maladie causée par l'augmentation excessive des tarifs et des prêts. C'est dans le même sens que l'administrateur de la caisse, M. Haenni prit la parole en regrettant que l'Etat du Valais ne puisse plus allouer des subventions aux caisses-maladie depuis le 1er janvier 1966. Cette situation difficile ne saurait durer, les caisses ne pourront plus à la longue supporter l'enchérissement.

Relevons encore dans le rapport, que la Caisse compte aujourd'hui plus de 10 000 membres.

CHARLES EXBRAYAT

NE VOUS FÂCHEZ PAS IMOGÈNE !

— Ce ne serait pas la première fois, Miss McCarthery, que le mensonge prendrait le masque de la tendresse. Mais vous êtes mieux placée que moi pour établir votre opinion et j'ai toute confiance en votre bon sens. En tout cas, voici ce que j'ai pu faire pour vous aider discrètement. A la poste, j'ai un homme à moi qui examine tout envoi un peu volumineux. C'est un spécialiste capable de défaire et refaire un paquet, de décacheter et de refermer une enveloppe en un temps record. Donc, peu de chance que les documents quittent Callander par une voie officielle sans que nous mettions la main dessus. Vous me pardonnerez, Miss McCarthery, mais j'ai donné des ordres pour que MMr. Lyndsay et Flootypol soient surveillés. En mon absence, Edimbourg serait averti si l'un de ces messieurs prenait le train ou la route et agirait en conséquence.

— Merci, monsieur. Soyez assuré que je vais examiner les choses de très près, toutefois, je suis convaincue qu'en ce qui concerne Andrew, vos soupçons son injustifiés.

— C'était une simple mise en garde, Miss...

Quoiqu'elle s'en défendît, Imogène avait été troublée par les remarques de son hôte. Son cœur ne pouvait admettre une trahison possible d'Andrew Lyndsay. On ne croit qu'à ce qu'on veut bien croire. Mais Miss McCarthery possédait assez de courage pour ne pas reculer devant n'importe quelle vérité et elle se promit de pousser plus avant son enquête du côté d'Andrew.

Pour regagner sa demeure, Miss McCarthery devait traverser Callander dans toute sa longueur. Elle atteignait le centre du bourg lorsqu'elle prit conscience que les passants se retournaient sur elle, chuchotaient entre eux, en un mot, elle était l'objet d'une attention générale. Ignorant si elle devait se féliciter de cette publicité, elle résolut d'aller acheter des flocons d'avoine, non pas qu'elle en eût tellement besoin, mais l'épicerie tenue par Elisabeth McGrew et son mari William s'imposait comme le seul endroit où l'on pouvait être certain d'apprendre tout ce qui se passait à Callander.

L'entrée d'Imogène dans l'épicerie créa une sensation profonde. Elisabeth McGrew, en train de peser des haricots pour Mrs. Plury, fut si troublée qu'elle lui mit cent grammes de trop sans les lui compter. William McGrew, qui montrait des bas à Mrs. Frazer, n'écouta plus ce que lui racontait cette dernière et la vieille Mrs. Sharpe qui essayait — selon une habitude remontant à plus d'un demi-siècle — de chiper un bonbon, oublia sa gourmandise pour s'écrier :

— Imogène McCarthery !

Cette exclamation fut comme un signal et Imogène, sollicitée de toutes parts, ne savait plus à qui répondre. Elisabeth McGrew dut rappeler d'une voix sèche qu'elle se trouvait chez elle et qu'on voulût bien prendre ce fait en considération pour lui laisser l'initiative des opérations. Matées, les clientes se turent et abandonnèrent la nouvelle arrivée que Mrs. McGrew entreprit aussitôt :

— Miss McCarthery, je suis bien heureuse de vous voir depuis que j'ai appris avec quel sang-froid vous vous êtes tirée d'un mauvais pas, hier, au **Cygne Noir.** Tyler nous a dit que vous l'aviez tué d'une seule balle !

— Elle suffisait, madame McGrew... C'était le pistolet de papa...

La vieille Mrs. Sharpe ne put contenir plus longtemps son enthousiasme :

— Si le cher capitaine vivait encore, il serait fier de vous, Imogène McCarthery !

Mrs. Frazer renchérit :

— Vous avez montré à cet espion qu'il valait mieux ne pas s'attaquer à une fille des Highlands.

Imogène buvait du lait. L'épicière revint à la charge :

— Miss McCarthery, si vous nous racontiez comment cela s'est passé ?

Imogène se fit prier juste ce qu'il fallait avant de se lancer dans le récit de son aventure que, spontanément, elle enjoliva de telle façon qu'elle s'apparentait aux exploits légendaires de Bob Roy et se hissait presque au niveau de la bataille de Bannockburn sur le plan de l'intérêt national. Les autres l'écoutaient, bouche bée, avec un brin de jalousie, cependant, de la part de Mrs. McGrew qui devinait son prestige et son autorité en péril. Quand elle eut terminé, William McGrew vint lui serrer chaleureusement la main en lui affirmant que, grâce à elle, Callander attirerait l'attention de tout le Royaume-Uni. Aigrement, Elisabeth pria son époux de ne pas profiter de la présence de Miss McCarthery pour fainéanter et de lui faire le plaisir de descendre à la cave pour en remonter quelques bouteilles de pétrole dont la provision en magasin s'amenuisait. William prit très mal la chose :

— Par Dieu, Elisabeth, ne pouvez-vous me laisser tranquille cinq minutes ?

— Je vous prie, d'abord, William McGrew, de me parler sur un autre ton devant la clientèle, ensuite de vous rappeler que ma mère ne m'a pas mise au monde et envoyée à l'école jusqu'à quinze ans pour entretenir un bon à rien !

Mrs. McGrew attaquait son mari par son point faible car tout Callander savait que si le ménage n'avait point d'enfant, la responsabilité en incombait à l'époux. Par leurs attitudes passionnées, les clientes témoignaient de leur intérêt : en plus du récit d'Imogène, elles assistaient à une scène de ménage ! Vaincu par cette tactique déloyale, William McGrew n'insista pas et se dirigea vers la trappe conduisant à la cave, mais avant de s'enfoncer dans les profondeurs, il tint à lancer une dernière flèche :

— Laissez-moi quand même vous dire, Elisabeth McGrew, que vous êtes une femme qui ne respecte pas son mari !

Et cette simple remarque, prononcée par un homme dont on ne voyait plus que le buste, prit une résonance shakespearienne. Elisabeth accusa nettement le coup et, pour détourner l'attention des commères, relança Imogène :

— Mis McCarthery, quelle impression cela fait-il de tuer un homme ?

Question maladroite car, le soir même, Mrs. Plury devait se répandre dans Callander en déclarant à qui voulait l'entendre que le ménage McGrew marchait très mal et que même Elisabeth McGrew cherchait des renseignements qui... que... enfin, bref, Mrs. Plury ne voulait encore accuser personne, mais si un jour un drame se produisait à l'épicerie, elle serait la dernière à en montrer de l'étonnement et qu'elle exposerait alors à la police ce qu'elle savait. Ainsi, sans qu'elle pût deviner pourquoi, cette pauvre Mrs. McGrew fut épiée de très près dans les jours qui suivirent par toute la population féminine de Callander. Tyler même reçut un avertissement anonyme à ce sujet et vint faire la morale à Elisabeth qui, ne comprenant pas à quel titre le constable se mêlait de son ménage, prit très mal l'affaire et se brouilla avec Samuel dont elle se fit un ennemi.

(à suivre)

5580.- à 9580.-

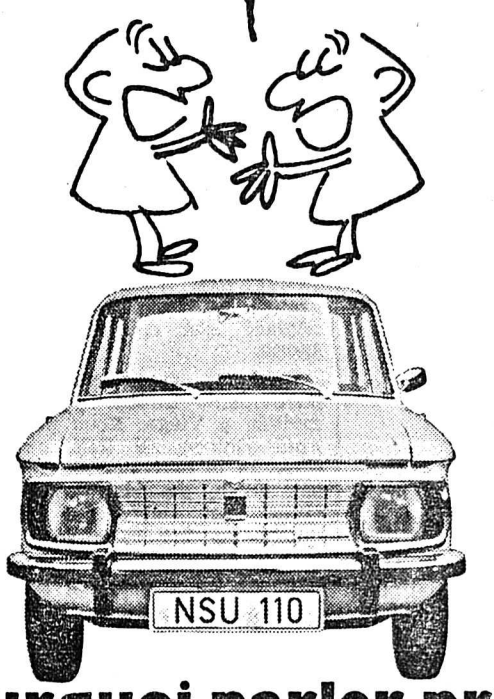

Pourquoi parler prix?

La sécurité n'a pas de prix.

La sécurité est faite de 3 conditions simultanées: **le freinage** (s'arrêter court et rectiligne!), **l'accélération** (doubler vite!) et **la tenue sur toutes les routes** (rouler détendu!). Les trois conditions qui sont justement les 3 points forts de NSU! La NSU vous communique un sentiment de sécurité que vous n'aurez jamais éprouvé à ce degré dans cette catégorie de puissance. Toute la conception NSU est fondée sur la sécurité en tout: tout est conditionné pour tenir les passagers à l'abri des accidents. Bien sûr, ce n'est pas en lisant ceci, c'est en conduisant une de nos voitures de démonstration que vous découvrirez que la NSU est vraiment une voiture toute différente des autres.

Quand on en tient le volant, on n'en veut plus d'autre.

NSU

Fiche signalétique:
Pas faim: 7,5 à 9 litres!
Pas soif: pas d'eau!
Et vue panoramique: pas d'angles morts!
4 cylindres, 5 et 6 CV.

Tous les modèles avec refroidissement à air, 4 vitesses toutes synchronisées:	
La célèbre NSU PRINZ 4	Fr. 5580.–
Le coupé NSU	Fr. 6980.–
Le nouveau modèle 1000 C avec freins à disques	Fr. 6780.–
La grande familiale NSU 110	Fr. 7380.–
La confortable NSU 1200	Fr. 7780.–
La belle sportive NSU TT 1200 avec freins à disques	Fr. 7980.–
La rapide TTS	Fr. 9580.–
Le nouveau modèle NSU-Wankel à piston rotatif	Fr. 8980.–

Sion: A. Frass, Garage des deux Collines - (027 2 14 91) Brigue-Glis: W. Seematter - (028 3 28 07) Saxon: R. Diserens, Garage du Casino - (026 6 22 52) Sierre: Garage Edes S.A., route de Sion - (027 5 08 24) Aigle-Roche. G. Rogivue - (025 3 51 60)

QUEL

Monteur-électricien

pour service montage des lignes aériennes et câbles désire s'assurer une situation stable et intéressante dans un réseau en plein développement ?

Semaine de 5 jours et agréables conditions de travail.

Faire offres à **SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE SA, GLAND**
Tél. (022) 64 10 19.

P 41642 L

Café des Châteaux à Sion cherche

sommelière REMPLAÇANTE

2 jours par semaine
Tél. (027) 2 13 73.

Ofa 332 L

Hôtel Bristol
cherche

STAGIAIRE DE BUREAU

pour la saison d'hiver.
Tél. (027) 7 37 12.

P 39284 S

A vendre

terrain à bâtir

à CHARRAT, 1800 m2 environ (65x28) proximité route gare et poste.

Faire offre s. chiffre PB 66375 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE A SION

1 APPARTEMENT

de 5 ½ pièces
en construction, bien situé.
Fr. 145 000.—.
Rens **Agence Alois SCHMIDT** - Av. de France 13, SION.
Tél. (027) 2 80 14 le matin.

P 18484 S

A REMETTRE A LA MATZE

APPARTEMENT 4 pièces

très ensoleillé, pour visiter, à la Matze 51, No 5, 4e étage, de 12 à 13 heures ou à partir de 19 heures.

P 18512 S

Magasin de Sports et d'articles pour enfants, à CRANS
cherche

vendeuse

Ecrire sous chiffre PB 39505 à Publicitas, 1951 SION.

On cherche

mécanicien

connaissances Diesel.
Engagement à l'année. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre PB 53598 à Publicitas, 1951 Sion.

Association professionnelle engagerait pour le 1er décembre 1967 ou date à convenir,

1 employé(e) de bureau

de langue maternelle française, avec bonnes connaissances de l'allemand.

1 employé(e) de bureau

de langue maternelle allemande, avec bonnes connaissances du français.

Place stable et bien rétribuée - caisse de retraite - avantages sociaux.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et référence sous chiffre PB 39527, à Publicitas, 1951 SION.

A vendre

VILLAS - APPARTEMENTS

de 4 et 6 pièces, avec garage et jardin-pelouse, dans constructions jumelées neuves. Habitables dès le 1er novembre 1967, à proximité immédiate de la ville de Sion. Ligne d'autobus.

Ecrire s. chiffre PB 39506 à Publicitas, 1951 Sion ou téléphoner au 2 50 92.

K Super-Marché K

YOGHOURT AROME 3 pièces pour -.75

HENNIEZ SANTE 1 bte citronnette plus 1 bte eau minérale pour -.55 plus dépôt

GIGOTS D'AGNEAUX DE LAIT le kg. 7.50

RAGOUT DE VEAU POITRINE la livre 3.30

KUCHLER-PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

Comptable

ayant pratique et au courant de tous travaux de bureau,

cherche place stable

Ecrire sous chiffre PB 18514 à Publicitas, 1951 Sion.

JEUNE FILLE
ayant diplôme d'Ecole Tamé

CHERCHE PLACE DANS BUREAU

région de Sierre. Libre tout de suite.
Tél. (027) 4 22 63.

P 39497 S

Voyageuses !

Arrondir son budget en présentant une collection de textiles de bon goût.

Nous offrons au client :
- des prix avantageux
- livraison sans remboursement
- riche collection
- facilités de paiement.

Nous vous offrons :
- haut pourcentage
- secteur illimité
- collection maniable.

FRITZ BRANDENBURGER
Fabrique de linge
9001 Saint-Gall, tél. (071) 22 81 66

Lorsque vous payez comptant

vous êtes un client privilégié. De plus vous bénéficiez de conditions avantageuses d'escompte et de rabais.
De l'argent comptant? Toutes les dix minutes nous accordons un crédit. Vous aussi vous pouvez en profiter! Votre demande sera examinée rapidement. Discrétion absolue, vos renseignements nous suffisent. Remboursement commode en versements mensuels.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les documents nécessaires, sous enveloppe neutre.

Nom: 47

Rue:

Localité: (En capitales d'imprimerie)

Zentrum Bank
82 Talstrasse, 8001 Zurich
Téléphone 051–27 43 35

COMMENT VOTER À LA PROPORTIONNELLE

Avec ce système, l'électeur peut modifier sa liste et nuancer son vote. Les possibilités sont multiples et diverses, mais il importe d'éviter des fautes dont les conséquences seraient l'annulation totale ou partielle du bulletin.

CE QUE L'ON PEUT FAIRE

Examinons quelles sont les différentes manières de manifester sa volonté.

— voter une liste « compacte », c'est-à-dire porter son choix sur une liste officielle et imprimée d'un parti sans y apporter aucune modification ;

— faire des « panachages », c'est-à-dire biffer à la main un ou plusieurs noms d'une liste officielle et imprimée d'un parti et remplacer le ou les noms biffés par des noms de candidats officiels figurant sur des listes d'autres partis ;

— faire des « cumuls », c'est-à-dire biffer à la main un ou plusieurs noms d'une liste officielle et imprimée d'un parti et remplacer le ou les noms biffés par d'autres noms de candidats portés sur la même liste, le nom d'un candidat ne pouvant se trouver inscrit au total que deux fois ;

— l'électeur peut enfin ne pas utiliser une des listes officielles et imprimées, mais rédiger une « liste manuscrite », à laquelle il peut donner une couleur politique en inscrivant en tête une dénomination précise, ou qu'il peut laisser neutre en évitant d'y apporter une dénomination politique quelconque ; il est cependant tenu de prendre uniquement des noms de candidats officiels.

En principe, les bulletins tapés à la machine, donc rédigés en dehors des bureaux de vote, ne sont pas admis. Sont admis les bulletins imprimés à l'avance et les modifications ou rédactions de listes manuscrites.

Il convient en outre de préciser qu'un électeur peut à la fois utiliser le panachage, le cumul et la rédaction manuscrite pour manifester sa volonté.

CE QUE L'ON NE DOIT PAS FAIRE

L'électeur doit absolument éviter sous peine de voir son bulletin ANNULE EN PARTIE les fautes suivantes : vote pour un candidat non officiel ; cumul exagéré, en inscrivant le nom d'un candidat plus de deux fois ; liste comptant plus de noms de candidats qu'il n'y a de sièges en jeu.

Tout bulletin portant des remarques, des injures et autres inscriptions est annulé.

Il n'est pas permis d'établir une liste (imprimée ou manuscrite) sur du papier de couleur.

Si l'on biffe sur une liste imprimée (officielle) tous les candidats qui y figurent et que l'on n'en met pas d'autres, cette liste est considérée comme « liste blanche ». Pour être valable, une liste doit porter au moins le nom d'un candidat officiel.

On ne doit pas ajouter à une liste une annexe au moyen de colle, d'agrafes ou de toute autre manière. Cette liste est nulle.

Il ne faut pas compléter une liste au dos. Tout nom porté au dos d'une liste sera biffé par le bureau électoral, même si le nom est en surnombre.

Ne pas introduire deux listes dans la même enveloppe.

L'emploi de signes ou d'expressions indiquant la répétition (guillemets, dito, idem, etc.) dans le but de porter à double le nom d'un candidat n'est pas valable. Les lignes qui renferment ces signes sont considérées comme suffrages non exprimés.

Nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux des exemples plus précis et les commentaires qui s'y rapportent.

f.-g. g.

L'ART DE VOTER

Peut-on parler de l'art de voter ? C'est selon ! Lorsqu'il s'agit de répondre par oui ou par non à une question concernant la gestion de l'Etat il est difficile de parler d'art. Il en va tout différemment lorsqu'il est question d'élections et notre pays ne manque pas d'électeurs rompus à toutes les subtilités d'un tel scrutin. Mais nombreux sont aussi ceux qui, faute de connaître la loi — cette loi que nul n'est censé ignorer ! — sabotent inconsciemment leur propre vote par des maladresses ou ne savent pas comment s'y prendre pour manifester efficacement leur volonté personnelle.

Nous pensons donc qu'en cette veille d'élections, il n'est pas inutile d'éclairer certains esprits ou de rafraîchir quelques mémoires. Rappelons tout d'abord qu'en date du 4 novembre 1962, le peuple et les cantons ont adopté un nouvel article 72 de la Constitution fixant à 200 le nombre des députés au Conseil national. La loi fédérale issue de cette modification constitutionnelle (8 mars 1963) prévoit, pour l'attribution des mandats, un mode de répartition en deux temps. Le chiffre de la population de résidence du pays est tout d'abord divisé par 200, le nombre entier immédiatement supérieur au résultat ainsi obtenu constituant le quotient provisoire pour la première répartition. D'autre part, un député est attribué à chaque canton ou demi-canton dont la population n'atteint pas le quotient provisoire. Ainsi, le quotient pour la seconde répartition s'obtient en diminuant du chiffre de la population de résidence celui de la population des cantons et demi-cantons qui n'ont pas obtenu le quotient provisoire ; le reste est de nouveau divisé par 200 moins le nombre de sièges déjà attribués. Les autres cantons et demi-cantons ont droit à autant de députés que le chiffre de leur population contient de fois le nouveau quotient. Les mandats non encore attribués sont répartis entre les cantons et demi-cantons ayant obtenu les restes les plus forts.

En se fondant sur le dernier recensement de 1960, la répartition des sièges entre les différents cantons a été établie de la façon suivante : Zurich 35 mandats ; Berne 33 ; Lucerne 9 ; Uri 1 ; Schwytz 3 ; Obwald 1 ; Nidwald 1 ; Glaris 2 ; Zoug 2 ; Fribourg 6 ; Soleure 7 ; Bâle-Ville 8 ; Bâle-Campagne 5 ; Schaffhouse 2 ; Appenzell Rh. ext. 2 ; Appenzell Rh. int. 1 ; St-Gall 13 ; Grisons 5 ; Argovie 13 ; Thurgovie 6 ; Tessin 7 ; Vaud 16 ; Valais 7 ; Neuchâtel 5 ; Genève 10.

On voit par là qu'un électeur, fribourgeois par exemple, a le droit de porter au maximum 6 noms sur son bulletin de vote, un Vaudois 16, un Valaisan 7, un Neuchâtelois 5 et un Genevois 10. Cette liste, l'électeur peut, à sa fantaisie — mais seulement dans les cantons qui n'envoient pas d'office aux électeurs les diverses listes pour être employées comme bulletin de vote — la créer de toute pièce sur une simple feuille de papier blanc ; dans ce cas, l'électeur doit l'établir à la main et non à la machine. Il peut y faire figurer n'importe quel nom de candidat, à condition qu'il figure sur une des listes officielles des partis et il peut cumuler le nom de ceux à l'élection de qui il tient particulièrement, mais jamais plus d'une fois pour chacun d'eux. Le cumul ne peut se faire au moyen de guillemets ou de tout autre signe, les noms devant toujours figurer en toutes lettres, et la liste ne peut compter plus de noms que le total dévolu au canton, les noms cumulés comptant pour deux. Les noms figurant sur la liste sont portés au compte des candidats respectifs, quel que soit leur parti ; mais si l'électeur veut que sa liste comme telle profite à un parti, il doit inscrire le nom de ce parti en tête, faute de quoi elle ne profite, comme suffrage de liste, à aucun des partis en lice.

Mais l'électeur peut aussi choisir des listes qui lui sont proposées par les différents partis en présence. Dans ce cas, il peut soit voter la liste compacte, c'est-à-dire telle qu'elle lui est soumise par le parti soit la latoiser, c'est-à-dire biffer un certain nombre de noms qui ne lui plaisent pas soit encore la panacher, c'est-à-dire remplacer certains noms par d'autres figurant sur d'autres listes, à la condition d'apporter ces corrections à la main . Dans ce cas, les noms des candidats figurant sur la liste sont portés au compte de chacun d'eux, alors que la liste profite, comme suffrage de liste, au parti dont elle porte le nom. Dans tous les cas, l'électeur peut cumuler — une fois seulement — les noms des candidats qu'il veut favoriser, mais doit biffer autant de noms qu'il en a cumulés, pour ne pas dépasser le maximum, faute de quoi les cumuls sont annulés.

Certaines fautes entraînent l'annulation pure et simple du vote. C'est ainsi, par exemple, qu'il est inutile de mettre dans l'urne une liste de parti dont on a biffé tous les noms, dans la pensée de n'offrir qu'un suffrage de liste : les listes doivent porter au minimum un nom pour être valables. Sont également nuls les bulletins de vote imprimés non conformes à l'une des listes officiellement publiées ou présentant des suppressions, modifications ou adjonctions faites à la machine ; les bulletins de vote, portant des noms inscrits à la machine de candidats figurant sur d'autres listes les bulletins de vote avec ou sans dénomination de liste, contenant des noms dont aucun ne figure dans les listes de l'arrondissement électoral ; les bulletins de vote qui contiennent des inscriptions injurieuses ; ceux, qui ne répondent pas aux exigences des prescriptions cantonales ; enfin, dans les cantons qui envoient d'office aux électeurs les diverses listes pour être employées comme bulletins de vote, tous les bulletins non officiels.

Pour plus de commodité, prenons l'exemple d'un canton qui ne dispose que de cinq sièges seulement. Il va sans dire que quel que soit le nombre des mandats attribués au canton, les règles du scrutin restent immuables.

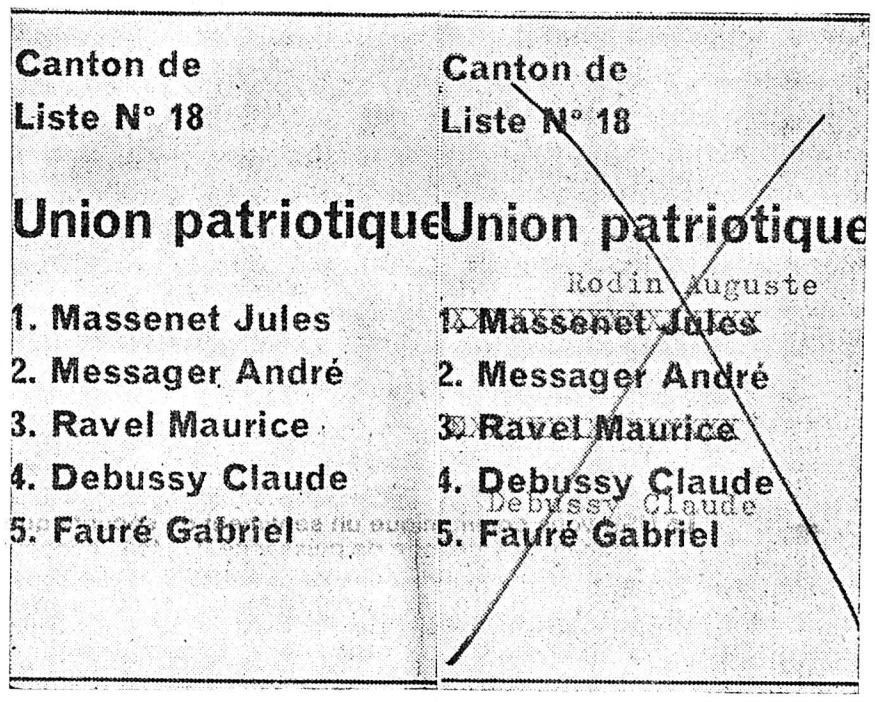

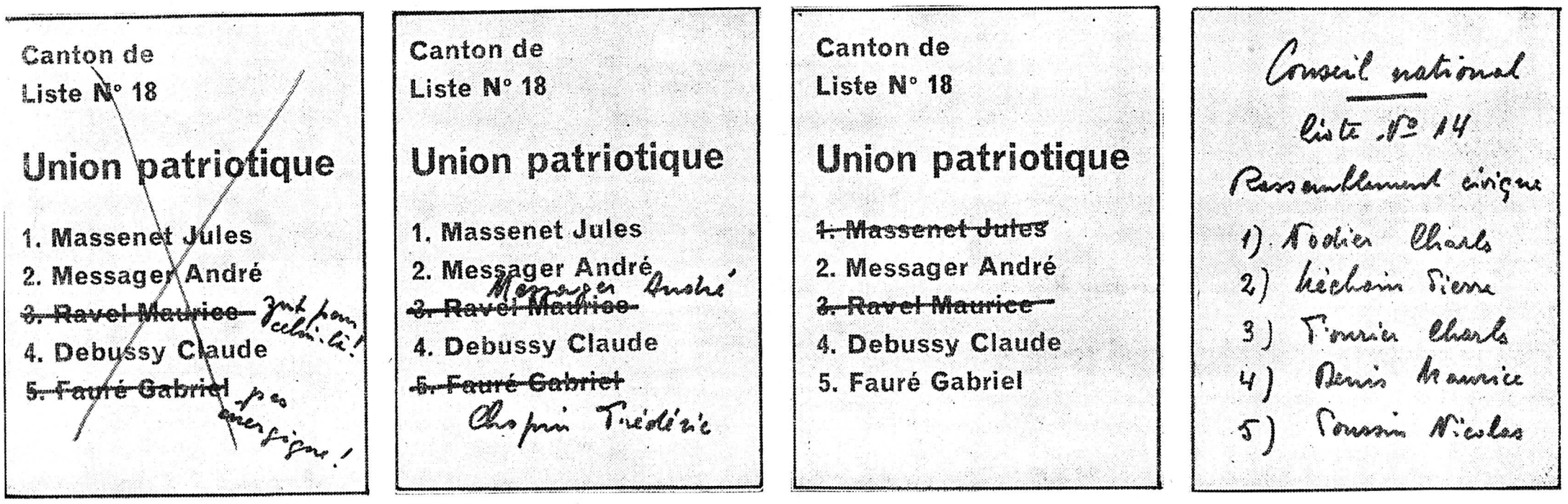

Bilan d'une enquête auprès des candidats au Conseil national

Les journées et les nuits chargées que vivent les candidats au Conseil national expliquent la brièveté du plus grand nombre de leurs réponses. Les réponses les plus brèves ne sont pas les moins vigoureuses. « Non, non et non », écrit un candidat à propos du prélèvement suggéré en faveur du tiers-monde d'un pourcentage du milliard et demi des dépenses pour les boissons alcooliques. Il nous paraît tout de même réjouissant de constater qu'une bonne moitié des candidats valaisans a approuvé l'idée, parfois avec des réserves.

L'unanimité s'est faite pour affirmer qeu le droit de vote et d'éligibilité doit être accordé aux femmes. Une seule réponse met en doute l'idée que les femmes puissent faire beaucoup pour la paix mondiale.

Unanimité encore sur un autre point : la défense nationale par les seuls moyens militaires est insuffisante.

A partir de là, tous ne parviennent pas à concrétiser la confiance qu'ils expriment aux valeurs supérieures d'entraide et de justice.

Un seul candidat avoue franchement à propos de l'appel lancé à Bombay par le pape Paul VI : « Je ne pense pas que nous puissions distraire de nos budgets militaires des montants à attribuer à titre de subsides aux nations défavorisées ». (Voir le texte intégral de M. Rodolphe Tissières dans la FAV du mercredi 18 octobre.)

L'adhésion la plus explicite et la plus chaleureuse à l'appel de Bombay est exprimée par un candidat valaisan, M. Paul Meizoz, président de Vernayaz : « Il est certain que notre pays serait en mesure de donner suite à l'appel de Bombay. Mais en a-t-il la volonté ? Il est permis d'en douter. Pour l'heure, il faut admettre que les dépenses militaires sont pour la majorité du Conseil fédéral et des Chambres fédérales des dépenses qui ne devraient souffrir aucune réduction. Or, une telle attitude est en contradiction avec l'esprit de l'appel de Bombay auquel notre pays **devrait**, à mon sens, souscrire sans réticence. Notre prestige dans le monde en serait rehaussé et nous donnerions la preuve qu'il est possible de passer des paroles aux actes lorsqu'il s'agit de soulager les misères du monde ».

A part un candidat qui fait de fortes réserves, c'est encore à l'unanimité que les réponses reçues se prononcent pour l'aide technique au tiers-monde, pour l'assainissement du commerce international qui pille les pays pauvres, pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU, pour la solution du problème des objecteurs de conscience et le développement du Service civil international.

Sur ce dernier point, un second candidat, M. Aloys Copt, répond cependant par un non tempéré : « Non. Je verrais volontiers, pour l'instant, un corps de volontaires rattaché au CICR, pour l'aider dans ses missions humanitaires et pacificatrices ».

En somme, les idées nouvelles ont donc fait un grand bout de chemin en peu d'années. L'idée de responsabilité collective de la Suisse quant à sa sauvegarde et à la construction de la paix, de même une solidarité étendue à l'égard des peuples du tiers-monde sont maintenant des valeurs intégrées à la conscience du peuple suisse.

Mais les peuples, comme les individus, ne suivent pas toujours leur conscience, surtout lorsque celle-ci est encore mal éveillée et mal éclairée.

Une remarque : les conseillers nationaux qui avaient négligé de s'engager à Berne en faveur des causes évoquées par notre enquête ont aussi laissé aux nouveaux candidats le soin de répondre. Nous espérons que notre enquête les aura amenés à réfléchir.

Tous les partis ont été bien représentés dans le lot des réponses (sauf, en Valais, le dernier-né). Nous sommes persuadés que les élus de tous les partis prendront à cœur la cause sacrée de la paix par la justice sociale et internationale et par le désarmement que rend progressivement possible le renforcement des moyens supérieurs de défense. « Avec la paix, disait déjà Pie XII, tout peut être sauvé. Dans la guerre, tout peut être perdu ».

Rencontres catholiques pour la paix

LE PARTI CONSERVATEUR CHRETIEN-SOCIAL DE SION

invite tous les citoyens de Sion et environs à

L'ASSEMBLEE PUBLIQUE

qui se tiendra le jeudi 26 octobre 1967 à 20 h. 15 à Sion : au Théâtre de Valère

avec présentation et exposés de tous ses candidats aux élections fédérales.

Martigny et les Dranses

Le Chœur d'hommes: bel exemple d'harmonie

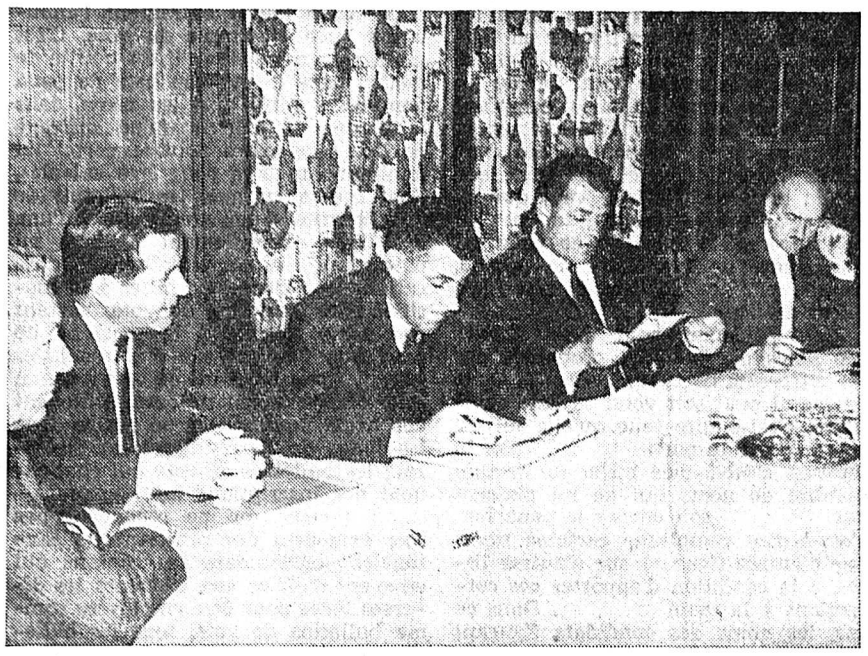

La table du comité durant l'assemblée. De g. à dr. : MM. Alfred Kunz, caissier ; Alex May, secrétaire ; Georges Salamin, président, et Michel Nendaz, vice-président.

MARTIGNY. — Samedi soir se tenait à l'Hôtel Kluser, en présence d'une quarantaine de membres, l'assemblée générale annuelle du Chœur d'hommes de Martigny qui compte environ une cinquantaine de chanteurs.

BRILLANTE ACTIVITE

Tant le président, M. Georges Salamin, que le secrétaire, M. Alex May retracèrent en termes choisis l'activité débordante de l'année écoulée. Après le magnifique succès de la Fête cantonale, la sortie en Bourgogne et la participation de la société à la Fête fédérale de chant à Lucerne sont une excellente manière de remercier tous les membres pour leur dévouement.

DES FINANCES SAINES

Les divers rapports des vérificateurs des comptes, MM. G. Jacquérioz et R. Theux et du caissier, M. Alfred Kunz témoignent d'une situation financière très saine qui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. L'assemblée leur manifeste sa satisfaction et ses remerciements par ses applaudissements.

RAPPORT PRESIDENTIEL

D'une façon extrêmement claire, le président présenta tout ce qui a marqué la saison écoulée.

Après un hommage à la mémoire des disparus et en particulier à celle du membre actif Georges Pillet, décédé au lendemain de l'assemblée générale, M. Salamin invita les participants à compatir à la douleur des chanteurs André Gremaud et Edouard Pache qui perdirent leur chère maman au cours de cette année.

Le nombre des répétitions a été de 51, chiffre qui indique combien l'activité du chœur a été importante, en raison principalement de la Fête fédérale.

Le président rappela le succès réjouissant obtenu par le loto et en remercia particulièrement les deux organisateurs, MM. Alfred Kunz et Michel Nendaz. La soirée-choucroute du 21 janvier fut très réussie grâce à la participation active de l'animateur René Boudry et celle non moins appréciée du cinéaste - vice-président Michel Nendaz, qui avait fixé sur la pellicule les heures agréables de la sortie en Bourgogne.

A la soirée-concert annuelle qui avait lieu le 11 mars au Casino, on relevait la présence de l'abbé Kaelin. Au cours de cette soirée, neuf membres se virent remettre le diplôme et l'insigne de vétéran fédéral : MM. Fernand Dubois, Denis Puippe, André Cusani, William Bardet, Marcel Cretton, Adolphe Wyder, Alphonse Cretton, Maurice Haldimann et Henri Rouiller.

M. Salamin remercia ensuite chaleureusement le Chœur de dames pour sa participation à la soirée, tant du point de vue de l'organisation que de celui du concert.

La participation à la Fête bas-valaisanne de Vérossaz donna aux chanteurs l'occasion de passer une journée inoubliable dans un cadre merveilleux.

Une telle activité devait avoir son couronnement et c'est à Lucerne, le 20 et 21 mai que nos chanteurs sont allés le chercher. La distinction obtenue pour l'interprétation de « Trifolium » et des « Vieux chalets », la couronne de lauriers à franges or, est un trophée qui fera date dans l'histoire du Chœur d'hommes. La critique élogieuse formulée par le jury mérite d'être connue du public :

Chœur de choix : « Les Vieux Chalets » de Louis Broquet. — Excellente interprétation du magnifique chœur du chanoine Broquet. La sonorité est belle et homogène, la justesse absolue. La prononciation, claire et bien articulée, permet la compréhension de chaque mot sans que la ligne mélodique soit pour le moins rompue. L'effet est très musical et artistique malgré quelques impuretés rythmiques et un crescendo trop brusque. Remarquable fusion des timbres qui confère au tout plénitude digne d'une exécution de grande classe.

Chœur imposé : « Trifolium ». — On domine avec beaucoup d'aisance les difficultés techniques d'une partition chorale qui permet à l'ensemble de mettre une fois de plus ses belles qualités en évidence.

Pour terminer la saison, des concerts ont été donnés le 24 mai à l'hôpital et à l'Asile des vieillards, aubades qui furent suivies du verre de l'amitié partagé sur l'invitation du président d'honneur, M. René Henchoz.

Le 9 septembre, le comité recevait le Chœur des cheminots de Brugg et leur offrait la visite des caves Orsat.

La sortie familiale avait lieu le 16 septembre et fut un succès à tous les points de vue.

Au chapitre des remerciements, le président se plut à relever la participation record aux répétitions, puisque 21 gobelets viennent récompenser les plus fidèles :

7 avec 0 absence : Maurice Coquoz, Blaise Parel, Georges Brown, Aloys Fellay, Alex May, Michel Nendaz, Georges Salamin ;

6 avec 1 absence : Roger Moret, Lucien Moulin, Marcel Cretton, René Boudry, Jean Richard, Franco Manzacca ;

4 avec 2 absences : Georges Maggi, Maurice Haldimann, Jean-Pierre Balma, Tulio Santi ;

4 avec 3 absences : Ernest Maret, Alfred Kunz, René Copt, Alphonse Cretton.

Les compliments du président s'adressèrent également à MM. Gaudard, Gustave Mettan, Léon Jordan, Guy Revaz, Arthur Mudry ainsi qu'aux amis montheysans Raboud et Oreiller qui prêtèrent leur concours pour la fête fédérale.

Les accortes demoiselles d'honneur, Mlles Fernande Nendaz et Claire Constantin ont également droit à la reconnaissance du Chœur d'hommes pour leur grâce et leur simplicité qui attirent la sympathie spontanée du public dans les manifestations officielles.

En terminant son rapport, M. Salamin dit toute la gratitude des membres du chœur à leur directeur, M. Fernand Dubois, principal artisan des succès remportés durant cette année, et qui sut grâce à ses qualités de meneur d'hommes et de musicien conduire ses chanteurs au résultat que l'on connaît.

PROGRAMME 1967-68

La saison qui débute verra se dérouler plusieurs manifestations :

a) Loto, le 2 et 3 décembre ;
b) Souper-choucroute, le 20 janvier au Terminus ;
c) Participation à la soirée du Chœur des dames, le 10 février ;
d) Soirée annuelle, le 16 mars ;
e) Participation à la Fête bas-valaisanne à Saint-Maurice, le 12 mai.

D'autre part le Chœur d'hommes a mis à son programme une cantate ainsi que des extraits d'opéra de Wagner. C'est dire que la belle musique ne le laisse pas indifférent même si les airs populaires occupent une bonne part de son répertoire.

NOMINATIONS ET DIVERS

Au chapitre des nominations, il est à noter que M. Willy Keller est désigné réviseur des comptes et M. Jean-Pierre Balma, suppléant.

Le chœur voit aussi son effectif augmenter par l'arrivée de MM. Armand Berra, Gilbert Tétaz, Henri Aristofolis et Adolfo Josasco, acceptés comme nouveaux membres.

Dans les divers plusieurs personnalités s'expriment pour rendre hommage à l'esprit magnifique qui anime la société ; ce sont MM. Gertschen, Marti, Moret et Puippe.

Et selon la tradition, ces délibérations se terminent dans une ambiance très sympathique.

Ré.

Travaux sur le tronçon Martigny-Les Valettes

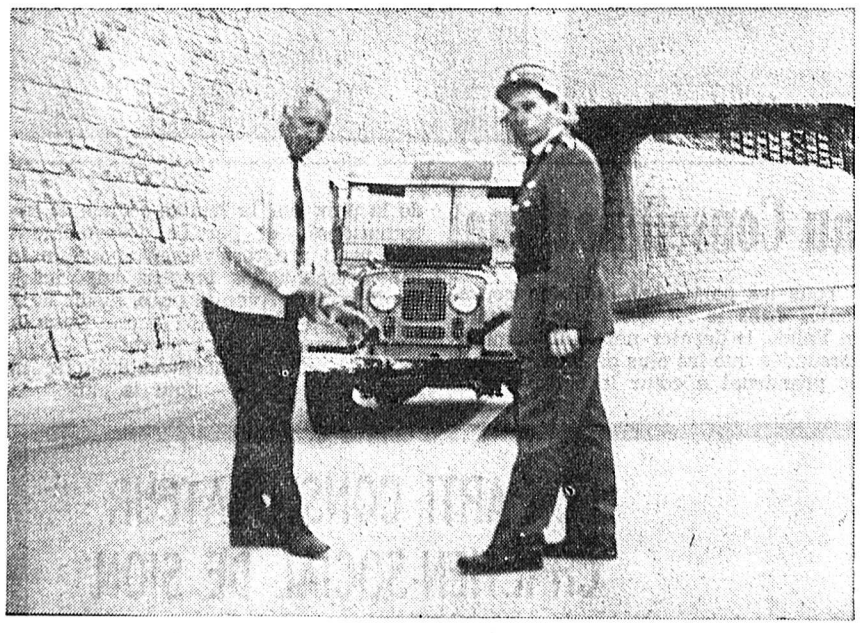

MARTIGNY — Les automobilistes qui empruntent régulièrement la route du Grand-Saint-Bernard peuvent s'estimer véritablement choyés.

Un beau tapis tout neuf a été posé cet été entre Sembrancher et Orsières, et des travaux similaires, Providence des amortisseurs délicats, sont entrepris actuellement sur le magnifique tronçon Martigny-Croix - Le Borgeaud. Le balisage des trois pistes de circulation est également refait entièrement sur la totalité du parcours.

Autre bonne nouvelle pour les usagers de cette route : la protection contre les sautes d'humeur du Tiercelin va être également refaite, ne répondant plus aux exigences de la route à dix mètres cinquante. Les piliers de cette protection forment un goulet assez désagréable, qui sera élargi aux dimensions normales. Les travaux vont commencer très prochainement.

Notre photo : Sous la direction du lieutenant Pasquinioli, on procède au balisage des trois voies de circulation.

Sortie des Caves Carron

FULLY (Tr). — Pour marquer de façon joyeuse la fin des vendanges, M. René Gay, directeur de cette cave, avait convié tous les employés à une sortie amicale. Elle eut lieu à Verbier au Vieux-Valais, où le digne tenancier Marcel Corthay sut leur servir une raclette avec du véritable bagnes mûr à souhait. Bénéficiant de cette journée d'octobre lumineuse sur les hauteurs, ils firent un peu le tour de la station. Sur le chemin du retour, ils s'arrêtèrent sur la place du Châble où ils furent reçus avec chaleur. La journée se termina dans les champs à Fully. Les fidèles employés de la maison Carron, remercient le souriant et amène directeur M. Gay pour cette belle journée passée dans l'amitié.

Assemblée radicale

MARTIGNY — Les membres du parti radical de Martigny sont convoqués en assemblée demain soir mercredi, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à 20 h. 30.

Après un exposé général sur la situation avant les élections fédérales, la séance se poursuivra selon la formule de : « Questionnez, on vous répondra ! »

Les candidats seront là pour répondre à toute question qui leur sera posée.

GRANDE PREMIERE A LA DENT-FAVRE

OVRONNAZ (Tio). — Le guide valaisan Pierre Cretton vient d'ouvrir en compagnie de son client M. Edmond Turci, de Lausanne, un nouvel itinéraire extrêmement difficile à la face sud-ouest de la Dent-Favre, en dessus de la station d'Ovronnaz.

Cette ascension se situe à cent mètres plus à gauche que l'itinéraire de Rahm. La partie difficile, haute d'environ 120 mètres, comporte des passages d'escalade artificielle de degré A 2 et des passages en varappe libre de quatrième, cinquième et sixième degrés supérieurs.

Cette importante ascension sera d'ailleurs commentée dans ses moindres détails par la revue du C.A.S. « Les Alpes ».

Une tradition : la brisolée de la Cécilia

Dans une antique « chuatte », l'on apporte le liquide et les châtaignes

FULLY (Tr). — C'était hier la traditionnelle brisolée de la société de chant de Fully. C'est à Pierragrosse, au-dessus du vieux bourg de Branson, que les chanteurs se sont retrouvés pour y déguster les châtaignes brisolées de main de maître par notre ami ArmandAnçay, accompagnées d'un fromage excellent dont on nous a dit qu'il venait de Levron. Le petit vin blanc et une belle journée d'octobre eurent tôt fait de mettre tout le monde au diapason de la bonne humeur, et bientôt l'on se mit à chanter les refrains les plus joyeux sous la paternelle direction du maestro Gallay. Le concert se poursuivit sur la place du village de Branson pour le plus grand plaisir de la population locale. Après avoir passé chez M. Joseph Roduit, ancien président de l'Echo, la journée se termina au café des Follaterres, où chacun y alla de son petit couplet.

Les bijoux de la Castafiore... ou Astérix ?

MARTIGNY. — Dans tous les métiers, il y a des qualités indispensables pour réussir. Les cambrioleurs qui avaient cru trouver la bonne solution pour exercer leurs talents, dans les stocks de la bijouterie de M. Herbert Langel, n'étaient certainement pas des maîtres en la matière.

Le sens de l'orientation, ou le concours d'un bon architecte leur aurait été précieux dans leur entreprise. Entreprise à peine ébauchée d'ailleurs, puisque après avoir forcé une fenêtre du magasin de meubles Gertschen, fouillé tout un bureau — il n'y a pas de petit bénéfice — descellé une plaque de pavatex dans l'espoir de tomber sur une bouche d'aération et travaillé durement pour pratiquer un trou de vingt centimètres de diamètre dans un mur de briques, ils renoncèrent, dérangés sans doute par une réaction du chien de la maison voisine.

Et ils prirent la fuite, sans rien emporter, les tapis entreposés dans les locaux où ils avaient pénétré étant vraisemblablement trop encombrants.

Heureusement pour leur satisfaction professionnelle d'ailleurs, puisque s'ils avaient poussé un peu plus loin leur tentative, ils se seraient retrouvés dans... le kiosque à journaux de l'immeuble. Et comme on n'entreprend pas une telle expédition pour se procurer le dernier volume des aventures d'Astérix le Gaulois, leur déconvenue aurait été sans borne.

Menée par l'inspecteur Perroud, de la Sûreté de Martigny, l'enquête suit son cours.

Noces d'or fêtées

FULLY (Tr). — Dimanche, M. et Mme Abbel Carron, pépiniériste, fêtaient leurs noces d'or. Entourés de leurs enfants et nombreux petits-enfants, ils ont été fêtés très affectueusement par leur belle famille durant toute la journée. C'est une vie bien remplie qui amène les jubilaires en ce grand jour. M. Carron est un pionnier de la viticulture en Valais, étant de la première volée des pépiniéristes valaisans ayant suivi les cours pour pépiniéristes vers les années 1920. Il fut également un des premiers à s'occuper de la lutte contre la philoxéra et à s'occuper de la reconstitution du vignoble dans la région de Fully. Ayant passé la main à son fils Edouard, il n'en reste pas moins un pépiniériste et vigneron avisé près duquel il fait bon prendre quelques conseils. Mme et M. Carron jouissent d'un repos bien mérité au milieu de leurs vignes, entourés de l'affection de leurs enfants et petits-enfants.

Avec nos félicitations, nous souhaitons aux jubilaires de nombreuses années de paisible repos.

M. Edouard Morand à la Radio romande

MARTIGNY — Ce soir mardi, de 20 heures à 21 heures, le président de Martigny, M. Edouard Morand, participera à un débat que la Radio romande consacre à la préparation des élections fédérales. Les représentants des quatre partis gouvernementaux y seront mis en présence, M. Edouard Morand représentant le parti radical démocratique suisse.

Nombreux seront les Valaisans qui seront à l'écoute.

Bon rétablissement !

MARTIGNY — Nous apprenons que M. le chanoine Alfred Pellouchoud, qui avait fait une chute dans un couloir de la Maison du Saint-Bernard, vient d'être conduit à l'hôpital de Martigny, avec une fracture probable du bassin.

Aux dernières nouvelles, malgré ses quatre-vingts ans, le sympathique ecclésiastique supporte son mal avec la bonne humeur que chacun lui connaît. Nous lui souhaitons en tout cas un prompt rétablissement.

Noces d'or en famille

CHARRAT. — Samedi, M. et Mme Gustave Gaillard ont fêté leurs cinquante ans de mariage. Entourés de leurs fils Gaston et Renaud et de leurs cinq petits-enfants, c'est une fête tout intime qui les a réunis. M. Gaillard, agriculteur avisé, avait de qui tenir puisqu'il est le fils de M. Florentin Gaillard, qui a été professeur à l'Ecole d'agriculture d'Ecône. Ce sont en sommes de bien jeunes jubilaires puisque M. Gaillard a 75 ans et Madame 69 ans. Aussi, nous souhaitons aux heureux jubilaires de marcher allégrement vers les soixante ans et leur présentons toutes nos félicitations et meilleurs vœux.

Tombola 30me anniversaire JRC - JRCF

1er prix	: télévision	No 6413
2me prix	: pendule	4995
3me prix	: frigo	9509
4me prix	: radio	3186
5me prix	: montre	2482
6me prix	: montre Scherpa	7341
7me prix	: amphores romaines	7699
8me prix	: montre calendrier	5515

Pour le retrait des lots, s'adresser au secrétariat JRC, av. de la Tour, Sion. Tél. (027) 2 33 20.

A travers le Haut-Valais

SOIRÉE ANGOISSANTE A SAAS-FEE

MAIS TOUT FINIT TRÈS BIEN

SAAS-FEE (FAV). — Un bruit courait dans la station haut-valaisanne de Saas-Fee dimanche soir. Le président Hubert Bumann, parti en excursion dans les Mischabels avec 4 autres personnes n'était pas rentré !

On s'inquiétait à son sujet depuis la fin de l'après-midi. Sous l'instance et l'angoisse de la famille et de la population, M. Fernand Martignoni accepta de prendre des risques en effectuant un vol nocturne au-dessus de la région. Trois guides de Saas-Fee, parmi lesquels M. Peter Supersaxo, se firent larguer sur place par Martignoni à 3 500 mètres, avec tout le matériel de sauvetage ainsi que des postes émetteurs.

Les trois guides repérèrent tout de suite les traces. Ils ne tardèrent pas, vers 2 h. 30, à rejoindre le groupe réfugié à la cabane Portdihin, près de Grächen, où il passait la nuit.

Que s'était-il passé ? Voulant entreprendre l'ascension de l'Ulrichshorn, M. Bumann était parti avec sa femme, son fils âgé de 11 ans, sa secrétaire et une de ses amies. A près de 50 mètres du sommet, ils firent demi-tour constatant qu'il y avait du verglas. Dès lors, ne pouvant rentrer avant la nuit à Saas-Fee, ils avaient cherché refuge dans la cabane près de Grächen.

Vers 5 heures, le groupe au complet regagnait Grächen en compagnie des guides. Ce n'est pas de là qu'ils purent rassurer leur famille par téléphone, se trouvant sur l'autre versant d'où les émetteurs ne pouvaient communiquer avec Saas-Fee. Tout était donc bien qui finissait bien, au plus grand soulagement de la population de Saas-Fee qui s'inquiétait fort du sort de son président.

Relevons et louons ici le magnifique travail des sauveteurs, se risquant en pleine nuit à la recherche des disparus, ainsi que M. Martignoni qui, malgré les risques et les dangers que représentent les montagnes traîtresses de nuit, se porta au secours des alpinistes, permettant ainsi de commencer le plus tôt possible les recherches.

Il dormait tranquillement dans une étable tandis qu'une colonne de secours le cherchait

BRIGUE. — « J'étais fatigué, je n'en pouvais plus. C'est pour cela que j'ai préféré aller me coucher dans une étable, au-dessus de Betten. » Voilà ce qu'a déclaré un habitant de Thoune de 77 ans en rentrant au chalet de sa famille à Bettmeralp.

Rien d'extraordinaire, direz-vous. Mais vous ignorez encore qu'une colonne de secours composée de gendarmes de Mörel, de guides de Bettmeralp et de Riederalp, accompagnés de chiens policiers, avait cherché toute la nuit aux alentours du glacier d'Aletsch une trace du presque octogénaire Bernois. En pleine nuit, la direction du téléphérique de Riederalp avait mis ses installations à disposition des chercheurs pour les transporter sur l'alpage. Jusqu'à l'aube, guides et gendarmes se dépensèrent en vain.

Les recherches furent d'autant plus difficiles que le touriste était parti sans indiquer son but de promenade. Ce n'est qu'en rentrant qu'il déclara avoir pris la direction de Martisberg et de Betten. Il pensait rentrer par le même chemin, mais n'en eut plus la force.

Assemblée des teneurs des registres

BRIGUE. (vo) — C'est dans la vallée idyllique de Fieschertal que s'est tenue l'assemblée générale des teneurs des registres du district de Conches, samedi.

L'assemblée était présidée par M. Edouard Biderbost.

A cette occasion, M. Seewer, chef de service du département des Finances de l'Etat apporta les salutations et les remerciements de M. W. Lorétan, chef du Département, tandis que Messieurs les inspecteurs Anderreggen et Heinzmann orientèrent les participants sur les problèmes professionnels des teneurs de registres.

De Monthey au Lac

Une Montheysanne face à Malraux

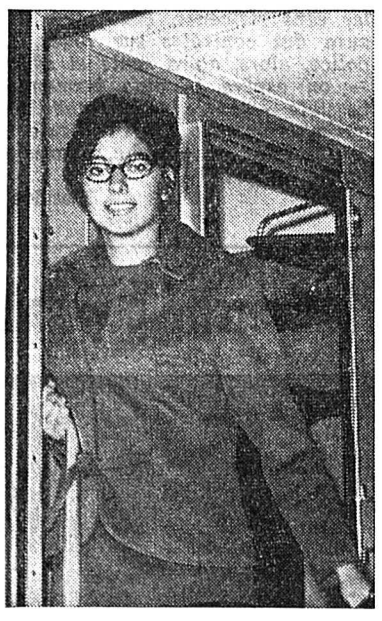

Le départ de Mlle Sylviane Boissard en gare de Monthey. (Photo Bussien)

Mlle Sylviane Boissard, de Monthey, est partie hier matin pour Paris, où elle participera à une émission organisée par Europe No 1, ayant pour thème un « Face à face » avec le ministre des Affaires culturelles, M. André Malraux.

Mlle Boissard a été sélectionnée en compagnie de dix autres jeunes gens ou jeunes filles pour tenter de prendre en défaut M. Malraux. Sa question, qui a retenu l'attention des responsables de l'émission sera la suivante : « M. André Malraux, dans vos livres, vous n'attribuez pas de rôle à la femme ou alors ce rôle est restreint. Considérez-vous que la femme soit placée dans des conditions ne lui permettant pas de faire valoir toutes ses qualités ? Ou bien pensez-vous que, d'une façon générale, elle soit inférieure à l'homme sur le plan de l'action aussi bien intérieure qu'extérieure ?

» Votre conception de l'amour est très pessimiste. Est-ce une attitude littéraire ? »

Relevons que Mlle Sylvianne Boissard, étudiante en médecine de 18 ans et demi, a été reçue dans l'après-midi à Paris, et qu'elle a pu assister hier soir à un spectacle à l'Opéra. Aujourd'hui, elle aura l'occasion de visiter le Musée du Louvre.

Rappelons enfin que l'émission sera programmée demain soir à 21 heures, sur les antennes d'Europe No 1.

District de Saint-Maurice

Enfant renversé par une voiture

ST-MAURICE (FAV). — Alors qu'il sortait en courant du domicile de ses parents hier vers 12 h. 20, le petit Nicolas Sarrasin, de Claude, né en 1963, de St-Maurice, a été renversé par une voiture.

L'automobiliste, M. Jérôme Reynard, carrossier, de St-Maurice, n'a, malgré un coup de volant, pu éviter l'enfant. Ce dernier légèrement blessé, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins d'un médecin de la place.

Voiture hors de la route deux blessés graves

VOUVRY (FAV) — Dans une courbe, au lieu-dit « Lavançon », entre Vionnaz et Vouvry, une voiture qui circulait en direction de Monthey, est soudain sortie de la route pour une raison inconnue.

Le véhicule, conduit par M. Georges Besson, Français, mais domicilié à Genève, âgé de 63 ans, se renversa dans les champs. Deux passagers de la voiture, M. Fernand de Terraz, et son épouse Hermine, grièvement blessés, ont été hospitalisés à Monthey. M. de Terraz souffre de fractures multiples, tandis que son épouse souffre d'une fracture d'une jambe. Tous deux sont domiciliés en Haute-Savoie.

Motocycle happé par une voiture

SION (FAV). — Un accident s'est produit hier vers midi au carrefour de l'avenue de Tourbillon et de la rue des Mayennets.

Une voiture conduite par M. Métrailler Henri, 1934, de Sion, après avoir réglementairement effectué le stop, a fauché le motocycle de M. Roger Neggely, 1940, de Sion, lequel circulait normalement dans l'avenue de Tourbillon.

Souffrant de blessures diverses, ainsi que d'une fracture de la cheville droite, M. Neggely a été conduit à la Clinique général de Sion.

Succès universitaire

SION. — Nous apprenons avec plaisi que M. Maurice de Preux, fils de M. André de Preux, Sion, vient de passer avec succès les examens pour l'obtention de sa licence en droit, à l'Université de Fribourg. Nous sommes heureux de lui adresser nos très sincères félicitations ainsi que nos vœux les meilleurs pour une brillante carrière.

Un don pour l'hospice Ste-Catherine

L'hospice Sainte-Catherine, à Sion, a reçu un magnifique don testamentaire de 22 500 francs, de M. François Werlen, décédé l'année dernière.

Cette œuvre fera dire une messe pour le repos de l'âme de ce généreux donateur et bienfaiteur de cette institution, le mercredi 25 octobre prochain à 18 h. 10 à la cathédrale de Sion.

Le comité.

Assemblée de la Fondation du Conservatoire

SION — Dimanche prochain, aura lieu, dans les locaux du Conservatoire cantonal de musique, l'assemblée générale statutaire de la Fondation du Conservatoire, dont le président est M. Théo Montangero et le directeur M. Georges Haenni.

De Monthey au Lac

Journée missionnaire

SAINT-GINGOLPH — Comme chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale missionnaire, les paroissiens de Saint-Gingolph ont eu la joie d'entendre à la grand-messe dominicale la chorale des élèves de l'Ecole missionnaire de Saint-Gingolph, en grande partie composée de Valaisans.

En outre, M. l'abbé Mathis, directeur de l'école, a célébré la messe et a dit le sermon.

District de Saint-Maurice

Le parti conservateur tiendra ses assises

ST-MAURICE (El). — L'assemblée générale du parti conservateur chrétien-social de St-Maurice aura lieu mardi 24 octobre à 20 h. au Foyer de la grande salle du Collège.

Au cours de cette assemblée générale, une orientation sur la situation actuelle à la veille des élections fédérales sera présentée par M. J. Faibella, président du PCCS du district de St-Maurice. Une présentation des divers candidats au Conseil national et Conseil des Etats sera également faite par M. H. Pellegrini, tandis que M. A. Gross, préfet, orientera l'assemblée sur la technique de vente. L'assemblée sera présidée par M. Georges Rey-Bellet.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

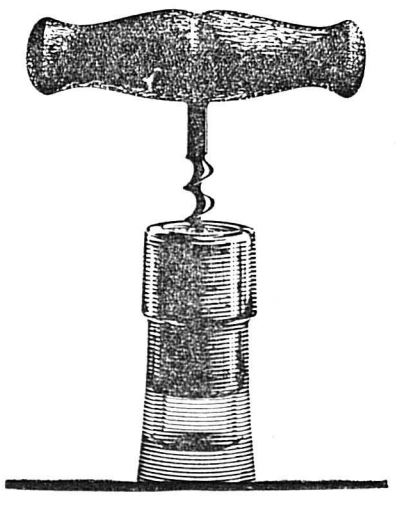

Sion et la région

2 alpinistes morts au Mont-Rose

SION (FAV). — Hier dans la journée, on signalait la disparition de deux alpinistes suisses qui étaient partis pour escalader le massif du Mont-Rose.

M. Martignoni partit effectuer un vol de recherches, et éventuellement de porter secours aux deux hommes. C'est dans le couloir Marinelli, au-dessus de la station de Macugnaga, sur le versant italien, qu'il aperçut les corps des deux malheureux alpinistes.

On ne sait pas encore si les deux alpinistes sont morts de froid ou s'ils ont fait une chute mortelle.

Mardi, une opération par voie aérienne sera tentée en vue d'arracher à la montagne les corps des victimes.

Les deux victimes sont MM. Louis Jatton, 48 ans, commerçant, marié père de famille, domicilié à Tolochenaz (VD), et Alfred Birscher, Argovien, domicilié à Morges, âgé de 35 ans, célibataire, employé dans une grande entreprise.

APRÈS UN ACCIDENT SUR L'AUTOROUTE

Une des victimes originaire d'Hérémence

Nous avons brièvement relaté dans notre édition d'hier l'accident survenu sur l'autoroute Genève-Lausanne et qui a mis en cause quelque 14 voitures, faisant deux morts et de nombreux blessés.

Les deux victimes, comme nous l'avons signalé sont M. et Mme A. Dayer, tous deux âgés de 36 ans. M. Adolphe Dayer était originaire d'Hérémence où son père est fonctionnaire postal. Après ses études de médecine, M. Dayer avait effectué un stage au Sanatorium valaisan à Montana. Il s'était ensuite établi dans la banlieue genevoise, à Confignon, plus exactement, localité dans laquelle il exerçait sa profession.

M. Dayer et Mme, née Renée Pillet, seront enterrés à Hérémence. Leur petite fille, qui était avec eux lors de l'accident, se trouve actuellement à l'hôpital de Nyon et les nouvelles concernant son état ne sont pas très encourageantes.

A la famille endeuillée, la FAV présente ses sincères condoléances.

A propos de la mésaventure d'un parachutiste

La presse suisse et française a fait état récemment de la mésaventure connue à l'aérodrome de Sion, lors d'un saut en parachute par le lieutenant Thierry Cuenot, de Grenoble.

La direction de ce cours international de parachutisme communiquait lundi à ce sujet par la plume de M. Roger Duflos, instructeur suisse, ce qui suit :

« La réglementation française pour le parachutisme dit que tout saut effectué au-dessus de 4 000 mètres-mer exige premièrement un test à l'intérieur d'un caisson de décompression, deuxièmement une poignée barochronométrique, troisièmement un équipement à oxygène personnel pour la chute en plus de l'oxygène à bord de l'avion pour la montée.

» Je tiens donc à préciser que tous les Français ou étrangers en général qui viennent sauter en Suisse le font uniquement pour une raison de prix de revient des sauts et des avantages qu'offre l'avion « Pilatus-Porter » étant donné ses possibilités de montée.

» M. Cuenot ayant sauté avec toutes ces mesures mais ayant ouvert lui-même son parachute à une altitude inférieure à 600 mètres, c'est-à-dire à 300 mètres, je lui ai fait un retrait de licence pour trois mois, retrait également valable en France.

» Je tiens à préciser qu'en Suisse il existe une réglementation basée sur celle de la France sur plusieurs points, réglementation qui prévoit qu'à partir de 4 000 m. jusqu'à 6 000 m. les parachutistes ne doivent avoir l'oxygène que dans l'avion et non en chute. »

Souper annuel de la Classe 1948

SALINS (tt). — Samedi dernier, 15 membres de la classe 1948 de Salins se sont retrouvés à Savièse pour leur premier souper annuel.

Après la fondue que tous ont su apprécier et les quelques mots du président et du secrétaire, le bal s'ouvrait pour répandre dans l'agréable soirée une grande note de gaieté qui dura jusqu'au matin.

Le comité et tous les membres de la société remercient bien chaleureusement tout le personnel du café-restaurant des Amis d'Ormône et surtout son sympathique patron, M. Damien.

Mise au point

Afin d'éviter tout malentendu, le comité du Groupement de langue allemande de Sion tient à préciser qu'il est absolument étranger à « l'assemblée de parti », dont il a été question dans la « Feuille d'Avis » de lundi. Selon les statuts du Groupement de langue allemande de Sion l'action politique de ce dernier ne s'exerce que sur le plan communal.

Le comité.

Vente de pommes aux populations de montagne

Chaque année à pareille époque, une action de vente de pommes à prix réduit est organisée en faveur des populations de la montagne.

Les fruits livrés cette année seront de première qualité et fournis au prix de 30 ct. le kilo.

D'entente avec la Fruit-Union, à Zoug, le délai de commande est prolongé de quelques jours. Les inscriptions se font auprès des Administrations communales qui ont déjà reçu toutes directives à ce sujet.

Nous recommandons instamment cette action, vu les fruits de qualité qui seront livrés, leur prix modique, l'œuvre de solidarité qui doit relier les producteurs de la plaine aux consommateurs de la montagne.

Groupement des populations de montagne du Valais romand

Un scandaleux gaspillage

Pas moins de 180 caisses — publiques et syndicales — prospèrent grâce à l'assurance obligatoire contre le chômage. Or il y a déjà bien longtemps qu'il n'existe plus de chômeurs. Seule demeure l'obstination à se faire assurer. Et à payer des cotisations. Absolument pour rien.

Mais des appareils administratifs géants vivent de cet état de choses. Sur les quelque 20 millions de francs de cotisations encaissés annuellement, plus de 5 millions sont engloutis dans les seuls frais d'administration. Et il faut relever que les allocations versées s'élèvent à peine à 4 % des cotisations. Pour la bonne raison qu'il n'y a pas, par caisse et par mois, un chômeur qui se présente aux guichets.

Pourtant, des centaines d'employés travaillent dans ces caisses. Que font-ils ? Ils envoyent des dizaines de milliers de rappels, d'avis de pousuites et de saisies.

Les assurés obligatoires — soit les personnes ayant les revenus les plus faibles — doivent donc payer afin qu'on leur adresse des rappels et qu'on les mette aux poursuites. Il s'agit là d'un gaspillage scandaleux.

Et le plus révoltant, c'est que les représentants syndicaux défendent justement ce système.

L'Alliance des Indépendants a décidé de combattre avec la dernière énergie ce non-sens aujourd'hui absolument inadmissible.

Il faut réagir !

Votez la liste 2

ALLIANCE DES INDEPENDANTS

Sion et la région

La vendange de la Société des hommes de Drône

Après la vendange, tout le monde se retrouve pour le départ vers le pressoir

C'est à une tradition fort sympathique qu'il nous a été donné d'assister hier en fin d'après-midi dans les vignes saviésannes du village de Drône. En nous rendant à cette petite fête, qui marque le départ pour le pressoir de la vendange de cette vigne, nous sommes tombés immédiatement au milieu d'une société éminemment sympathique, qui nous reçut les bras ouverts et naturellement avec tous les à-côtés qui donnent la force pour faire une belle vendange.

L'ambiance était du tonnerre, le patois dont nous saisissions quelques bribes, donnait lieu à des plaisanteries pleines d'humour et notre lot — merveilleux en ce jour magnifique — fut de partager la bonne humeur de tous ces vendangeurs et vendangeuses.

LE VIN POUR PAQUES

Cette vigne, qui appartient à la Société des hommes de Drône est entretenue par deux procureurs et gérée par le captan et le banneret. Des noms : le captan c'est M. Séraphin Luyet, le banneret M. Germain Luyet, les procureurs MM. Robert Luyet, député suppléant, et Norbert Dubuis.

Ce vin est réparti entre les membres de la Société selon des barrêmes que nous ne vous révélerons pas, et il est offert le matin de Pâques par la Société à toutes les personnes qui ont le bonheur de passer dans le village, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. C'est la coutume de l'offrande du pain, du vin pour chacun.

LES AMIS ET PARENTS

Mais pour la vendange, ce sont des parents et amis qui viennent faire le travail en une journée et gratuitement. Les dames recevant un panier de raisins comme salaire. Les bonnes années, on arrive à tirer 700 l. de vin environ et c'est un véritable plaisir que de voir vraiment une toute grande famille, comme le montrent nos photos, travaillant dans une ambiance extraordinaire. Merci amis de Drône de nous avoir conviés à cette petite fête qui voyait partir la bossette pleine en direction du pressoir et surtout merci de vous faire les garants d'une tradition qui ne quittera jamais ce beau pays.

G. B.

La dernière brantée est apportée vers la bossette (FAV)

Quand les gendarmes font le tir Brillant succès à Altdorf

SION (FAV). — Le 19 octobre dernier s'est déroulé à Altdorf le Championnat amical de tir des polices cantonales de la Suisse centrale.

Plus de 10 corps de police avaient été invités et ont répondu à l'appel des organisateurs de ce championnat. Le Valais y était dignement représenté par dix de nos valeureux gendarmes. Les dix participants, choisis après trois tirs de sélection, étaient les suivants : les inspecteurs Pfammatter Pierre, Briguet Jean et Darbellay Laurent, les appointés Domig Albert et Monet Vital, les agents Ritel Werner et Formaz Antoine, le sergent Donnet Gérard, le caporal Pianzola Charles et le gendarme Egger Joseph.

Leurs résultas sont excellents, puisqu'il ont obtenu en moyenne la première place pour les épreuves du 50 mètres et la deuxième pour le 300 mètres. Bravo à tous !

Assemblée politique

GRIMISUAT. — Dans le cadre de la campagne en vue des prochaines élections aux Chambres fédérales, les citoyens du parti conservateur chrétien-social de Grimisuat étaient convoqués en assemblée samedi soir. L'ordre du jour prévoyait un exposé de M. Armand Bochatay, candidat au Conseil national, puis M. Marius Lampert, conseiller aux Etats devait également prendre la parole.

En l'absence du président du parti, c'est M. Justin Roux, président de la commune, qui ouvre l'assemblée. Il relève que la date de cette réunion est défavorable, car notre région se trouve encore en pleine période de vendanges, et de plus, le cirque Knie qui a planté sa tente à Sion, a probablement retenu encore plusieurs de nos membres. L'assemblée compte tout de même une trentaine de personnes lorsque M. Roux présente M. Armand Bochatay et lui passe la parole.

Mésaventure de deux Alémaniques à Omegna

15 000 fr. pour 2 800 cigarettes

SION. — Les « guardie di finanza » de Novare, ou plus exactement les services dont ils dépendent, se prononceront prochainement sur le sort d'une voiture de marque suédoise, modèle 1967, valant plus de 12.000 francs. Entendez qu'ils décideront de restituer ou de ne pas restituer cette belle voiture neuve à deux habitants de la région sédunoise.

X. et Y., deux Alémaniques de moins de trente ans, travaillant au pied de Valère et Tourbillon, se souviendront de leur voyage en Italie. Ils s'y rendirent un samedi en promenade de fin de semaine. Ils emportaient quatorze cartouches de dix paquets de cigarettes chacune. Des cigarettes d'excellente marque, on vous jure.

Ils passèrent la douane à Gondo, sans être inquiétés, leurs cartouches dissimulées dans le coffre et sous un siège. Ils avisèrent une station d'essence à Omegna : « Des cigarettes, monsieur ? ». On leur en prit deux cartouches. L'affaire s'annonçait bien. « Où pouvons-nous vendre les autres ? » — « A ces gens, là-bas ». Le malheur voulut que les personnes en question fussent des « guardie di finanza » en civil. Nos deux amis, ignorant les subtilités de l'italien, avaient mal compris...

On garda les Alémaniques. On les interrogea dimanche de 16 heures à minuit, un interprète étant appelé à la rescousse. On les accusa de contrebande. « Mille francs chacun, messieurs, si vous voulez être libérés sous caution ». Coups de téléphone entre Pallanza et Sion, ainsi qu'avec une banque alémanique.

15.000 FRANCS DE PERTE AU LIEU DE 120 FRANCS DE GAIN !

Ce n'est que mercredi à 11 heures que deux fois mille francs arrivèrent à la « questura » de Pallanza .On libéra donc. Mais — « così è la legge » — on garda la voiture de plus de douze mille francs. Comme pièce à conviction.

— Il y a une chance sur dix que je la récupère, m'a dit Y. Même le fait que je rembourse chaque mois à mon père un emprunt de quatre mille francs signé pour la payer comptant, n'a pas convaincu les « guardie ».

« Nous fûmes mis en cellule à Pallanza. On nous traita convenablement. Nous pûmes acheter ce qui nous plaisait pour améliorer l'ordinaire de la prévention. Aujourd'hui, nous avons chargé un avocat italien de la défense de nos intérêts. Une amende salée nous sera probablement infligée. Si nous ne la payons pas, alors adieu l'auto ! ».

— Si je comprends bien, la voiture perdue ou presque, deux fois mille francs de caution, cinq cents francs d'acompte à votre avocat italien, sans parler de vos menus frais en prévention, cela fait près de quinze billets de mille. Si vous aviez vendu vos quatorze cartouches de cigarettes, combien auriez-vous gagné, vos frais déduits ?

— Cent vingt francs environ. Soixante francs chacun...

r.

Léo Devantéry à Savièse

SAVIESE (Nl) — Nous apprenons avec plaisir que le chansonnier bien connu Léo Devanthéry se produira samedi prochain, lors d'un gala de variétés, à la salle paroissiale.

Cette soirée sera patronnée par la JRC.

Assemblée CCS

SION. — L'assemblée publique du parti conservateur chrétien-social de Sion, prévue pour le jeudi 26 octobre à 20 h. 15, n'aura pas lieu à la Matze, comme annoncé antérieurement, mais au Théâtre municipal de Sion. (Voir aussi la réclame dans ce journal.)

GRAIN DE SEL

Contrôles de phares et pneus...

— La police cantonale, en collaboration avec la section valaisanne du Touring-Club vient de lancer l'opération annuelle des contrôles des phares et des pneumatiques.

— C'est là une initiative appréciée par des milliers de conducteurs qui se rendent spontanément à ces contrôles qui ne sont pas obligatoires mais aussi utiles qu'indispensables.

— Les phares se dérèglent, les pneus s'usent.

— En cas d'accident, celui qui est pris avec un véhicule dont les pneus sont lisses ou dont les phares ne sont pas en bon état de marche, aura de sérieux ennuis.

— Disons aussi que le conducteur qui ne prend pas soin de circuler avec un véhicule en ordre à tous points de vue est un criminel en puissance. C'est lui qui devient automatiquement un danger public.

— Surtout en automne où la route est rendue glissante par les feuilles mortes et que, même avec des pneus en bon état, il faut rouler prudemment. Quant aux phares mal réglés, ils sont légion chez nous et provoquent des éblouissements qui peuvent être, eux aussi, la cause d'accidents mortels.

— Il y a des conducteurs qui s'abstiennent de participer à ces contrôles. Ils ne tiennent pas à perdre quelques minutes de leur journée pour assurer leur vie et celle des autres.

— Ce sont des misérables qui risquent de payer très cher leur négligence.

— S'ils se tuent, c'est leur affaire, mais qu'ils tuent les autres cela devient notre affaire à tous. Cela veut dire que nous devons encourager tous les conducteurs à se rendre aux lieux indiqués pour ces contrôles.

— Il faut le leur rappeler sans cesse, car il en est qui oublient tout simplement le jour qui leur est réservé par la police et les patrouilleurs du TCS.

— Ces contrôles se font d'une manière très agréable. Le conducteur est reçu fort gentiment. Les contrôles se font sérieusement. Une fois terminés — cela va assez vite — on peut rentrer chez soi l'âme en paix.

— Nous devons féliciter la police cantonale et le T.C.S., car les contrôles demandent beaucoup de travail réparti sur des semaines, car ils ont lieu dans presque toutes les localités du Valais.

— Pour les membres du T.C.S. ces contrôles sont gratuits. Mais pour les autres, ils ne sont pas chers. Quelques francs bien placés. Une assurance qui en vaut la peine.

— Qu'on se le dise donc bien haut de bouche à oreille. L'heure des contrôles a sonné. Il faut y aller sans réticence. Plus tard, il y aura des contrôles sur route. La police, alors, agira seule et sévira — on espère le plus fermement possible — contre les automobilistes qui n'auront pas leur véhicule en parfait état de marche, phares et pneus compris.

Isandre

Le « Männerverein » et l'Université populaire

M. Schmid, ancien président d'Ernen, fait découvrir aux membres du « Männerverein » les trésors historiques du village. (VP)

SION (Sp). — Trente-huit membres du Mannerverein de Sion (Société des hommes catholiques) se sont rendus samedi à Ernen pour leur assemblée annuelle. Ils purent prendre contact avec les trésors artistiques, architecturaux et historiques du village où vécut Mathieu Schiner.

Le Mannerverein a été chargé des cours de langue allemande à l'Université populaire de Sion. Sur le thème : « Les autorités et nous », une série de conférences seront notamment présentées par S. E. Mgr Adam, évêque de Sion, MM. les conseillers d'Etat von Roten et Lorétan, le Rd père Beat Ambort, le recteur Reinhardt Casetti, le président de Sion Emile Imesch, le juge cantonal Meyer ainsi que l'avocat Joseph Blatter.

Avis officiel pour les prochaines élections

L'Assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 28 et 29 octobre 1967 à l'effet de procéder à l'élection :

a) des députés au Conseil national

b) des députés au Conseil des Etats

Les bureaux de vote (Casino), seront ouverts le samedi 28 octobre de 9 h. à 13 h. ; de 16 h. à 19 h. ; le dimanche 29 octobre de 9 h. à 13 h.

Ont le droit de vote :

1) Pour l'élection au Conseil national les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans la commune (dépôt des papiers 10 jours avant la date de l'élection), qui jouissent de leurs droits politiques et ne les exercent pas dans un autre canton ;

2) Pour l'élection au Conseil des Etats, les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui jouissent de leurs droits politiques et sont domiciliés dans la commune depuis trois mois.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

N.-B. — 1) Les électeurs empêchés de prendre part à l'élection le samedi et le dimanche peuvent voter par anticipation pour le Conseil national seulement le jeudi 26 et le vendredi 27 octobre, de 10 h. 30 à 12 h. à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal, sur présentation de leur carte civique.

2) Les militaires entrant en service avant le 29 octobre peuvent faire de même pour les deux élections, sur présentation de leur carte civique et de l'ordre de marche.

L'administration communale de Sion.

Sierre et la Noble Contrée

SUCCES DE LA FETE DES VENDANGES

L'orchestre Bach de Rougemont fut très applaudi

MIEGE (Ly). — Samedi et dimanche, dans une atmosphère de détente et d'amitié, les gens de Miège et, n'en doutons pas, de toute la contrée environnante, se sont retrouvés pour la Fête des vendanges.

Organisée par la Société de tir de Miège, cette manifestation automnale a réjoui tous les participants. Il y en avait pour tous les âges.

Lors du bal de samedi soir, par exemple, on vit se lancer dans la danse des personnes plus très jeunes, mais qui n'avaient pas pour autant perdu leur souplesse.

Les enfants eurent l'occasion de concourir en différents jeux, tandis que l'orchestre spécialement convié pour la circonstance emporta les danseurs et les danseuses dans de joyeuses pirouettes.

Rappelons que l'organisation de cette manifestation est due au comité de la Société de tir de Miège, qui se compose de M. Claude Caloz, président, M. Michel Vocat, vice-président, M. Maxime Pellat, secrétaire, ainsi que de M. Hugues Clavien, caissier.

Les manifestations avaient pour cadre la nouvelle halle de gymnastique, dont les travaux venaient d'être reconnus par les autorités communales, et qui prouve ainsi son utilité.

Renversé par une voiture

SIERRE (FAV) — On a dû conduire à l'hôpital de Sierre, dans la journée de dimanche, M. Louis Gasser, 53 ans, de Sierre.

M. Gasser a été renversé en cycle sur la route de Veyras, par la voiture de M. Claude Olsommer, de Sierre. L'état du blessé est satisfaisant.

THEATRE
SION

Le Comité des Manifestations Artistiques de Sion présente

mardi 24 octobre 1967
à 20 h. 30

Quatuor Smetana

de Prague

Janacek :
2e Quatuor/Les feuilles intimes
Beethoven :
Quatuor si bémol majeur, op. 130, avec la grande fugue op. 133

Prix des places : Fr. 4.— à 16.—
Réduction : bon JM - bon Migros

Location Hallenbarter & Cie
Rue des Remparts - Sion
Tél. (027) 2 10 63

SAISON ARTISTIQUE
1967/1968

Beau résultat d'un Sierrois à un concours

SIERRE (Sp) — La sélection suisse pour le Concours international d'enregistrement sonore, qui doit se dérouler en Allemagne, a désigné les meilleurs enregistrements de notre pays dans les diverses catégories.

M. Jean-Louis Perrin, de Sierre, a obtenu une brillante seconde place dans la catégorie « radio-scolaire ». Il avait présenté un texte de M. Maurice Zermatten, écrivain, sur le thème : « Victoire de l'homme sur la montagne ».

A noter que le Cercle des loisirs de Monthey que dirige M. Rosset, a fait appel à M Perrin qui présentera, le 17 novembre prochain, une conférence qui sera illustrée de plusieurs enregistrements sonores.

De Monthey au Lac

Grande assemblée politique

MONTHEY. — Mardi 24 octobre, à 19 h. 45, dans la salle du café Helvétia, aura lieu une grande assemblée du parti conservateur chrétien-social de la ville et du district de Monthey.

Les membres et les sympathisants de tout le district sont invités à venir entourer nos candidats valaisans aux Chambres fédérales.

Après l'ouverture de l'assemblée par M. René Berger, président du parti conservateur chrétien-social de Monthey, vous entendrez successivement MM. Tissières, Bodenmann, Carruzzo, Jacquod, de Chastonnay et M. Bochatay, présenté par les districts de St-Maurice et Monthey.

Par votre présence, ce mardi 24 octobre, vous prouverez votre intérêt aux succès du parti CCS et en particulier à celui de notre estimé candidat.

† Carole Rossier

CHIPPIS (Ba). — C'est avec consternation que les habitants de Chippis ont appris hier le décès de la petite Carole Sylvana, fille de René Rossier ouvrier à l'usine de Chippis.

Ce petit ange de 3 ans, malade depuis très longtemps, passant de médecin en médecin, d'hôpital en hôpital, s'est éteint doucement près de ses parents à la clinique Ste-Claire à Sierre.

Pour son père, sa mère, son frère et sa sœur, Joëlle et Claude, que cette épreuve est rude et combien on les comprend.

A toute la famille, nous présentons l'expression de notre sincère sympathie.

†

La Chambre valaisanne des agents généraux d'assurances a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

René ROULET

ancien président
membre d'honneur
et membre fondateur

L'ensevelissement aura lieu en la cathédrale de Sion, le mardi 24 octobre 1967, à 11 heures.

P 39575 S

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR

Léon BERARD

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à l'aumônier de l'hôpital de Sion, aux docteurs Delaloye, Carruzzo et Pitteloud, au personnel de l'hôpital, au conseil d'administration des caves Provins, à la Société coopérative, à la classe 1896 et à la fanfare Helvétia.

Ardon, octobre 1967.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR

Dyonis PRAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à M. le curé Evéquoz, au docteur Carruzzo, au docteur Capitaine et au personnel des hôpitaux de Sion et de Lausanne.

Brignon, le 23.10.67.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR

Georges-Emile BRUCHEZ

à Saxon

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier au conseil d'administration de la Caisse d'épargne du Valais, à la société de gymnastique L'Espérance, à la Concordia, aux Secours mutuels, aux vétérans-gyms, à la Jeunesse radicale, à la Société coopérative, aux marchands de fruits, à la Moderna.

P. 66356 S

Essais pour l'alarme de la gare

SIERRE (Ly) — Nombreux sans doute auront été les sceptiques, lorsque de bizarres appels de klaxons résonnaient hier près de la gare.

On avait beau se poser quantité de questions, mais le mystère restait complet... jusqu'à ce que l'on apprenne, avec un peu de surprise, car on ignorait qu'il en existait un, que c'était le signal d'alarme de la gare que l'on contrôlait.

En effet, ayant subi quelques défectuosités, ledit signal nécessitait une révision.

Mieux vaut entendre ce signal dans ces circonstances...

†

Madame René **Carruzzo-Michelet**, à Chamoson ;
Mesdemoiselles Josiane, Christiane et Michèle **Carruzzo**, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Denis **Carruzzo** et leurs enfants, à Ardon et Sion ;
Monsieur et Madame Armand **Carruzzo** et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Marc **Carruzzo** et leurs enfants, à Frangy (France) ;
Monsieur et Madame Roger **Carruzzo** et leurs enfants, à Bienne ;
Madame Michèle **Carruzzo** et sa fille, à Genève ;
Madame et Monsieur Victor **Pellaton-Carruzzo** et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean **Michelet** à Genève ;
Madame et Monsieur Henri **Mariéthoz-Michelet** et leurs enfants, à Aproz ;
Monsieur et Madame Joseph **Michelet-Bourban** et leurs enfants, à Nendaz ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

MONSIEUR

René CARRUZZO

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin survenu à l'hôpital de Sion après une longue maladie, dans sa 58me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le mercredi 25 octobre 1967 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part

Transfert de bureaux

SIERRE. — Les bureaux du Service technique de la ville, édilité, travaux publics et voirie, ont été transférés au 3me étage de l'Hôtel de Ville dès le 20 octobre 1967.

†

Madame Romain **Délétroz-Dussex**, à Ayent ;
Monsieur et Madame Jean **Délétroz-Bétrisey**, à Ayent ;
Madame et Monsieur Louis **Aymon-Délétroz** et leurs enfants, à Ayent ;
Madame Veuve Gustave **Délétroz-Savioz** et ses enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Alphonse **Délétroz-Luyet** et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Marcel **Antille-Délétroz** et leurs enfants, à Sierre et Miège ;
Monsieur et Madame Emile **Délétroz-Favre** et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Louis **Pollien-Délétroz** et leur fille, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Jacques **Portmann-Délétroz**, à Genève ;
Madame et Monsieur Algé **Clavien-Antille** et leur fils, à Miège ;
Monsieur et Madame Victor **Délétroz-Dussex** et leurs enfants, à Ayent ;
Mademoiselle Rose **Délétroz**, à l'hôpital de Sion ;
Monsieur Joseph **Rey-Délétroz** et ses enfants, à Ayent ;
les enfants de feu Albert **Délétroz-Rey**, à Ayent ;
Monsieur et Madame Jean **Délétroz-Morard** et leurs enfants, à Ayent ;
Madame Veuve François **Jean-Dussex** et ses enfants, à Ayent ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Romain DELETROZ

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le lundi 23 octobre 1967 dans sa 74me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le mercredi 25 octobre 1967, à 10 h.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. P 39574 S

†

Leur fille Dominique ;
Monsieur Eugène **Pillet**, à Onex (Genève) ;
Monsieur et Madame Joseph **Dayer**, à Hérémence ;
Monsieur et Madame Simon **Pillet**, à Genève ;
Monsieur et Madame Lucien **Pillet**, à Genève ;
Mademoiselle Liliane **Pillet**, à Genève ;
Madame et Monsieur Rémy **Jollien**, à Ayent ;
Monsieur et Madame André **Dayer**, à Hérémence ;
Madame et Monsieur Bernard **Sierro**, à Sion ;
Mademoiselle Gabrielle **Dayer**, à Lausanne ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR et MADAME

dr Adolphe et Renée DAYER-PILLET

leurs chers papa et maman, fils et fille, frère et sœur, beau-fils et belle-fille, oncle et tante et parents, décédés accidentellement le 22 octobre 1967.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence le mercredi 25 octobre.

Messe de sépulture en l'église d'Hérémence à 11 heures.

Honneurs à 11 heures 45.

Domicile mortuaire : Hérémence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 41-551 L

De nombreux messages de sympathie nous ont touchés dans les heures tragiques que nous venons de traverser. Dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux qui ont partagé notre chagrin à la suite du brusque décès de nos chers enfants

Dominique et Alain

nous témoignons à tous notre vive gratitude. Notre reconnaissance s'adresse, en particulier, au clergé paroissial, aux colonnes de secours et au personnel de l'hôpital de Sion.

Savièse, octobre 1967.

Familles Paul Dubuis et Charly Zuchuat.

Votre voiture vous doit la sécurité

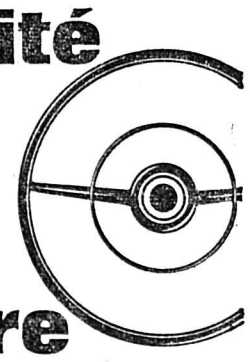

Votre garagiste connaît votre voiture ! Il sait lui donner tous les soins qu'elle exige pour votre sécurité.
Dans votre intérêt, confiez votre voiture exclusivement à

votre garagiste

sa compétence est votre meilleure assurance.

Les partenaires du Marché commun favorables à la G.-B. sauf la France

LUXEMBOURG. — Les cinq partenaires de la France ont proposé lundi à Luxembourg d'ouvrir rapidement des négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège dans le Marché commun et se sont déclarés acquis par avance à l'élargissement de la Communauté. M. Pierre Harmel (Belgique), soutenu par M. Joseph Luns (Pays-Bas) proposent un agenda précis : discuss on au sein des Six (comme le souhaite la France) mais seulement pendant trois séances du conseil en novembre et décembre ouverture de la conversation avec les Britanniques sans fixer de date, MM. Willy Brandt (Allemagne) et Amintore Fanfani (Italie) ont demandé que l'on parle « bientôt » avec Londres. M. Pierre Grégoire (Luxembourg) a avancé dans le même sens une proposition originale : on discutera entre les Six pendant un temps égal à celui que la commission a mis à rédiger son rapport, donc environ deux mois.

Ainsi les cinq partenaires de la France sont s'accord pour considérer que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est souhaitable — même si pour certains elle comporte des risques —, ils estiment ainsi en majorité que les conversations des Six doivent s'engager avec Londres de préférence avant l'année prochaine. Ce délai concorde avec le vœu exprimé par les Anglais.

M. Maurice Couve de Murville (France) a refusé d'entériner aucun calendrier. Il a rappelé que la France n'est pas hostile en principe à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Mais il a souligné que cette adhésion soulèverait des problèmes graves. Il en relève deux dont la solution préalable lui paraît indispensable : celui du retour à l'équilibre de la balance des paiements britanniques (nécessité reconnue, rappelle-t-il, par le premier ministre britannique, M. Harold Wilson lui-même) et celui de la transformation de la livre sterling en monnaie nationale alors qu'elle sert encore de monnaie de réserve internationale. Ainsi le ministre français remplace un calendrier que les Six se fixeraient à eux-mêmes par l'exigence d'un règlement au fond qui dépend des seuls Anglais.

A première vue ces positions paraissent difficilement conciliables. On verra mardi si un compromis est possible.

La «clique à Mao» porte atteinte au communisme

MOSCOU — « Par sa politique chauvine, la clique de Mao Tsé-toung cause un grand préjudice au raffermissement de l'unité et de la cohésion entre les pays socialistes. Elle fait passer les intérêts particuliers de son groupe pour les intérêts nationaux de la Chine, et trompe ainsi le peuple chinois », écrit hier matin dans la « Pravda » M. Umjagin Tsedenbal, premier secrétaire du PC mongol et premier ministre de Mongolie.

Dans un article traitant de « l'influence de la Révolution d'octobre sur le développement des liens d'amitié et de coopération entre les pays socialistes » et diffusé par l'agence Tass, le leader communiste mongol déclare notamment : « Le groupe ultra-nationaliste de Mao Tsé-toung a rompu avec le marxisme-léninisme, trahi les intérêts du socialisme mondial et rend de grands services à la réaction impérialiste par ses actes de subversion dirigés contre le camp socialiste et le mouvement communiste international. »

En conclusion, M. Tsedenbal affirme que, dans les conditions présente où « l'impérialisme américain intensifie sa guerre originelle au Vietnam et aggrave la tension dans le monde, la solidité de l'amitié et de la coopération entre les pays socialistes est d'une extrême importance ».

Arrestation d'un forcené ayant tué cinq personnes

LOCK HAVEN (Pennsylvanie) — A l'issue d'une véritable bataille rangée, la police de Lock Haven, en Pennsylvanie, a pu arrêter chez lui le forcené qui avait tué hier matin cinq personnes et en avait blessé huit autres, dont trois grièvement.

A son arrivée au travail, hier matin à 8 h., à la papeterie « Hammermill » de Lock Haven, Leo Held, 39 ans, avait déchargé un revolver sur ses collègues avant de prendre la fuite, d'abord dans une usine d'aviation proche, où il vida un nouveau chargeur, puis vers une destination inconnue.

Pendant que la police locale effectuait les premières recherches, le maire de Lock Haven avait invité par radio tous les habitants à rester chez eux. Les policiers, qui s'étaient rendus à tout hasard au domicile de Held furent accueillis par une volée de balles. Après un assez court siège, le forcené, atteint de plusieurs balles dans les jambes et les bras, s'effondra. Il semble qu'il ait été frappé d'une crise de folie.

Discussion sur la réforme liturgique Communion donnée par les fidèles

CITE DU VATICAN. — La faculté pour les fidèles de se donner la communion à eux-mêmes a été évoquée par un évêque au synode où 21 pères se sont succédé hier dans la discussion sur la réforme liturgique.

Un père a suggéré que, surtout dans les pays de mission, où se fait sentir la pénurie de prêtres, on appelle des laïques, et en particulier les catéchistes, à distribuer la communion les jours de grande affluence aux offices.

Un autre père a souhaité une plus étroite liaison entre le Consilium pour l'application de la réforme liturgique et les conférences épiscopales des divers pays afin, a-t-il dit, de permettre aux évêques d'avoir connaissance des dispositions prises, avant leur publication, pour mieux préparer les fidèles et éviter tout abus.

La suppression de certains signes liturgiques pendant la messe et notamment les baisers de l'autel de la part de l'officiant a fait l'objet de réserves de la part d'un père qui a déclaré qu'il fallait au contraire mettre en valeur ces signes.

Cosmonaute russe acclamé en Gde-Bretagne

Valery Bykovsky, le cosmonaute russe qui a réalisé le rendez-vous de l'espace avec Valentina Tereshkova en 1963, a été invité en Angleterre à l'occasion du 50e anniversaire de la Révolution d'octobre. A proximité de l'ambassade soviétique, Bykovsky est acclamé par les enfants du quartier.

Voyage triomphal de de Gaulle à travers le pays d'Andorre

PARIS. — « Visca et co-princep », « Visca de Gaulle » ont clamé, deux heures durant, lundi après-midi, les habitants des cinq « paroisses » andorannes où le général de Gaulle a reçu un accueil enthousiaste, exubérant et boin enfant. Après le déjeuner officiel à Andorre la veille, le co-prince français a, en effet, visité les unes après les autres les petites bourgades (St Julia de Loria, Massana, Ordine, Encamp et Canille) où la population entière s'était rassemblée sur la place publique.

Dans chacune de ces paroisses le « consul » (maire), manteau gris fer à parements noirs et tricorne à la main, portant en sautoir le blason des vallées faisant les honneurs de son village.

Chaque paroisse a tenu à apporter dans l'accueil sa note particulière. A Ordine, un petit groupe de musiciens joue « En passant par la Lorraine ». A Saint Julia c'est le général qui invite la population à chanter l'hymne andorran qu'entonnent les syndics et que reprend en chœur toute la foule. A Canille, la chaussée a été décorée d'un immense tapis de feuilles et de fleurs rouges qui dessinent une croix de Lorraine. Tout le voyage se fait très vite. La longue file des voitures prend une allure de rallye dans les contreforts et les routes sinueuses de la montagne. Un court détour encore pour monter à 2.600 mètres à la station d'émission la plus haute d'Europe : Sud Radio sur le Pic Blanc dont le général visite les installations.

L'ancien ministre ouest-allemand à Berne critique l'affaire des chars « HS - 30 »

BONN. — M. Friedrich Holzapfel, ancien ministre ouest-allemand à Berne, a critiqué certains aspects de l'affaire de l'acquisition des chars «HS-30» de fabrication suisse devant une commission d'enquête parlementaire. Celle-ci est chargée de tirer au clair certaines accusations de concussions. Le diplomate a fait état des « avertissements » qu'il a adressés en son temps au ministère des Affaires étrangères à Bonn et à M. Konrad Adenauer, alors chancelier fédéral, au sujet de « figures douteuses de trafiquants d'armes » mêlées à ces achats. Mais, devait ajouter M. Holzapfel, ces messages ont « disparu ».

Parmi les accusations lancées au cours de cette affaire des « HS 30 » figurait celle que les chrétiens-démocrates aient reçu de l'argent, des promoteurs de l'affaire, pour financer leur campagne électorale.

M. Holzapfel a encore déclaré avoir eu entre les mains, récemment, une liste d'une trentaine de noms de personnes ayant reçu des « subventions » de la maison qui fabriquait les chars blindés. Rappelons que le ministre de la Défense de Bonn avait pensé tout d'abord acheter 10 000 chars blindés « HS 30 », mais que des défauts de fabrication constatés lors des essais avaient réduit le nombre à 4 500 puis à 1 250. Le prix de l'unité était de 250 000 francs suisses environ.

UN GRAND PROCÈS DE MAFIOSI EN ITALIE

CATANZARO. — Un grand procès de mafiosi, le plus important qu'ait connu l'Italie, a débuté lundi à Catanzaro, dans une des salles du gymnase local. Deux groupes rivaux de mafiosi sont jugés en même temps, dans deux enceintes grillées séparées.

La police a été renforcée, et monte une garde serrée autour du bâtiment. Les accusés, au nombre de 113, répondent de délits allant du vol au meurtre, et 39 sont encore en liberté.

IL TUE SA FEMME A COUPS DE FLECHES

PHILADELPHIE. — Une femme mère de deux enfants a été tuée par son mari, de cinq flèches qu'il lui décocha dans le cou et sur le côté gauche du buste.

L'homme, Vaughan Booker, chômeur mais excellent tireur, s'était servi d'un arc haut d'un mètre 80 et de flèches longues de 65 centimètres.

Booker, après avoir tué sa femme, s'est lui-même rendu à la police à laquelle il a déclaré qu'il en était venu au crime à la suite d'un longue série de disputes.

■ ROME. — « Ce n'est que lorsque mon mariage aura eu lieu que j'accepterai de rencontrer les journalistes et je demande que, jusqu'à ce jour, on respecte ma vie privée » a déclaré l'acteur Mauricio Arena, démentant les rumeurs sur son mariage secret avec la princesse Marie-Béatrice de Savoie.

Révélations U. S. A. sur la flotte russe

NEW YORK — L'Union soviétique construit son premier porte-avions, affirme le « New York Times », qui déclare tenir l'information du vice-amiral William E. Ellis, chef d'état-major du commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique.

Ce porte-avions serait conçu pour des hélicoptères plutôt que pour des avions à réaction.

Au cours d'une interview, le vice-amiral a affirmé que la flotte soviétique était « la seconde du monde en qualité et en taille » et s'agrandissait rapidement. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Soviétiques ont construit, a-t-il précisé, environ 200 torpilleurs, 25 croiseurs et plus de 400 sous-marins.

Un trésor découvert par les enquêteurs chez le président de la Société « De Litra »

PARIS — Le juge et les policiers chargés d'enquêter sur l'affaire de la société « De Litra » ont découvert un véritable trésor caché au domicile du président directeur général de la société, en fuite depuis le 11 octobre.

La société « De Litra » a été inculpée d'infraction à la législature sur les banques.

Aujourd'hui, dans le luxueux domicile du directeur, les enquêteurs ont découvert une chambre forte, blindée, et dissimulée derrière une porte de bois sur laquelle était posée une plaque : « Transformateur, danger de mort ». Dans cette chambre forte, ils ont saisi un grand nombre de sacs remplis chacun de rouleaux de pièces d'or de tous les pays. Une seconde cachette d'or se trouvait dans la chambre du directeur, dissimulée par une tapisserie. Chez l'homme d'affaires se trouvent aussi de superbes tableaux de maîtres, Fragonard, Renoir, Rouault, Foujita, etc., qui serviront sans doute à dédommager les clients lésés de la « De Litra » en attendant l'issue judiciaire de l'affaire.

Valais dernière heure

Voiture valaisanne dans un ravin : un tué

MARTIGNY. — Ce matin, à 2 h. 00, nous apprenions qu'une voiture valaisanne était sortie de la route de la Forclaz pour aller s'écraser dans un ravin. Le chauffeur a été tué sur le coup.

Israël et la RAU: nouveau face à face

La destruction du destroyer israélien « Eilat » renforce, aussi bien chez les Arabes que parmi les Israéliens, le camp des « durs » face aux « modérés » et fait s'amenuiser encore les vagues espoirs d'une solution de compromis que les Nations-Unies s'efforcent de faire prévaloir. C'est la première constatation que l'on peut enregistrer, deux jours après le combat qui a coûté avec la perte de l'un des plus importants navires de guerre de la flotte israélienne, la mort ou la disparition de 45 marins.

Dans les pays arabes, au Caire en particulier, la presse, sous de gigantesques manchettes, se félicite de voir les Arabes maintenant « prêts à riposter à toute agression et à répondre à toutes les menaces que proféreraient les responsables israéliens ».

« Israël était devenue une légende militaire, y lit-on. La destruction du destroyer est la première étape de la destruction de cette légende ». « Les Arabes retrouvent leur âme, vote de son côté la presse libanaise. A partir de maintenant nous sommes prêts à recevoir des nouvelles encourageantes sur les rencontres armées entre la RAU et Israël ». « La démonstration est faite : la RAU a repris sa force militaire, souligne la presse de Bagdad, cela donne un regain de confiance dans une action militaire contre l'ennemi ». Cette satisfaction de la presse se trouve corroborée par le fait que le colonel Nasser, après avoir présidé un Conseil des ministres consacré en grande partie à cette affaire et aux conséquences qui peuvent en découler, a décoré des officiers et soldats pour « les actions héroïques qu'ils ont accomplies au cours de ce combat ».

En même temps, selon Tel Aviv, la moitié de l'armée égyptienne serait concentrée dans la zone du canal de Suez avec notamment l'apport d'unités rapatriées récemment du Yémen. « L'état d'alerte des forces armées égyptiennes » a été décidé par la RAU par crainte des représailles israéliennes, précise-t-elle encore.

Sur les origines de ce combat, Le Caire et Tel Aviv s'accusent mutuellement d'agression préméditée. Pour Le Caire, le destroyer, avant d'être coulé, aurait par deux fois dans la même journée violé les eaux territoriales égyptiennes en des parages où il avait lui-même coulé en juillet dernier deux vedettes de la RAU. Pour Tel Aviv, l' « Eilat », qui effectuait une « croisière de routine » hors des eaux territoriales, aurait été délibérément et sans sommation attaqué par surprise, ce qui aurait entraîné sa perte. Enfin l'intervention directe ou indirecte de l'URSS, ayant armé les vedettes égyptiennes, est largement soulignée. En même temps, une souscription à l'échelon national est ouverte pour permettre de remplacer le navire coulé.

Pour l'instant aucune représaille ne semble se dessiner du côté israélien et malgré l'émotion considérable qui s'y manifeste, le Gouvernement fait preuve de sang-froid, évitant toute action qui pourrait aggraver « la guerre larvée » qui se prolonge au Moyen-Orient.

A l'étranger, les réaction sont nombreuses. En France, les milieux autorisés considèrent cet incident comme d'une gravité particulière. A Washington, on juge la situation comme « préoccupante » et l'on craint un élargissement du conflit. On regrette que l'URSS n'ait pas accepté des propositions du président Johnson de conversations entre les grandes puissances en vue d'empêcher la course aux armements au Moyen-Orient. A Londres on regrette « profondément » ce nouvel incident et on espère qu'il ne portera pas atteinte aux efforts entrepris en vue d'un règlement pacifique. Paradoxalement enfin, aux Nations-Unies, on estime que cet incident va sans doute donner un nouvel élan pour ébaucher les grandes lignes d'une solution politique au conflit. Désormais, y estime-t-on, la menace d'une reprise des hostilités semble devoir pousser les grandes puissances, en particulier les Etats-Unis et l'Union soviétique, à rechercher un accord.